

Insee Dossier

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 4

Juin 2016

Atlas régional

Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee,
la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de
la consommation, du travail et de l'emploi
et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Éditorial

L'atlas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit de la collaboration entre l'État –à travers la Direccte et l'Insee– et la Région. S'inscrivant dans un partenariat entre l'institution régionale et la statistique publique enrichi au fil des ans depuis les années 2000, cet atlas constitue un « socle » rassemblant dans un document unique les principaux diagnostics établis ces dernières années avec l'ambition de mieux connaître pour mieux agir.

À l'heure où la loi confie aux Régions un rôle majeur d'impulsion et de pilotage pour l'aménagement et le développement de leurs territoires, il est utile de disposer d'un nouvel atlas géographique commenté s'attachant à décrire la région dans ses composantes physiques, humaines et économiques. Dans cette perspective, le territoire régional est appréhendé dans son environnement européen et son nouveau cadre institutionnel.

Sont ainsi abordés des thèmes variés qui permettent de positionner Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les régions d'Europe : démographie et conditions de vie, activités économiques, appareil de formation, mobilités, environnement, organisation des territoires. Cet atlas se matérialise sous la forme d'une synthèse accessible, organisée en dix thématiques qui présentent les différentes dimensions structurant le territoire régional à partir des données les plus récentes.

Il permet une nouvelle approche des enjeux régionaux afin de mieux orienter les politiques publiques partagées entre l'État et la Région.

Nous vous souhaitons une bonne (re)découverte de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

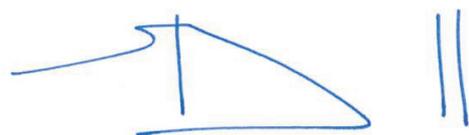
Christian Estrosi

Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Stéphane Bouillon

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sommaire

Éditorial	3
Provence-Alpes-Côte d’Azur dans l’Union européenne Une région en proche périphérie du cœur prospère de l’Europe	7
Patrimoine naturel Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver	13
Logement Le logement, entre contraintes géographiques et concurrence touristique	17
Démographie Le dynamisme démographique s’essouffle	23
Mobilité De nombreuses mobilités dans un espace urbain polycentrique et discontinu	29
Analyse de l’emploi par secteur et fonction Services et fonctions métropolitaines au cœur des dynamiques d’emploi	35
Marché du travail Entre persistance du chômage et montée en charge des contrats aidés	41
Formation En Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’accès à la qualification reste un enjeu prioritaire	47
Précarité, inégalités et cohésion sociale Provence-Alpes-Côte d’Azur est la troisième région la plus touchée par la pauvreté	53
Gouvernance et réforme territoriale La nouvelle architecture institutionnelle issue des réformes territoriales	59
Annexe - Principaux observatoires et centres de ressources régionaux	65

Une région en proche périphérie du cœur prospère de l'Europe

L'Union européenne s'organise autour d'un axe central orienté sud-est/nord-nord-ouest, riche, actif et très ouvert aux échanges. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne fait pas partie de cette « dorsale » que certains géographes évoquent sous le terme de « banane bleue » ; elle appartient au premier cercle de sa périphérie. Deux de ses atouts, le trafic maritime et le tourisme, n'ont rien de singulier ; ils sont partagés par nombre d'autres régions de l'Union européenne. Relativement âgée en France, Provence-Alpes-Côte d'Azur l'est moins dans l'ensemble européen.

Jean-Jacques Arrighi, Stéphanie Durieux, Insee

Richesse produite, hauts niveaux de revenus et intensité des échanges sur l'axe Milan-Amsterdam

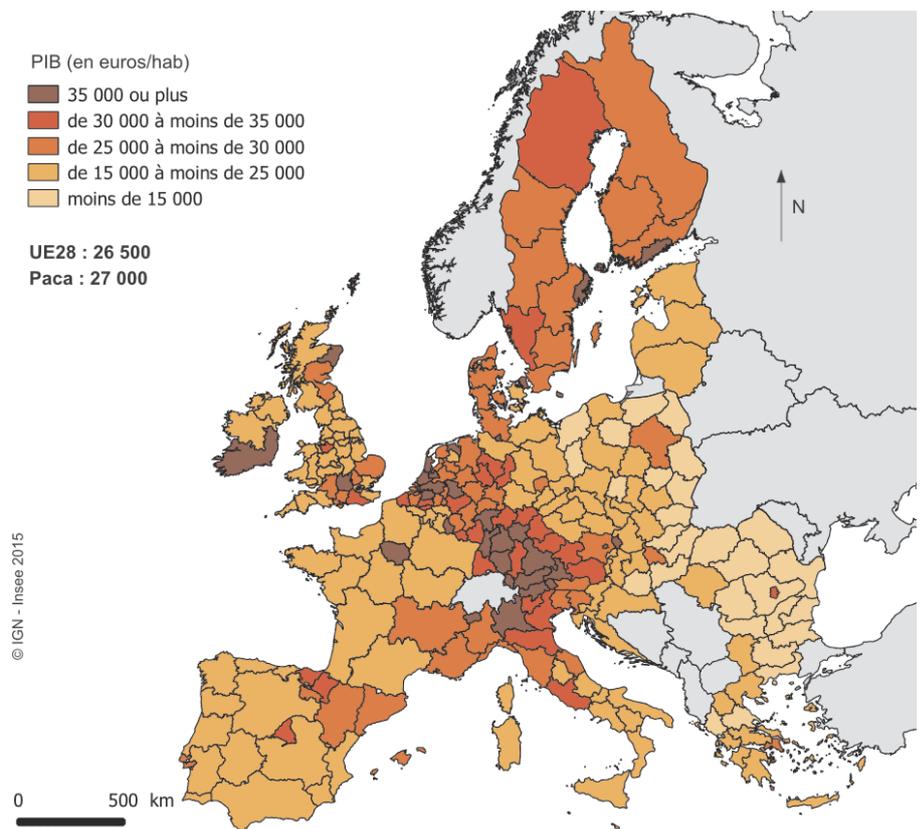
Au sein de l'Europe, le Produit Intérieur Brut par habitant est très élevé dans certaines régions : de l'Italie du nord à l'embouchure du Rhin en passant par l'Autriche, la Bavière, le Bade-Wurtemberg, la Hesse, la Rhénanie, la Belgique et les Pays-Bas (figure 1). Hors de cet axe quasi-continu, on ne trouve des niveaux identiques de production par habitant que dans les grandes métropoles nationales (Londres, Paris, Oslo, Stockholm, Copenhague, Madrid, Rome, Prague, Budapest...), dans certaines régions fiscalement attractives pour les sièges de multinationales (Dublin), ou encore au nord-est de l'Écosse du fait d'activités pétrolières à forte valeur ajoutée (Aberdeen et Grangemouth).

Ces niveaux élevés de richesse produite s'accompagnent d'une forte participation de la population au marché du travail (figure 2). Néanmoins, un taux d'emploi élevé ne suffit pas à expliquer cette prospérité. En effet, des taux d'emploi équivalents se retrouvent dans un périmètre beaucoup plus large autour de cette dorsale : ils caractérisent l'ensemble de la Scandinavie européenne, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Hongrie et la Slovaquie.

En revanche, la très forte intensité du trafic aérien (figure 3), réparti en un tissu dense de grands et moyens aéroports que les capacités d'accueil touristiques ne peuvent expliquer, témoigne de l'importance des emplois à forte valeur ajoutée (conception, direction, haute technologie, ingénierie, finance) au sein de cette « banane bleue ». C'est dans

1 La production de valeur ajoutée se concentre au cœur de l'Europe

PIB en standard de pouvoir d'achat par habitant des régions européennes en 2012



Note : périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Source : Eurostat

cette dorsale que le revenu disponible moyen par habitant est le plus élevé dans l'Union européenne (figure 4). Il dépasse même celui observé dans la plupart des capitales nationales. Hormis dans sa partie autrichienne, cet axe productif est densément peuplé. À l'exception de la Flandre et de la basse vallée du Rhin, sa population est relativement âgée.

En termes de production et de revenus, Provence-Alpes-Côte d'Azur appartient à la périphérie prospère

Hormis l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur est, avec Auvergne – Rhône-Alpes, la région française où la richesse produite par habitant est la plus élevée parmi les régions françaises. Avec la Catalogne, la Ligurie, la

Toscane, le Lazio et Athènes, elle se distingue des régions méditerranéennes, qui se caractérisent plutôt par une faible valeur ajoutée des emplois occupés et une faible proportion de personnes occupant un emploi au sein de la population.

Pour une région méditerranéenne, le taux d'emploi des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est élevé. Il est en revanche relativement faible par rapport aux autres régions françaises de métropole, en particulier les régions de la façade atlantique et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'inverse, le taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur est fort, comparativement à la majorité des autres régions françaises (figure 5). Mais il est faible relativement aux taux très élevés qui prévalent dans l'ensemble du bassin méditerranéen : en Grèce, en Croatie, dans le sud de l'Espagne, dans le sud de la botte italienne, en Sicile et en Sardaigne. Sur ce point, le haut de la péninsule italienne fait exception. Riveraines de la Méditerranée ou de la mer Adriatique, la Toscane, la Ligurie, l'Émilie-Romagne et Vénétie connaissent des taux de chômage inférieurs à 11 %, un taux proche de celui qui prévaut en France continentale et en Europe du nord.

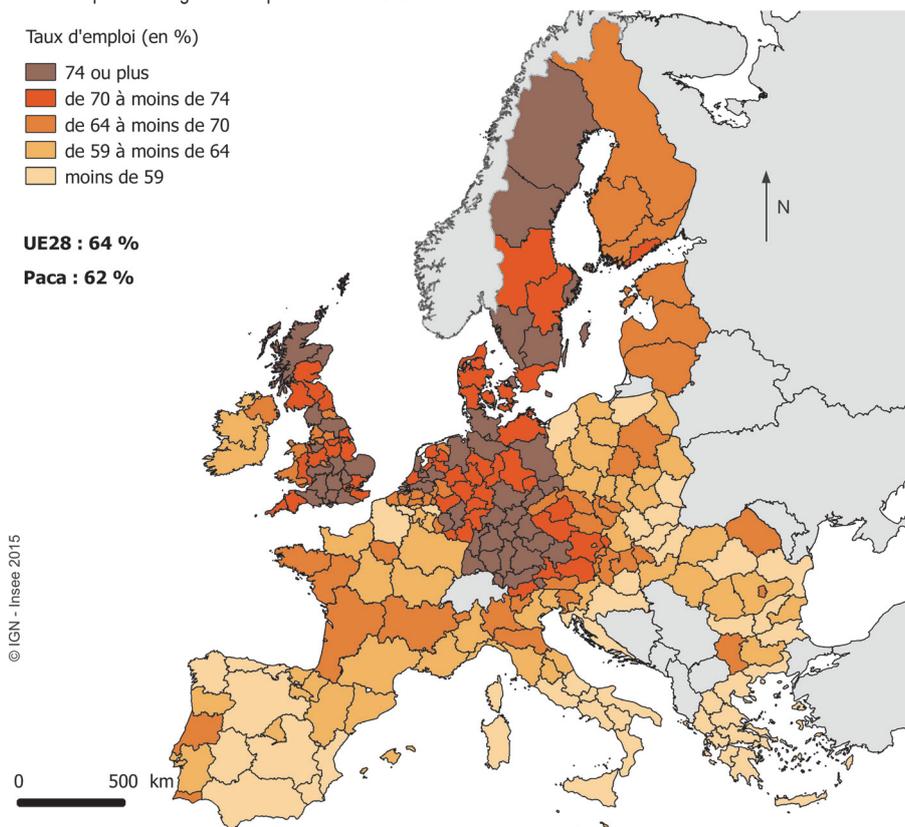
Ces régions italiennes, la Catalogne et Provence-Alpes-Côte d'Azur forment ainsi un groupe de régions méditerranéennes « riches » ; leurs habitants disposent en moyenne d'un revenu élevé ou très élevé comparativement à celui du reste du bassin méditerranéen, de l'est et du nord-est de l'Europe et même de certains comtés du Royaume-Uni. De ce point de vue, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur appartient à la périphérie aisée du cœur actif de l'Union européenne. Cette situation provient d'une combinaison de différents atouts, parmi lesquels figurent les mécanismes nationaux de redistribution et la présence de secteurs de haute technologie et de services à forte valeur ajoutée, au côté des ressources auxquelles on pense plus fréquemment : le tourisme et le complexe industriel et portuaire de Marseille - Fos.

Un trafic maritime en concurrence avec des sites proches

Le grand port maritime de Marseille est le cinquième en Europe selon le tonnage de frêt portuaire. Il dispute en Méditerranée la première place avec le port d'Algésiras à l'entrée du détroit de Gibraltar. Néanmoins,

2 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un taux d'emploi intermédiaire entre le cœur actif de l'Europe et le sud méditerranéen

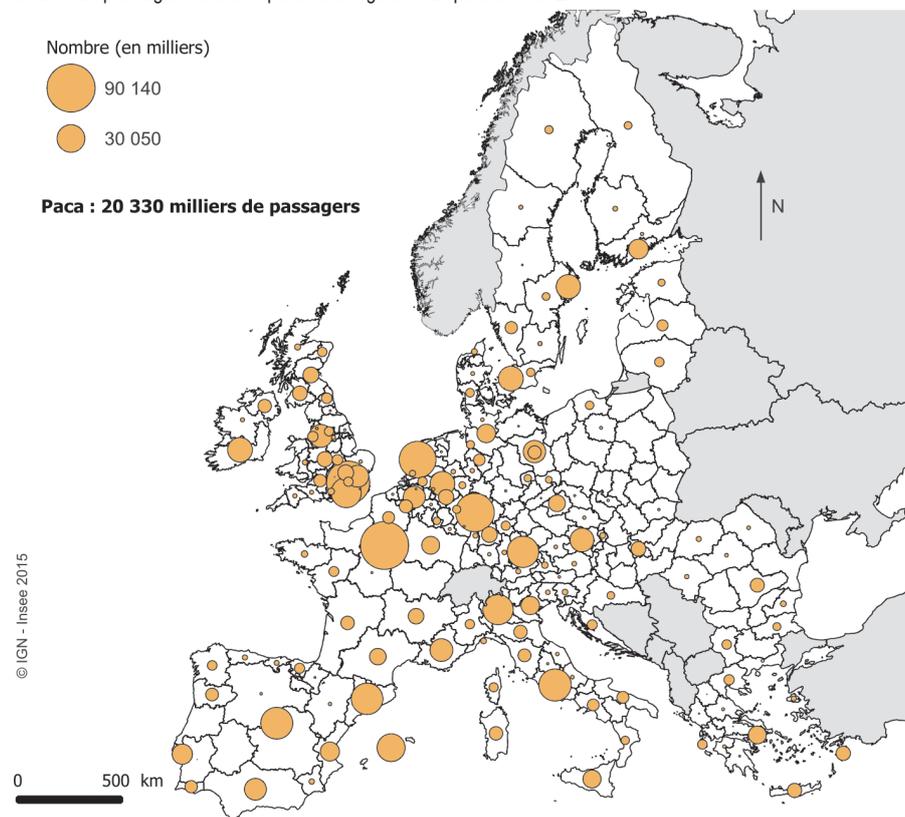
Taux d'emploi des régions européennes en 2013



Note : périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Sources : Eurostat ; Insee, enquête emploi 2013

3 Provence-Alpes-Côte d'Azur est dans la moyenne européenne pour le trafic aérien de passagers

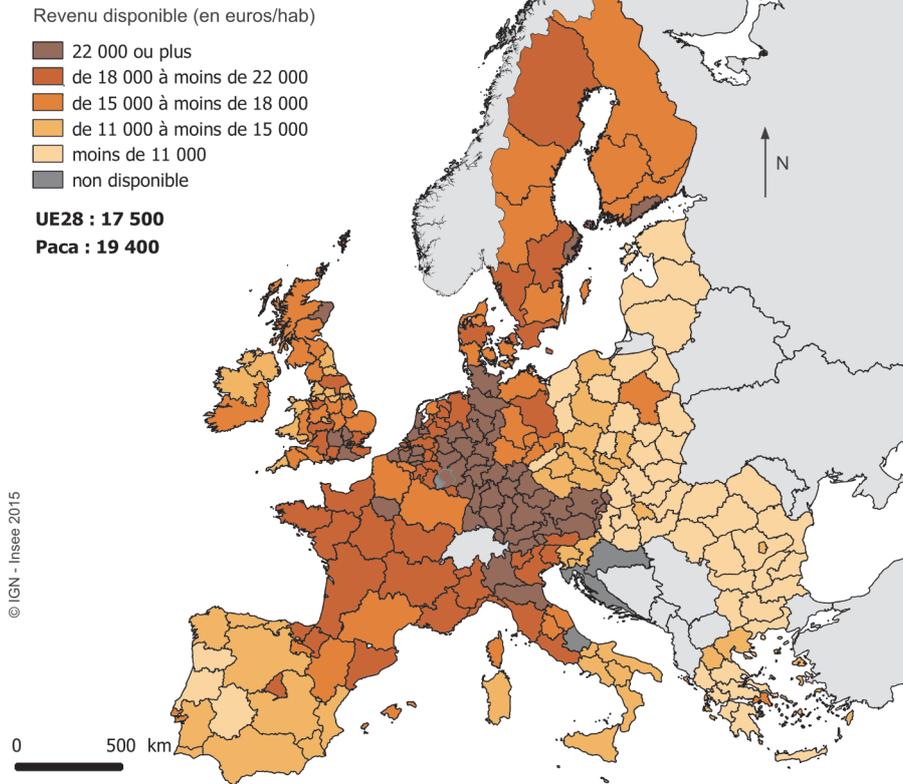
Nombre de passagers des aéroports des régions européennes en 2013



Note : nombre de passagers débarqués et embarqués ; périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Source : Eurostat

4 Provence-Alpes Côte d'Azur appartient à l'Europe aisée

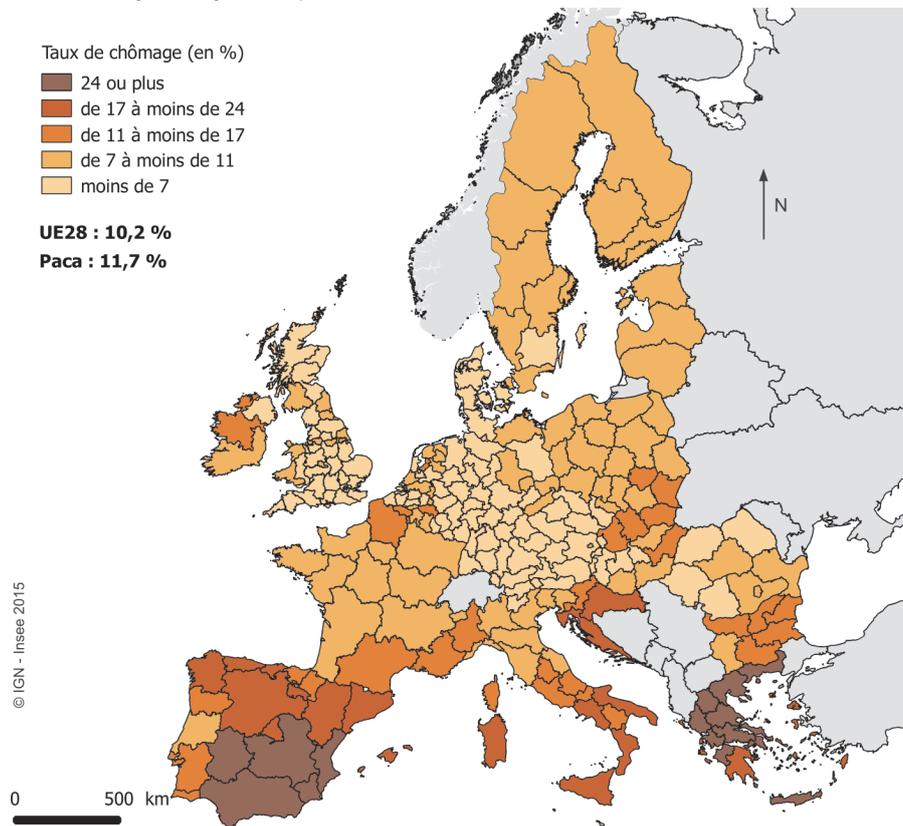
Revenu disponible en standard de pouvoir d'achat relatif à la consommation (SPAC) des régions européennes en 2012



Note : périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Source : Eurostat

5 Le taux de chômage de Paca est élevé comme celui des autres régions du sud de l'Europe

Taux de chômage des régions européennes en 2014



Note : périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Sources : France, Insee, Taux de chômage localisés ; Eurostat, Labour Force Survey

il ne constitue pas une plate-forme mondiale majeure du trafic maritime, à l'instar du seul véritable grand hub européen, Anvers-Rotterdam-Hambourg, porte maritime de la dorsale prospère du cœur de l'Union européenne (figure 6).

Le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) fait partie des nombreux ports qui, en Europe, sont spécialisés ou desservent des territoires limités. En Méditerranée, il est en concurrence avec des sites d'importance proches, comme Algésiras, Valence, Barcelone, Gênes ou Athènes, dans un environnement où de très nombreux ports de taille moyenne maillent les côtes ou desservent les îles (Palerme, Cagliari,...). Ce trafic maritime disséminé n'est pas spécifique à la Méditerranée ; il s'observe partout ailleurs en Europe : au Royaume-Uni, en Manche, en Mer du nord, dans la Baltique...

En France, le port de Marseille occupe certes la première place. Mais il la perd, si l'on assemble les ports complémentaires du Havre et de Rouen, qui se partagent dans l'estuaire de la Seine le trafic à destination de l'Île-de-France.

Une grande région touristique européenne... parmi d'autres

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une grande région touristique de l'Union européenne (figure 7). Les capacités d'accueil dans les hôtels et les campings y sont élevées. Les autres types d'hébergement de loisirs, comme les résidences secondaires et les locations saisonnières, sont également très nombreux. Elle partage cette caractéristique avec trois autres régions françaises : Bretagne, Aquitaine – Poitou-Charentes – Limousin et Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées.

De nombreuses régions européennes sont également très touristiques : en Méditerranée, la Dalmatie, les Cyclades, la Crète, la Sardaigne, les Baléares, la Catalogne, la Toscane, la Vénétie, l'Émilie-Romagne et les Marches ; le Haut-Adige dans les Alpes italiennes ainsi que le Tyrol et Salzbourg dans les Alpes autrichiennes ; enfin, l'Algarve au Portugal, la Cornouailles et le Pays de Galles au Royaume-Uni ou même le Mecklembourg baigné par la mer Baltique en Allemagne. L'importance de l'économie touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur est donc semblable à beaucoup d'autres régions occidentales de l'Europe.

Une région âgée en France, moins en Europe

Provence-Alpes-Côte d'Azur est, avec Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées et Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, l'une des trois régions françaises où le nombre d'habitants âgés de plus de 65 ans rapporté aux moins de 20 ans est le plus élevé (figure 8). Relativement à la France, on peut la qualifier de région âgée.

Ce n'est pas le cas à l'échelle de l'Union européenne. Le problème du vieillissement est beaucoup plus aigu dans de nombreuses régions, notamment dans plusieurs ensembles contigus : l'est de l'Allemagne, le nord de l'Espagne, le Portugal, la Grèce continentale. C'est également le cas dans la majeure partie de l'Italie, de Rome aux Alpes en passant par le Piémont, la plaine du Pô et la Vénétie.

À l'inverse, la proportion de personnes âgées est beaucoup plus faible à l'est de l'Europe, en Flandre, dans la basse vallée du Rhin, en Irlande et dans de nombreux comtés du Royaume-Uni.

En Europe, Provence-Alpes-Côte d'Azur appartient donc plutôt au groupe des régions moyennement âgées : l'âge médian de ses habitants est de 42 ans contre 41 ans et 7 mois en moyenne dans l'Union européenne.

Une démographie relativement dynamique en Europe, faible en France

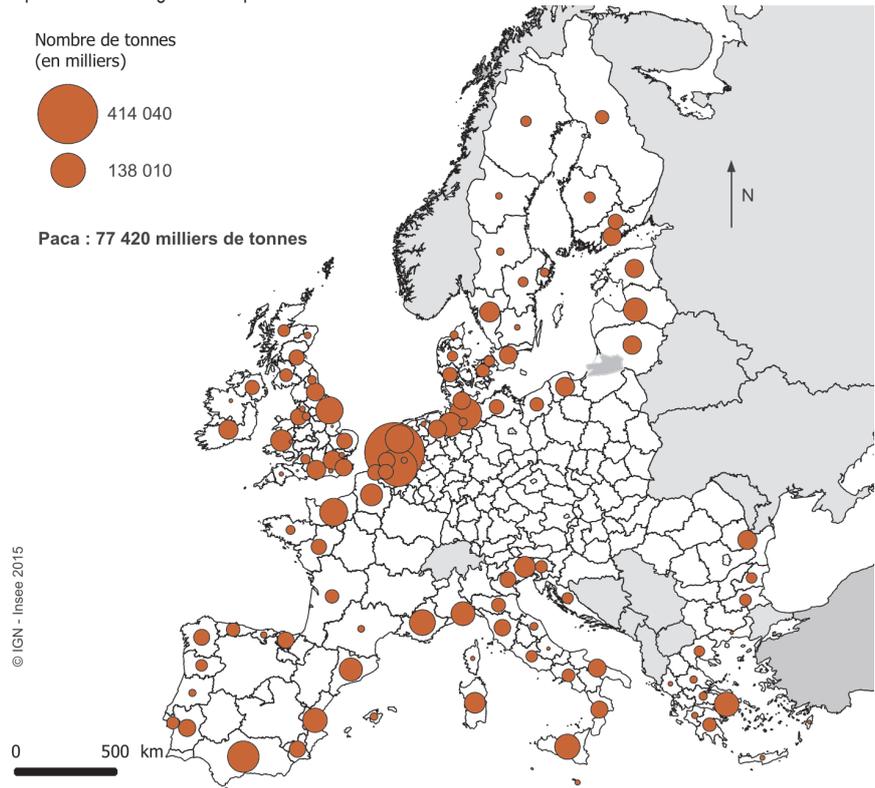
Si l'Union européenne dans son ensemble gagne actuellement de la population, de très nombreuses régions européennes se dépeuplent (figure 9). C'est le cas au Portugal, au sud de l'Italie, en Grèce, ainsi que dans tout l'est de l'Europe, de la Bulgarie aux Pays Baltes en passant par la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie et le sud de la Pologne. C'est également le cas dans deux régions de Suède et surtout au cœur de l'Allemagne sur un périmètre beaucoup plus large que celui de l'ancienne Allemagne de l'Est.

À l'inverse, d'autres régions se peuplent : en Irlande, au sud de l'Espagne, en Italie, dans l'ensemble du Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Danemark, dans toutes les régions françaises et, contrairement aux idées reçues, en Allemagne, dans la vallée du Rhin et en Bavière notamment.

Au sein de cet ensemble, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est plus une des plus dynamiques. Elle l'était depuis les

6 Marseille 5^e port et Provence-Alpes-Côte d'Azur 8^e région pour le fret portuaire dans l'Union européenne

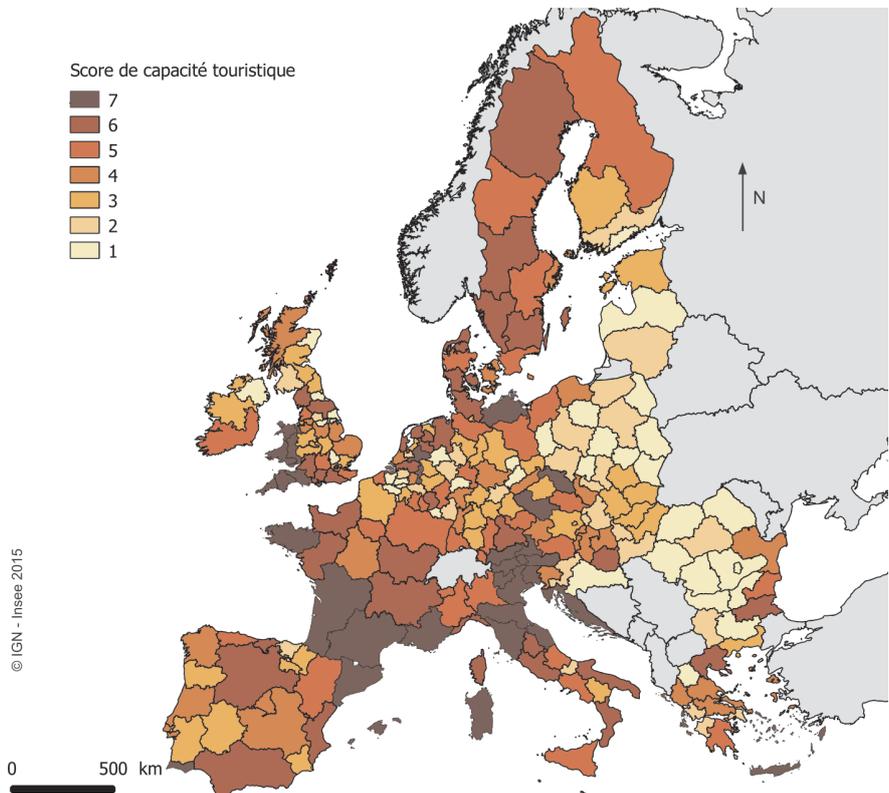
Fret portuaire des régions européennes en 2013



Note : fret débarqué et embarqué ; périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Source : Eurostat

7 Provence-Alpes-Côte d'Azur est une grande région touristique européenne

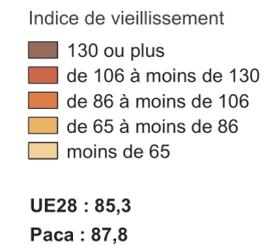
Capacité touristique des régions européennes en 2013



Note : le score représenté est basé sur le taux de fonction touristique et le nombre de lits ; périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.
Source : Eurostat

8 Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région âgée, mais moins que d'autres

Indice de vieillissement des régions européennes en 2012



© IGN - Insee 2015

0 500 km

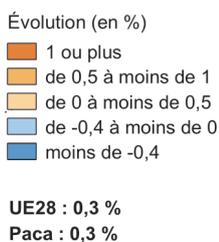
Note : l'indice de vieillissement est le rapport des 65 ans ou plus aux moins de 20 ans ; périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.

Source : Eurostat

années 60, du fait d'arrivées nombreuses sur son territoire. Cette attractivité résidentielle est actuellement ralentie et, dans le nouveau paysage des régions françaises, elle appartient désormais au groupe le moins dynamique sur le plan démographique. ■

9 Paca n'est plus dans le groupe des régions démographiquement dynamiques

Évolution annuelle de la population des régions européennes entre 2007 et 2012



© IGN - Insee 2015

0 500 km

Note : périmètre des régions françaises au 1^{er} janvier 2016.

Source : Eurostat

Pour en savoir plus

- Le site internet d'Eurostat <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>
- « PIB au niveau régional », Eurostat, mai 2015
- « La France et ses territoires - Édition 2015 », *Insee Références*, avril 2015

Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une richesse paysagère remarquable qui reflète sa diversité : des montagnes alpines au nord et à l'est occupant la moitié de la surface de son territoire, de la vallée du Rhône à l'ouest jusqu'au littoral méditerranéen long de 800 kilomètres. Dotée de nombreux espaces naturels, la région abrite un patrimoine exceptionnel qui constitue un atout majeur et lui confère une identité alliant urbanité et qualité de vie. Haut lieu de la biodiversité mondiale, la préservation de sa richesse naturelle exceptionnelle est un enjeu essentiel pour un territoire qui connaît d'importantes mutations induites par les activités humaines : la réduction des surfaces agricoles, une forte urbanisation, le développement d'un réseau d'infrastructures linéaires de transports et d'énergie fragmentant les espaces naturels, des pollutions multiples. Ce patrimoine naturel est d'autant plus vulnérable que la région est particulièrement exposée aux impacts du changement climatique.

Jean-Jacques Arrighi, Insee

Agnès Verdeau, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une région constituée au trois quarts d'espaces naturels

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une très grande variété d'espaces naturels : la haute montagne au nord et à l'est jusqu'à la mer Méditerranée ; collines, plateaux et massifs au centre ; zones humides dans le delta du Rhône ; vallées du Rhône et de la Durance ; étroites plaines littorales enclavées dans le relief de Toulon à Nice. Cette richesse paysagère est aussi le résultat de la variété des climats, entre climat méditerranéen sur la bande littorale et climat montagnard dès 800 mètres d'altitude. De la combinaison des caractéristiques géo-morphologiques et climatiques émergent cinq grands ensembles paysagers distincts : les Alpes du Sud, la Haute Provence ou moyen pays, la Basse Provence ou collines provençales, les plaines provençales et littorales, et la Provence cristalline (figure 1).

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région forestière française : 48 % des superficies sont boisées contre 29 % en moyenne nationale. Une très grande variété d'espèces se côtoient : pins sylvestres, hêtres et mélèzes dans les Alpes ; chênes pubescents, chênes verts, arbousiers, bouleaux en plaine ; pins d'Alep, pins parasols, mimosas, cèdres sur le littoral ; maquis denses et garrigues arbustives sur les plateaux et les versants arides des massifs qui dominent les Bouches-du-Rhône et le Var. De plus, la forêt s'étend et cette progression s'exerce sur les espaces naturels ouverts et les zones agricoles.

Cette diversité des espaces naturels et ruraux, qui ne se retrouve dans aucune autre

région de métropole, constitue un atout majeur pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les espaces naturels dominent l'occupation du sol (75 % contre 34 % en moyenne en France). Ils contribuent à l'attractivité résidentielle et touristique de la région. Les paysages agricoles (17 % du territoire régional) jouent un rôle essentiel pour l'accessibilité et l'entretien de ce patrimoine. Toutefois, le cadre de la vie quotidienne de

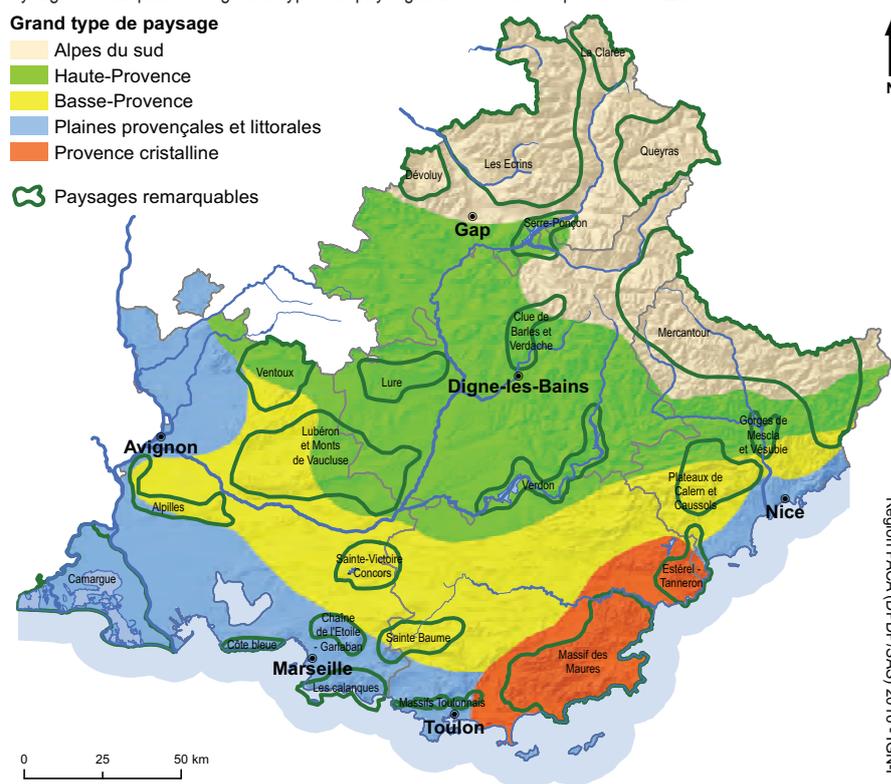
la majorité des habitants s'inscrit dans les 8 % de la superficie régionale constituée des espaces urbains et périurbains (figure 2).

Une biodiversité exceptionnelle, des énergies renouvelables en progression

Ce patrimoine naturel singulier abrite une diversité exceptionnelle d'espèces

1 Cinq grands ensembles paysagers distincts, de très nombreux sites remarquables

Paysages remarquables et grands types de paysages de Provence-Alpes-Côte d'Azur



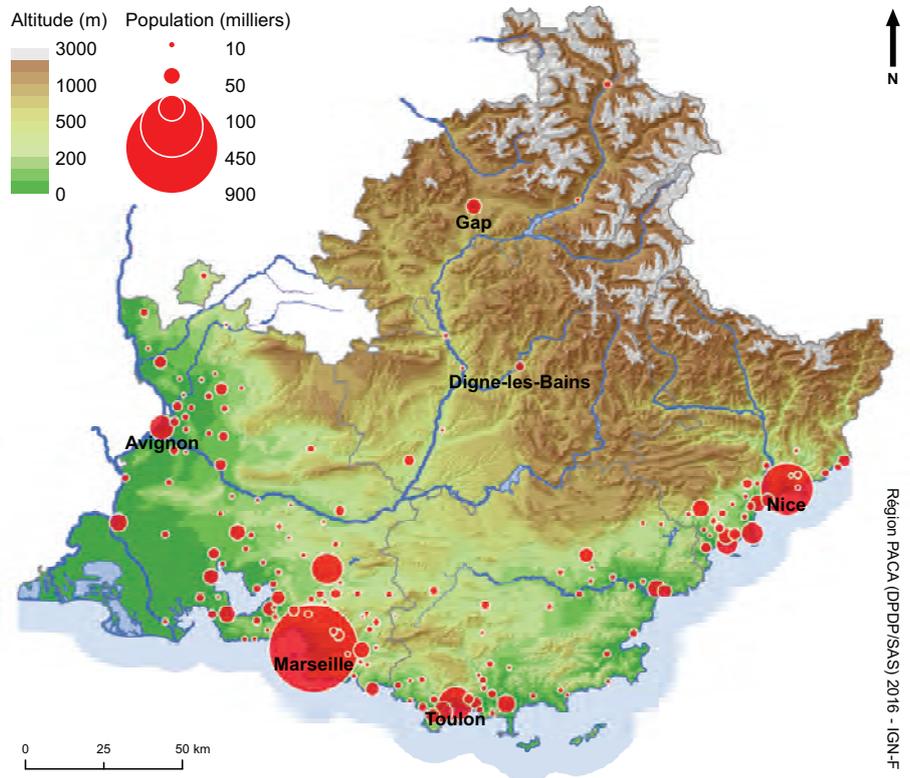
naturelles. Près des deux tiers des espèces végétales françaises et un tiers des espèces d'insectes sont présents dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La faune et la flore régionale se caractérisent par un fort taux d'endémisme et la présence d'un grand nombre d'espèces rares ou menacées. La préservation et la restauration des continuités écologiques constituent dès lors un enjeu essentiel pour le maintien de la biodiversité régionale. Elle est fragilisée par la fragmentation induite par la dilatation périurbaine des villes, qui s'accompagne d'une artificialisation des sols. Préserver la couverture de la Trame Verte et Bleue représente une tâche ambitieuse. Elle couvre en effet 63 % de la surface régionale. 59 % de cet espace est identifié comme réservoirs de biodiversité et 4 % assure une fonction de corridors écologiques (figure 3).

La mer Méditerranée compte parmi les dix « hot-spots » de biodiversité de la planète : elle abrite près de 10 % des espèces répertoriées mondialement pour 1 % de la surface totale des océans. La préservation de ses écosystèmes constitue donc un autre enjeu majeur qui concerne la région mais dépasse son strict cadre.

Avec 46 000 km de cours d'eau, Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une ressource en eau abondante, disponible et de bonne qualité. Elle est répartie en quatre grands bassins hydrographiques : le Rhône, la Durance, les cours d'eau côtiers et les affluents de l'Isère. La Durance et son principal affluent, le Verdon, constituent la ressource principale. Elle couvre 60 % des usages. Les nombreux aménagements hydrauliques et hydroélectriques présents sur le territoire permettent de distribuer cette ressource par d'importants transferts d'eau vers les zones peuplées qui sont déficitaires pour la plupart.

Le territoire régional bénéficie d'un fort potentiel d'énergies renouvelables, lesquelles représentent 31 % de la consommation régionale (20 % en moyenne au niveau national). En 2012, 78 % de la production régionale d'électricité provient des énergies renouvelables, dont 69 % pour l'hydroélectricité. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région productrice d'hydroélectricité, derrière Auvergne - Rhône-Alpes. Longtemps première région photovoltaïque, elle est désormais devancée par l'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes et Auvergne - Rhône-Alpes. En matière d'éolien (4 parcs éoliens) et de bois énergie (284 installations), la région dispose également d'un potentiel important.

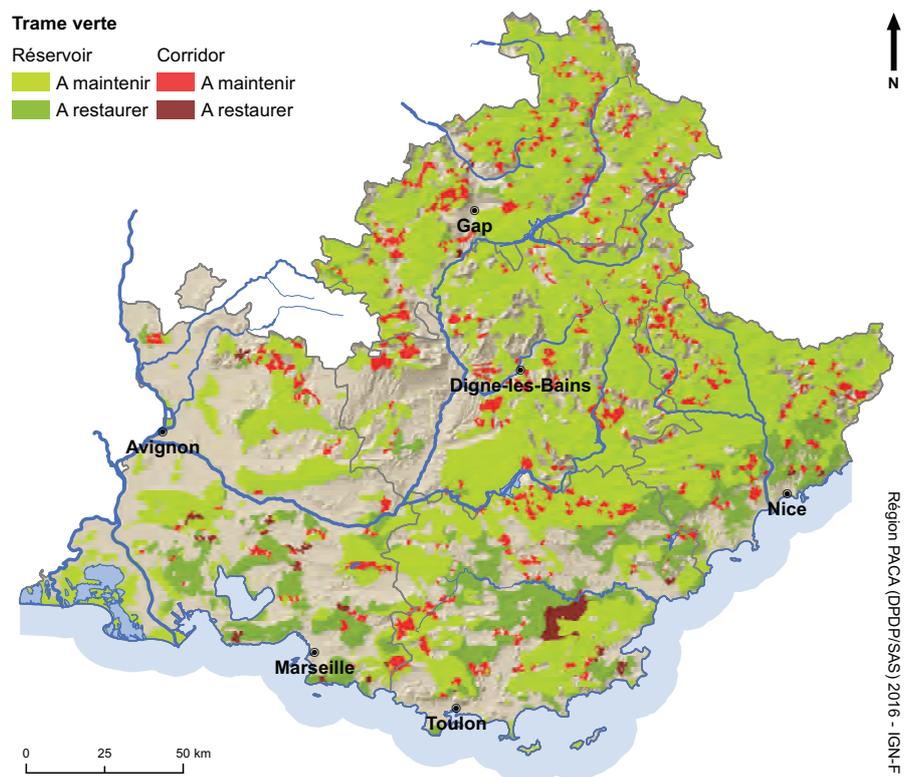
2 Les trois quarts de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur résident sur le littoral
Géographie physique et population 2012 de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : seules sont représentées les communes de 5 000 habitants ou plus.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

3 Une continuité écologique à préserver, la Basse Provence en point de vigilance

Trame verte : corridors écologiques et réservoirs de bio-diversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : Réservoirs et corridors identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).
Sources : Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur ; SRCE - TVB

Une progression rapide des sols artificialisés

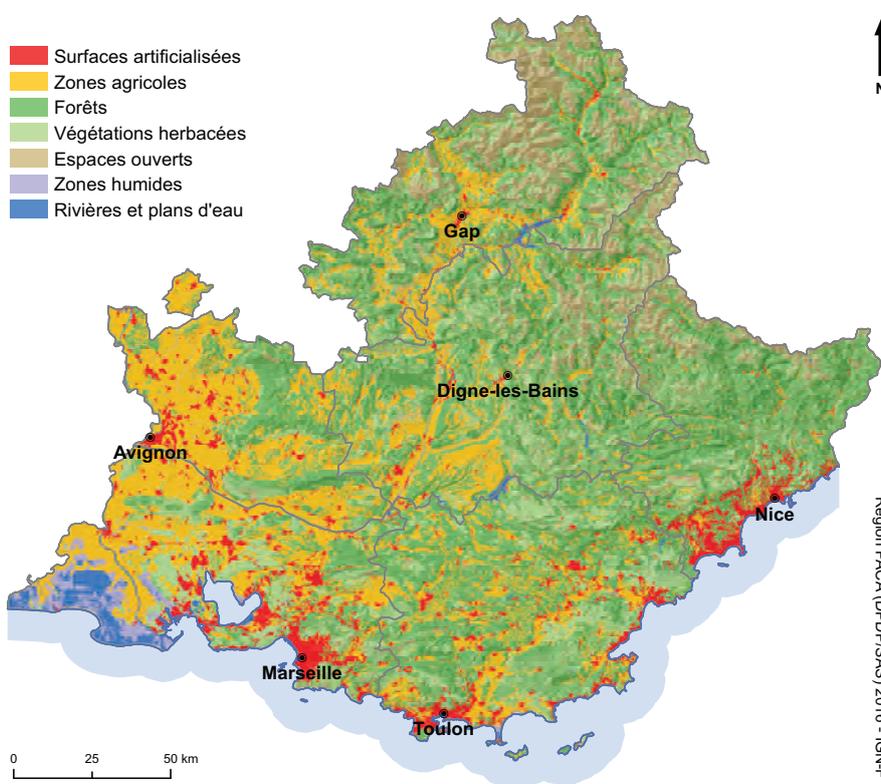
L'accélération de la périurbanisation engendre une progression massive et rapide des espaces artificialisés. Le grignotage diffus des lotissements, des zones commerciales et des zones d'activité, s'accompagne des réseaux nécessaires (eau, électricité, communications, routes, parkings) et s'exerce au détriment des terres agricoles et des milieux naturels. Il conduit à des phénomènes de mitage et de fragmentation des

espaces naturels (figure 4). Entre 2006 et 2012, la part des sols artificialisés dans l'ensemble des sols de Provence-Alpes-Côte d'Azur est passée de 7,0 % à 8,1 %. C'est une hausse plus importante qu'en moyenne en France métropolitaine. Cette progression est particulièrement prononcée dans les Bouches-du-Rhône (passant de 13,3 % à 17,0 %), et dans une moindre proportion dans le Var (de 9,1 % à 10,2 %) (figure 5).

L'artificialisation des sols se fait surtout aux dépens de l'activité agricole : la surface agricole utilisée (SAU) a chuté de 12 %

entre 2000 et 2010, soit un rythme quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Une singularité de la région apporte en partie l'explication à cette tendance forte : 44 % de la surface agricole utile (SAU) est localisée dans les communes urbaines, une proportion près de trois fois supérieure à la moyenne de France métropolitaine (15 %). En effet, les terres les plus productives se situent dans les zones fortement peuplées (littoral, vallées) et la concurrence foncière est d'autant plus vive que plus de la moitié des exploitations agricoles sont situées dans des pôles urbains ou à proximité de ceux-ci, et sont directement confrontées à l'étalement urbain. Sur les dix dernières années, près d'une exploitation sur quatre a disparu.

4 Artificialisation des sols : massive sur le littoral et mitage en Basse Provence et dans la Vallée du Rhône
Occupation du sol de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : Nomenclature mixte entre niveau 1 et niveau 2 Corine Land Cover.
Sources : MEDDE/CGCD/SOeS, Corine Land Cover 2012

Une région particulièrement concernée par les politiques de protection du patrimoine naturel

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région particulièrement concernée par les politiques de protection des espaces et des espèces naturelles. Près de 6 % du territoire est soumis à une protection réglementaire (1 % en moyenne au niveau national).

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), qui identifie les secteurs de conservation de la biodiversité, retient 54 % du territoire régional, deux fois plus qu'en France. D'autres outils dédiés à la préservation de la biodiversité et des milieux naturels sont également développés. Avec 30 % de la superficie régionale occupée par des sites Natura 2000 (10 % en France), la gestion écologique européenne des milieux remarquables s'efforce de tenir compte des nécessités contingentes, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales.

5 L'artificialisation des sols en progression rapide à l'ouest de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Part des sols artificialisés par département de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2006 à 2012

	2006	2007	2008	2009	2010	2012
Alpes-de-Haute-Provence	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1
Hautes-Alpes	2,3	2,5	2,6	2,8	2,8	2,8
Alpes-Maritimes	7,4	7,4	7,4	7,6	7,7	7,8
Bouches-du-Rhône	13,3	13,4	13,5	13,5	14,0	17,0
Var	9,1	9,2	9,4	9,4	9,7	10,2
Vaucluse	11,0	11,0	10,4	10,9	11,0	11,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,0	7,1	7,1	7,2	7,4	8,1
France métropolitaine	8,3	8,5	8,6	8,8	8,9	9,1

Source : SSP, enquête Teruti-Lucas

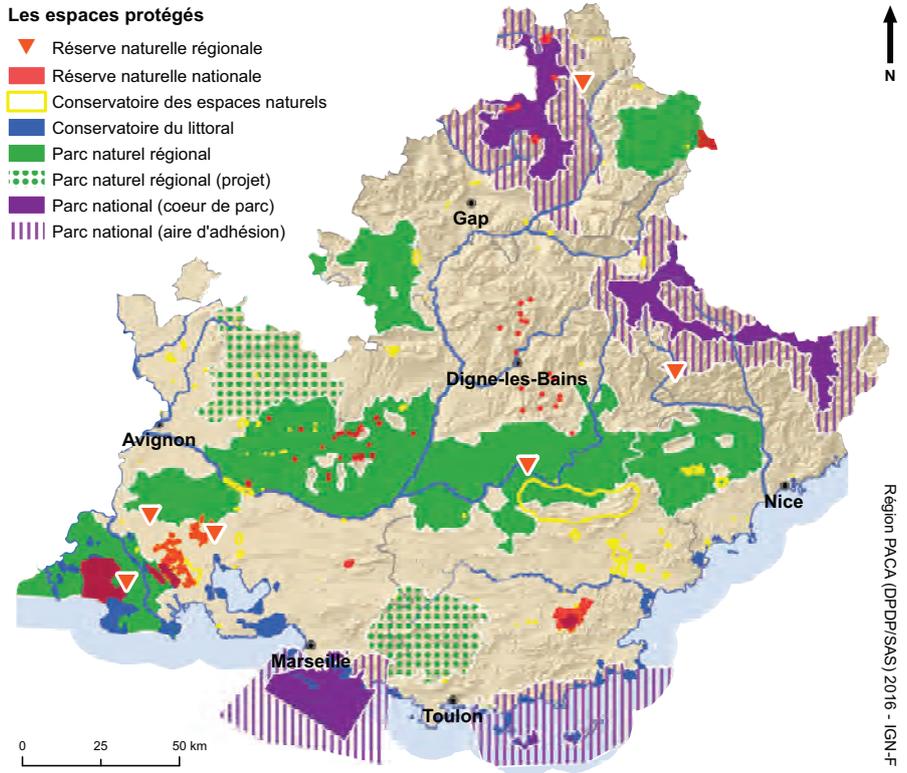
Sur dix parcs nationaux, quatre sont localisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Calanques, Port-Cros, Écrins, Mercantour). À ceux-ci s'ajoutent douze réserves naturelles nationales. Moins contraignantes, les initiatives locales permettent de gérer et de valoriser les espaces naturels. Aux sept parcs naturels régionaux existants (Alpilles, Camargue, Luberon, Verdon, Préalpes d'Azur, Queyras et Baronnies provençales), s'ajoutent deux projets (Sainte-Baume et Mont Ventoux). Enfin, six réserves régionales complètent la préservation des milieux et habitats, où se concentrent certaines espèces à haute valeur patrimoniale (figure 6).

De fortes émissions de CO₂ et une sur-exposition aux risques induits par le changement climatique

Stress thermique, précipitations extrêmes, inondations, glissements de terrain, pollution de l'air, ou encore rareté de l'eau, sont autant de risques qui, amplifiés par le changement climatique, menacent le patrimoine naturel de la région, et plus généralement son activité économique et sa population. Cinq types de risques naturels sont présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur : inondation, incendie, mouvement de terrain, tremblement de terre et avalanche. À ceux-ci s'ajoute l'érosion du trait de côte dans la plupart des communes littorales. Ainsi, toutes les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont exposées à au moins un risque naturel, et la plupart d'entre elles en cumulent plusieurs (figure 7). ■

6 4 parcs nationaux, 7 parcs régionaux, 18 réserves naturelles... Un dispositif public de protection très actif en Provence-Alpes-Côte d'Azur

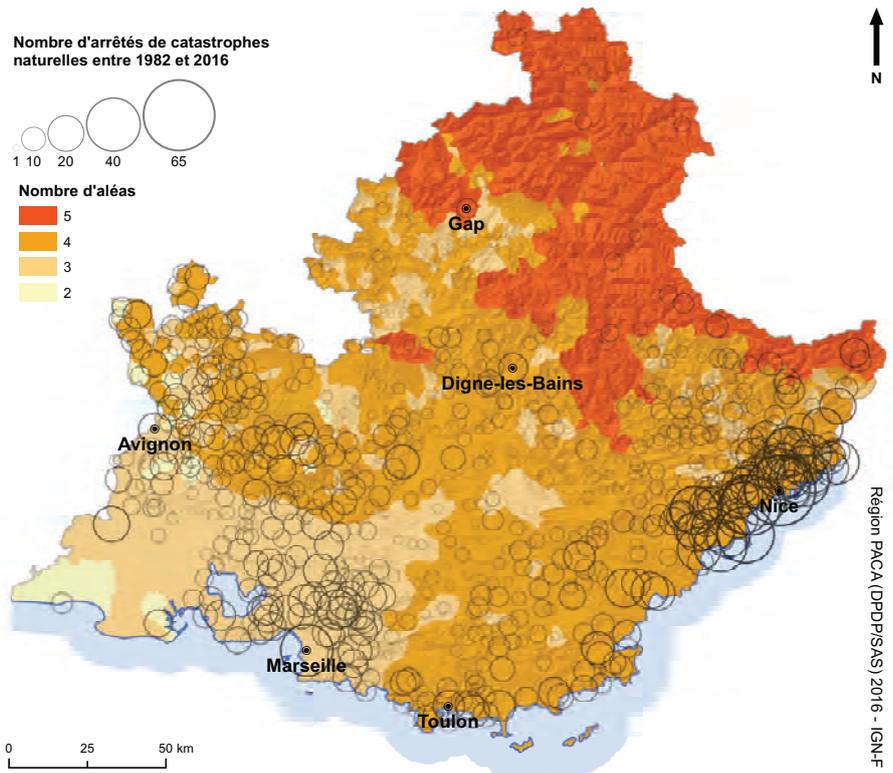
Périmètre des espaces naturels protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Dreal Paca, MNHM, Conservatoire du Littoral

7 Une forte exposition aux risques naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Variété et fréquence des arrêtés de catastrophe naturelle par commune de Paca



Note : le risque est la conflation d'un aléa (mouvement de terrain, séisme, feu de forêt, avalanche, inondation) et d'une zone géographique à enjeux (humains, économiques ou environnementaux).

Source : Base Gaspar 2016 (prim.net)

Pour en savoir plus

- « Le Profil Environnemental Régional », Dreal Paca, Région Paca, Édition 2015
- « Tableau de bord du développement durable en Paca », Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Édition 2015
- « Biodiversité, une chance pour nos territoires », Observatoire régional de la Biodiversité, mai 2015
- « Schéma Régional Climat Air Énergie », Dreal Paca, Région Paca, Édition 2014

Le logement, entre contraintes géographiques et concurrence touristique

Du fait de sa géographie, les zones habitables en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont soumises à de fortes contraintes. Le prix du foncier y est particulièrement élevé, l'habitat plus souvent collectif et l'accès à la propriété difficile. Le logement social est peu présent, en particulier sur la Côte d'Azur.

La part de résidences secondaires est très élevée, notamment sur le littoral des Alpes-Maritimes et du Var. Néanmoins, ces dernières années, c'est dans les villes des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse que la proportion de résidences secondaires dans le parc de logements augmente le plus. À l'inverse, dans la périphérie des aires urbaines, elle diminue et la part de résidences principales s'accroît.

Jean-Jacques Arrighi, Stéphanie Durieux, Insee

Une ressource foncière rare dans une région essentiellement montagneuse

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 80 % des habitants sont concentrés sur 21 % de l'espace (*figure 1*). La région est constituée d'une succession de barres montagneuses orientées Est - Ouest. Du littoral méditerranéen à la barre des Écrins, les massifs s'enchaînent : Maures, Estérel, Calanques, Sainte-Baume, Sainte-Victoire, Alpilles, Luberon, montagne de Lure, mont Ventoux... Tandis qu'à l'est, les pré-Alpes calcaires, abruptes et inhospitalières, s'achèvent sur la dorsale du Mercantour qui descend jusqu'à la mer. La population se concentre sur les étroites plaines côtières, dans la vallée de la Durance et surtout dans la basse vallée du Rhône. Le foncier constructible est rare. D'une part, l'habitat est en conflit avec d'autres usages (commerciaux, industriels, agricoles ou touristiques). D'autre part, il est contraint par la prévention des risques naturels. Le risque inondation est très étendu dans la basse vallée du Rhône et les crues soudaines des torrents et des fleuves côtiers provoquent régulièrement de graves dégâts, parfois accompagnés de pertes humaines. Cette ressource physique limitée contribue en partie au prix élevé du foncier dans la région.

L'habitat collectif prédomine

La place importante d'espaces difficilement aménageables explique la prévalence de l'habitat collectif dans la région. Ainsi, la part des maisons individuelles dans l'ensemble des logements est de seulement 42,6 %, contre 56,5 % en moyenne en France métropolitaine (*figure 2*). Le logement collectif est largement prédominant

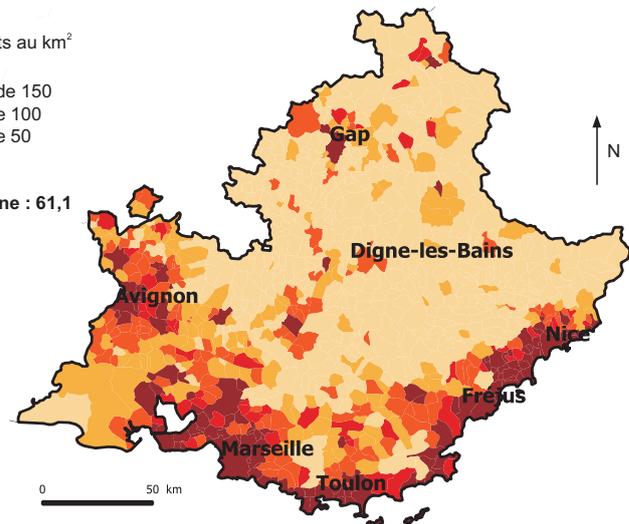
1 Une très forte densité de logements uniquement sur le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Densité de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

Nombre de logements au km²

- 150 ou plus
- de 100 à moins de 150
- de 50 à moins de 100
- de 25 à moins de 50
- moins de 25

France métropolitaine : 61,1
Paca : 93,0



Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'habitat collectif prédomine

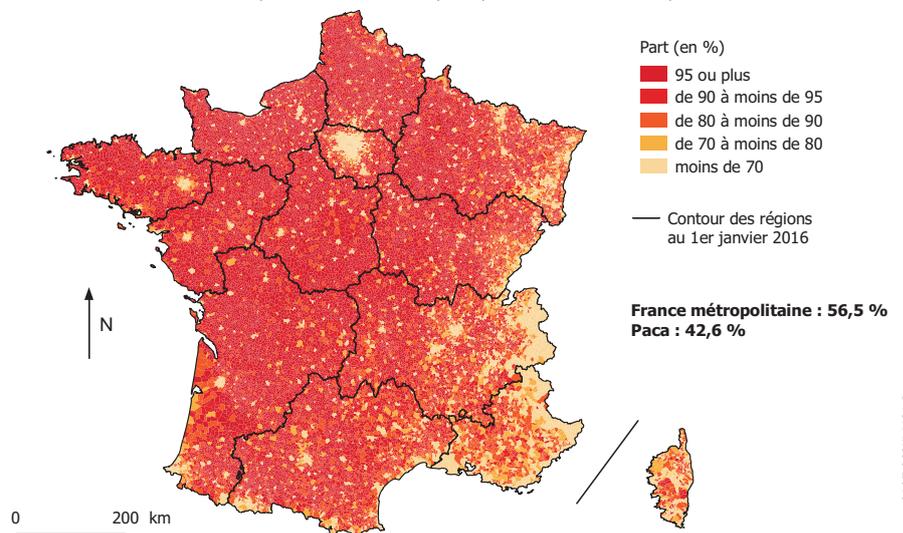
Part des maisons individuelles parmi les résidences principales en France métropolitaine en 2012

Part (en %)

- 95 ou plus
- de 90 à moins de 95
- de 80 à moins de 90
- de 70 à moins de 80
- moins de 70

— Contour des régions au 1er janvier 2016

France métropolitaine : 56,5 %
Paca : 42,6 %



Source : Insee, Recensement de la population 2012

sur le littoral densément peuplé, plus particulièrement sur celui des Alpes-Maritimes où seules 30 % des résidences principales sont des maisons. Cette part est particulièrement faible dans certaines communes des Alpes-Maritimes : Beausoleil (6,1 %), Nice (8,2 %), Beaulieu-sur-Mer (10,5 %). Elle est plus élevée dans les Bouches-du-Rhône (38,9 %) et atteint 17,0 % à Marseille. Les constructions nouvelles confirment et accentuent ce primat du collectif : parmi les logements récents, deux sur trois sont collectifs en Paca et près de quatre sur cinq dans les Alpes-Maritimes. Ces nouveaux logements sont le plus souvent construits en dehors des grandes villes et participent d'une périurbanisation qui est donc loin d'être exclusivement pavillonnaire.

Néanmoins, dans les départements non littoraux, l'habitat individuel prédomine : sa part atteint 66,3 % dans les Alpes-de-Haute-Provence et 64,8 % dans le Vaucluse, où le « mitage » pavillonnaire est très prononcé. En montagne, les logements sont plutôt collectifs dans les villes et les stations de ski, et individuels dans les villages. Certains d'entre eux gagnent de nombreux habitants du fait de la périurbanisation, autour de Gap notamment.

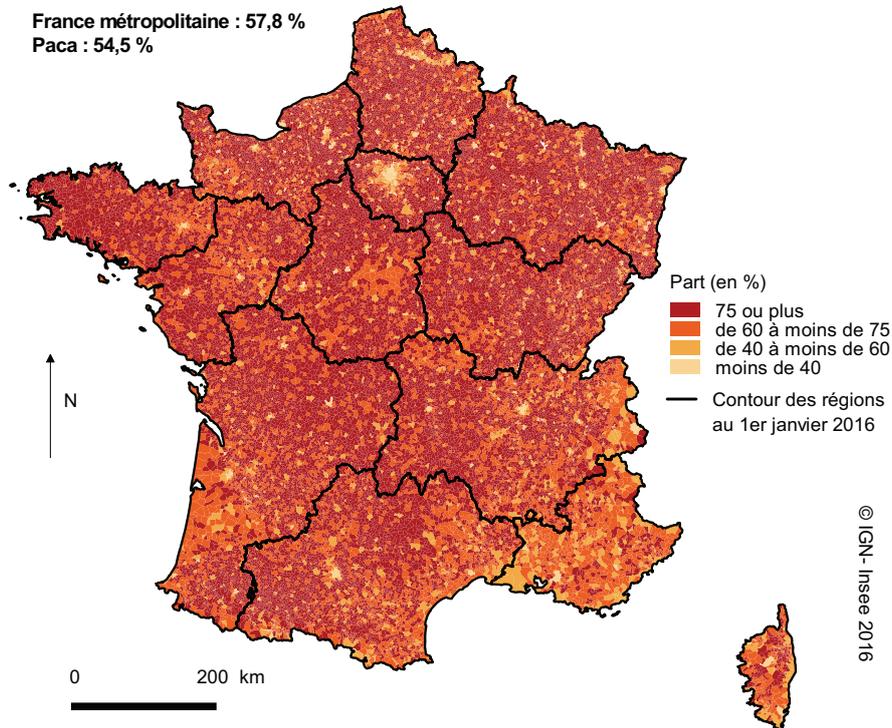
Le logement collectif s'accompagne d'une certaine sur-occupation des résidences principales, particulièrement fréquente pour les ménages en situation de pauvreté. Elle est plus forte en Paca qu'en moyenne en France métropolitaine (12,8 % contre 9,7 %), notamment dans les Alpes-Maritimes (19,9 %). Néanmoins, en Paca comme ailleurs, cette sur-occupation diminue, du fait du mouvement sociétal de décohabitation et de diminution de la taille des ménages.

Moins de ménages propriétaires

Seuls 54,5 % des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont propriétaires de leur résidence principale (figure 3). La région est dans les derniers rangs en termes d'accès à la propriété, juste avant l'Île-de-France et la Corse, et bien en dessous de la moyenne métropolitaine (57,8 %). Sur le littoral méditerranéen et dans les grandes villes, l'accès à la propriété est financièrement difficile et les ménages sont moins souvent propriétaires. Dans les Bouches-du-Rhône en particulier, pression foncière et pauvreté freinent l'accès à la propriété : seuls 51,0 % des résidences principales sont la propriété de leurs occupants. Ce département est celui de la

3 Moins de propriétaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ailleurs

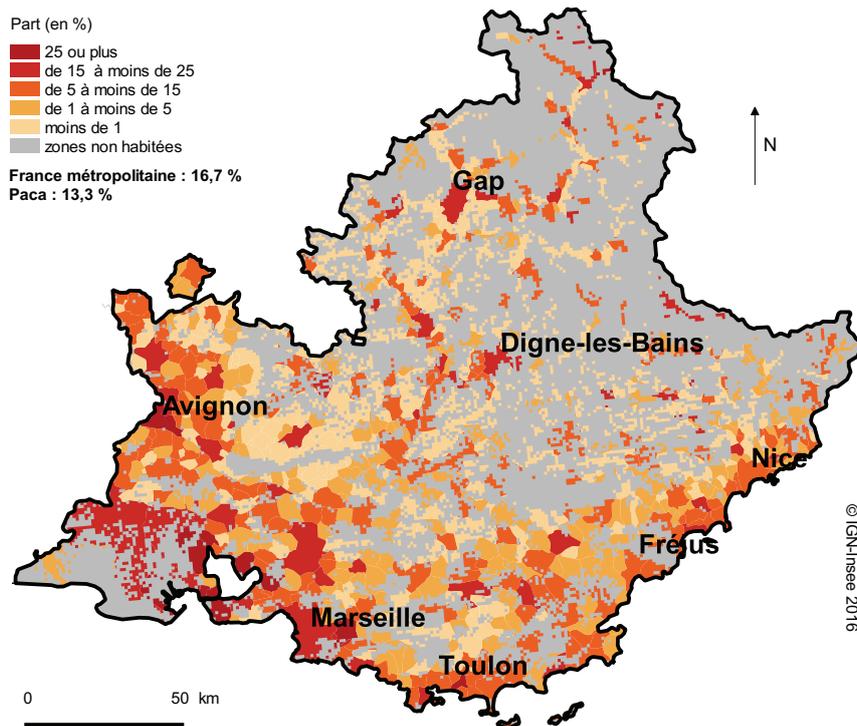
Part des propriétaires parmi les résidences principales en France métropolitaine en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

4 Peu de logements sociaux, notamment sur la Côte d'Azur

Part du parc social dans les résidences principales en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

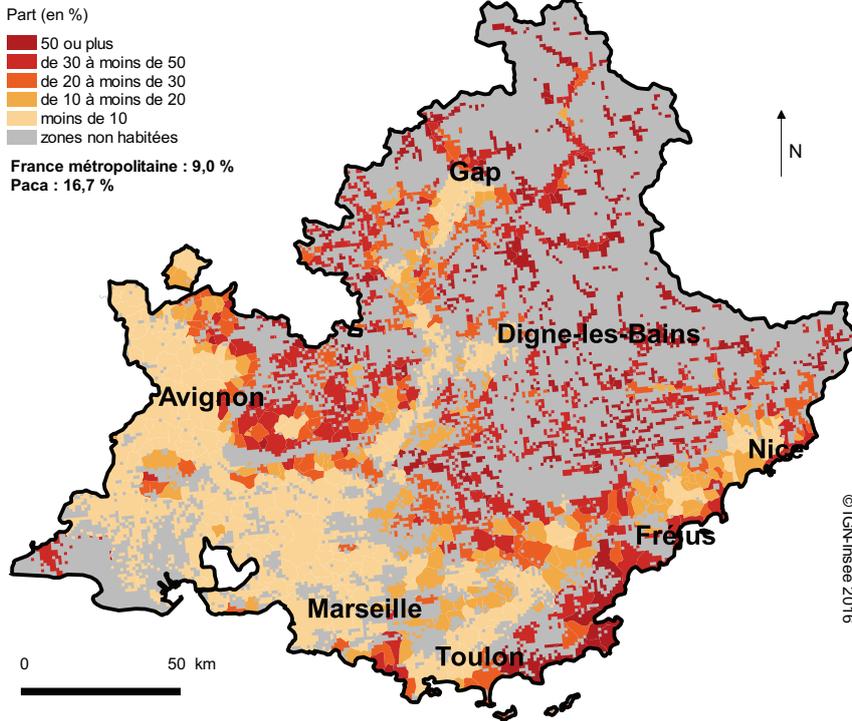


Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infra-communal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.

Sources : Insee, Recensement de la population 2011 ; SOeS, parc locatif social 2013

5 Entre Toulon et Fréjus, les résidences secondaires représentent plus de la moitié des logements

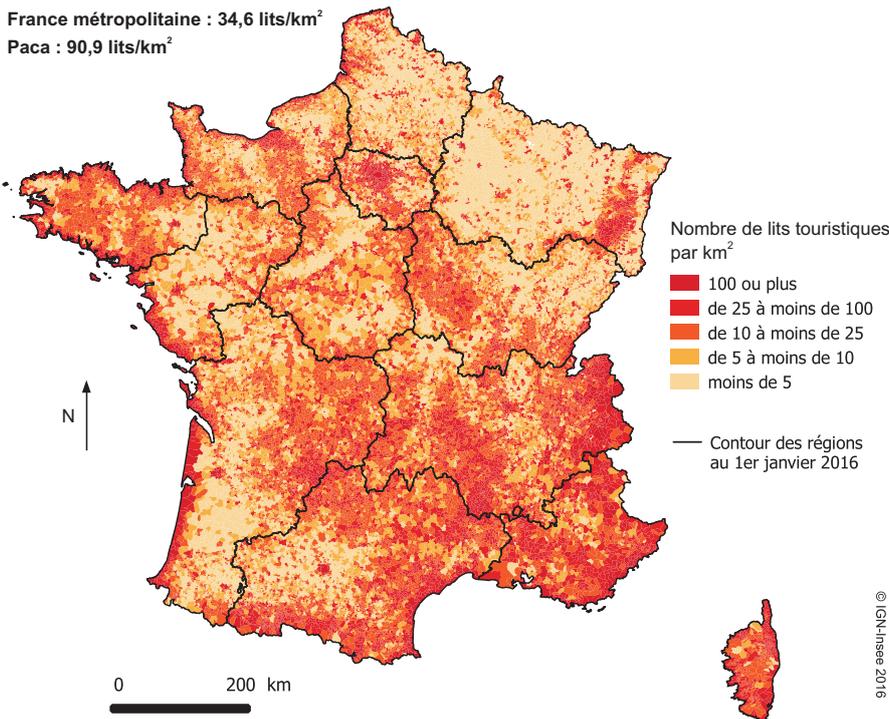
Part des résidences secondaires dans le parc de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infra-communal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

6 Mer et montagne génèrent une forte capacité d'accueil touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Densité de lits touristiques en France métropolitaine en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012 - Pôle de compétence tourisme données 2015

région où la part de propriétaires est la plus faible et figure parmi les derniers de métropole selon ce critère.

Peu de logements sociaux

Pour autant, les logements sociaux sont peu présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils ne représentent que 13,3 % du parc des résidences principales contre 16,7 % en moyenne pour la France métropolitaine. Ils sont très inégalement répartis sur le territoire (figure 4). Concentrés principalement sur Marseille, Avignon et l'ouest de l'étang de Berre, ils sont peu nombreux dans les Alpes-Maritimes (à l'exception de Valbonne, Grasse et Nice) et dans le Var (hormis La Seyne, Draguignan et Brignoles). En corollaire, la vacance de logements sociaux est très faible dans la région (2,7 %) et les jeunes locataires ont plus de difficultés qu'ailleurs à accéder au parc social.

De nombreuses résidences secondaires...

Pour 100 habitants permanents, Paca dispose de 58 lits supplémentaires destinés à l'accueil des touristes dans des hôtels, des campings, et surtout dans des résidences secondaires. En 2012, 16,7 % des logements sont des résidences secondaires dont l'usage peut être privatif, locatif et/ou patrimonial (figure 5). C'est presque deux fois plus que la moyenne métropolitaine (9,0 %). Paca dispose du second parc de résidences secondaires (486 120 en 2012), juste derrière la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dont le territoire est beaucoup plus vaste.

La répartition de la capacité touristique est très inégale au sein de la région. C'est sur la bande littorale, de Nice à Marseille, et tout particulièrement entre Cannes et Menton, que la densité de résidences secondaires et de lits touristiques est la plus forte (figure 6). Les Alpes-Maritimes et le Var concentrent ainsi sept résidences secondaires sur dix. Leur part relative dans l'ensemble des logements dépend de la vocation touristique des territoires : elle est très élevée de Fréjus à Toulon et dans les parcs naturels de l'intérieur (Luberon, Verdon, Haute-Durance, Écrins, Queyras et Mercantour). De ce fait, 44,1 % des logements des Hautes-Alpes et 30,6 % de ceux des Alpes-de-Haute-Provence sont des résidences secondaires. En revanche, elles ne représentent que 3,3 % du parc de logements des Bouches-du-Rhône.

Enfin, le parc de résidences secondaires augmente actuellement plus vite que celui de l'ensemble des logements (+ 1,3 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012, contre + 1,0 %).

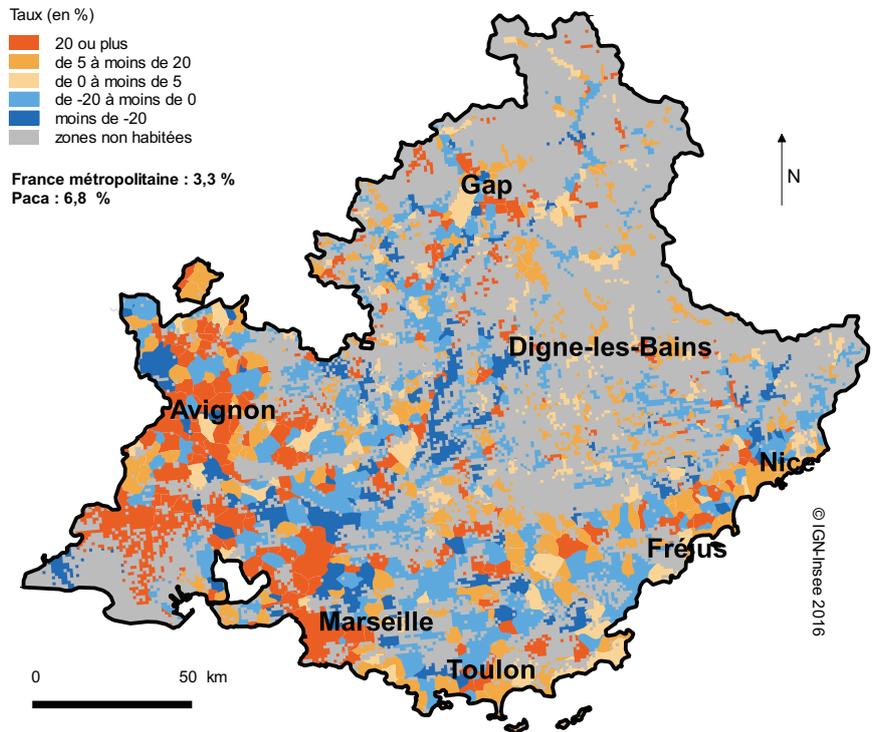
... en progression dans les centres urbains

Depuis quelques années, une tendance nouvelle se confirme : c'est dans les centres urbains que la densité de résidences secondaires progresse le plus. Elle continue certes de s'accroître sur le littoral urbanisé des Alpes-Maritimes, mais c'est désormais dans les pôles urbanisés de l'ouest de la région (Marseille, Aix-en-Provence, Arles, Avignon, Salon-de-Provence, Gap) que la progression est la plus dynamique (figure 7). Il ne s'agit pas d'un phénomène isolé : l'immobilier de loisir ou de placement investit aussi les centres urbains d'autres régions. Ainsi, en Île-de-France, le nombre de résidences secondaires a crû de 28,2 % entre 2007 et 2012. En contrepartie, le nombre de résidences principales peut parfois diminuer ; c'est le cas notamment dans l'agglomération d'Aix-en-Provence (figure 8).

Inversement, « la maison de campagne » est plutôt sur le déclin : dans les arrière-pays, le nombre de résidences secondaires diminue et celui de résidences principales progresse fortement, signe d'une périurbanisation de plus en plus lointaine. En Paca, la population s'éloigne du littoral et des centres urbains pour accéder à des logements à des coûts plus modérés. Le phénomène est très prononcé dans l'arrière-pays de Fréjus, dans le Var autour de Brignoles, au nord et au sud d'Aix-en-Provence, autour de Salon-de-Provence et de Manosque et au sud de Gap. Les grands axes de communication structurent cette migration des actifs (figure 9).

7 Dans les arrière-pays, le nombre de résidences secondaires diminue

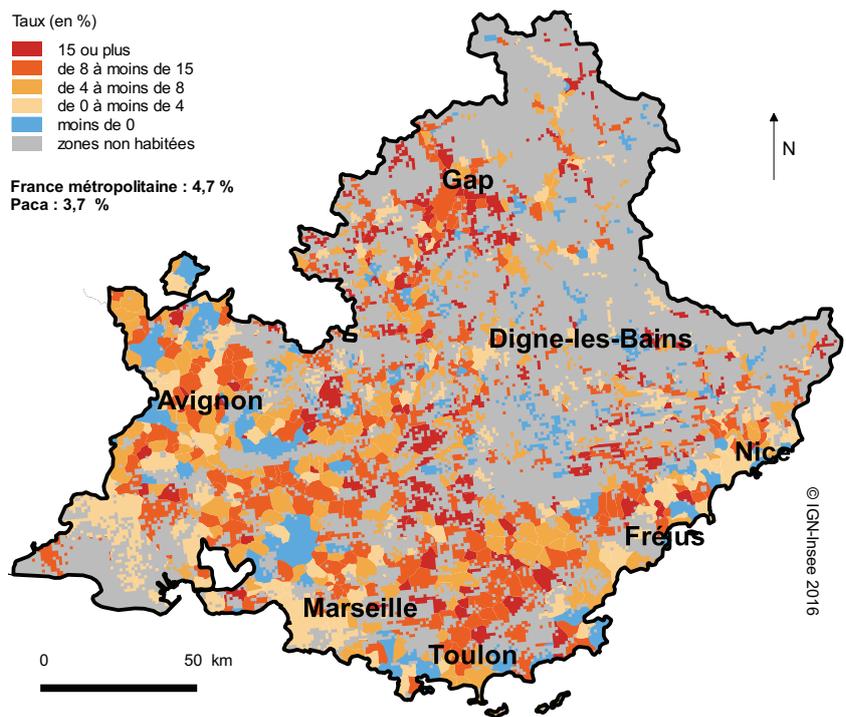
Taux d'évolution des résidences secondaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2007 et 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infra-communal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

8 Une périurbanisation de plus en plus éloignée des centres urbains de Provence-Alpes-Côte d'Azur

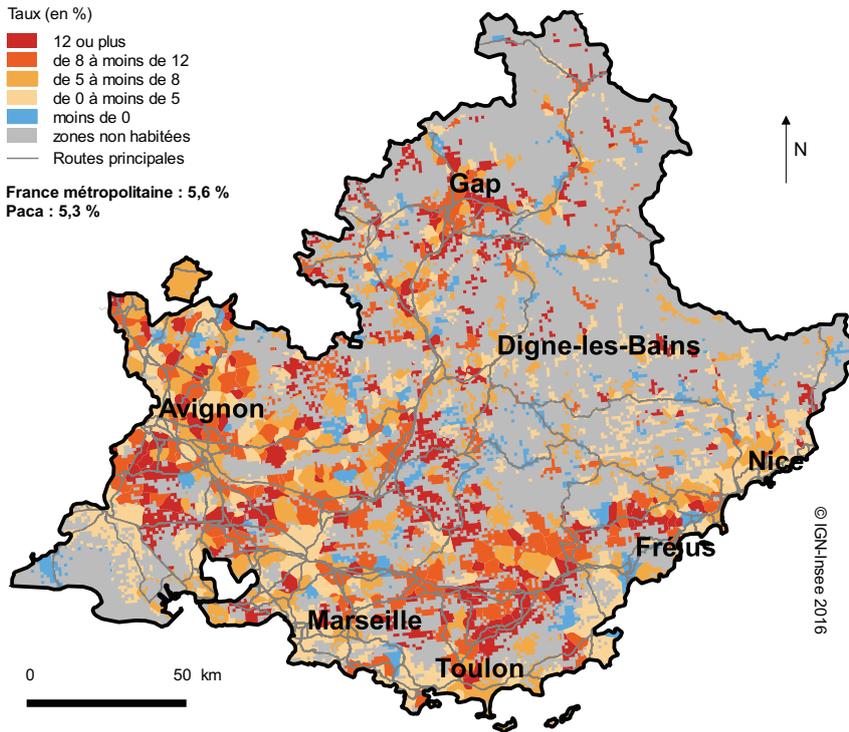
Taux d'évolution des résidences principales en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2007 et 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infra-communal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.
Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

9 Le nombre de logements progresse, surtout dans l'intérieur, le long des axes de communication

Taux d'évolution du nombre de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2007 et 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infra-communal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Pour en savoir plus

- Chauvot N., « En Paca, le logement augmente trois fois plus vite que la population », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 23, janvier 2016
- Besson V., Domens J., Terseur B., Vialatte J., « De 30 600 à 36 400 logements à construire chaque année d'ici 2030 », *Analyse* n° 42, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, février 2014
- Loose C., Pierron N., « Le parc locatif des bailleurs sociaux », *Le point sur* n° 2, Dreal, août 2015
- Pierron N., « La construction en Paca », *Chiffres et Statistiques* n° 19, Dreal, août 2015

10 Provence-Alpes-Côte d'Azur est la cinquième région en termes de logements, caractérisée par une forte part de résidences secondaires

Caractéristiques du parc de logements selon les régions en 2012

Régions au 1 ^{er} janvier 2016	Nombre de logements	Part des résidences principales	Part des résidences secondaires	Parmi les résidences principales			Taux d'évolution entre 2007 et 2012					
				Part des maisons	Part des propriétaires	Part du parc social	Logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Résidences principales Maisons	Propriétaires de résidences principales	
	en milliers	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %
Île-de-France	5 522	90,8	2,2	27,5	47,5	24,8	3,4	3,1	28,2	2,2	3,4	
Auvergne-Rhône-Alpes	4 180	80,2	11,0	51,6	58,8	15,5	7,0	6,0	3,8	6,2	6,7	
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	3 327	76,0	15,3	64,0	59,7	10,0	7,5	6,9	3,1	6,5	6,9	
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente	3 298	80,0	11,4	72,2	62,5	10,3	6,6	5,6	1,0	6,0	6,3	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 919	75,2	16,7	42,6	54,5	13,3	5,3	3,7	6,8	3,8	4,1	
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	2 740	89,6	3,3	72,9	57,9	22,4	4,9	3,7	-1,1	3,2	3,3	
Alsace-Champagne-Ardenne - Lorraine	2 719	88,3	2,7	57,6	58,7	17,3	5,1	3,5	3,3	3,9	4,7	
Pays de la Loire	1 888	83,1	10,2	73,0	64,3	13,4	6,3	6,5	-5,8	6,9	7,7	
Bretagne	1 815	79,8	12,6	71,7	66,4	11,3	7,1	6,1	2,3	6,2	6,3	
Normandie	1 733	83,2	9,4	67,7	58,1	19,9	5,4	4,1	1,0	5,4	5,7	
Bourgogne - Franche Comté	1 514	83,3	7,3	63,7	62,8	14,9	4,4	3,3	-2,3	4,6	4,9	
Centre - Val de Loire	1 330	84,9	5,8	72,3	63,8	16,6	4,5	3,6	-4,6	5,0	5,0	
Corse	227	59,9	36,0	45,7	54,4	9,6	11,1	8,1	17,0	5,7	7,0	
France métropolitaine	33 212	83,0	9,0	56,5	57,8	16,7	5,6	4,7	3,3	5,0	5,3	

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; SOeS, Répertoire du parc locatif social

Le dynamisme démographique s'essouffle

Au 1^{er} janvier 2013, 4 954 000 habitants vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec le passage de 22 à 13 régions au 1^{er} janvier 2016, Paca devient la 7^e région la plus peuplée de France métropolitaine mais reste la 3^e la plus densément peuplée. Après 50 ans de forte croissance, la dynamique démographique de la région s'essouffle. Elle est désormais plus lente que dans le reste du pays et repose surtout sur l'excédent naturel. Pour autant, l'attractivité résidentielle de certains territoires perdure, notamment les départements alpins. Comme ailleurs, la région vieillit. Désormais, les habitants de la région sont en moyenne âgés de 42,1 ans, soit 2,3 ans de plus qu'au début des années 2000.

Samuel Ettouati, Insee

Une région densément peuplée

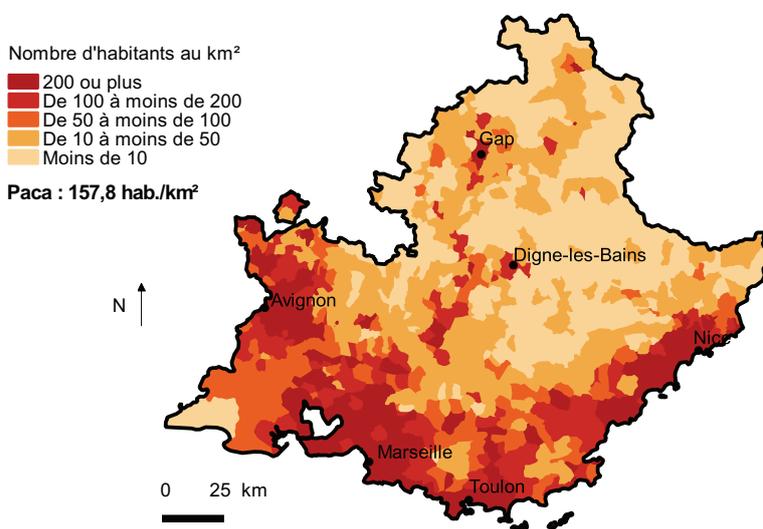
Au 1^{er} janvier 2013, 4 954 000 habitants vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région regroupe 7,8 % de la population de France métropolitaine sur 31 400 km². Troisième région de France en nombre d'habitants avant le passage de 22 à 13 régions au 1^{er} janvier 2016, Paca recule à la septième place dans la nouvelle organisation territoriale du pays. Elle reste néanmoins la troisième en termes de densité de population, derrière l'Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre 158 habitants par km², soit 54 habitants de plus qu'en moyenne nationale. L'espace occupé est en outre très contraint par la géographie et l'étendue des espaces naturels désertiques. Ainsi, 80 % des habitants vivent sur 21 % du territoire régional, principalement sur le littoral méditerranéen, la basse Provence, la vallée du Rhône et le long des axes de communication (figure 1).

La dynamique démographique s'essouffle

Entre 1962 et 1999, Provence-Alpes-Côte d'Azur figurait dans le groupe des régions aux plus fortes croissances démographiques de métropole. Ce dynamisme était nourri par l'installation dans la région de nombreux ménages. Au tournant des années 90, les régions de la façade atlantique sont devenues très attractives, tandis que l'attractivité des anciennes régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Paca s'est émoussée. Ainsi, entre 2008 et 2013, la population de Paca n'augmente plus que de 0,3 % en moyenne chaque année (figure 2), soit 0,6 point de moins qu'entre 1999 et 2008. La croissance démographique est désormais plus faible dans la région que la moyenne nationale.

1 La population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est concentrée sur le littoral

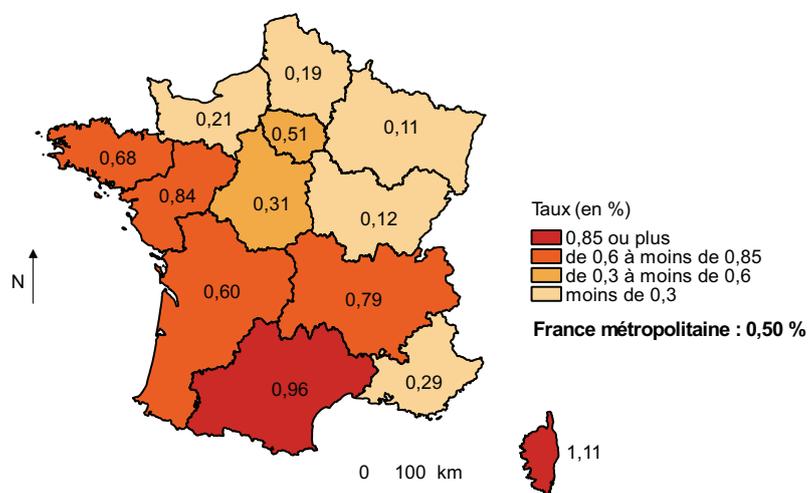
Densité de population par commune de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013

2 Faible croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 par région de France métropolitaine



Note : périmètre des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016.
Source : Insee, Recensements de la population 2008-2013

Entre 2008 et 2013, toutes les régions de France métropolitaine gagnent des habitants. Néanmoins, excepté en Auvergne - Rhône-Alpes et en Nord-Pas-de-Calais - Picardie, le taux de croissance annuel moyen de la population est plus faible qu'entre 1999 à 2008. C'est en Paca que le ralentissement de la croissance démographique est le plus prononcé. Provence-Alpes-Côte d'Azur appartient ainsi désormais au groupe des régions à faible dynamisme démographique avec les régions du nord, du nord-est et du centre de la France.

L'excédent des naissances sur les décès, seul facteur du dynamisme démographique en Paca

Sur la période récente, la croissance de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne tient qu'à l'excédent naturel, c'est-à-dire au solde des naissances sur les décès (figure 3). Sa contribution à l'accroissement démographique est globalement stable depuis trente ans (entre + 0,2 % et + 0,3 % chaque année). Depuis 2004, il y a chaque année environ 13 000 naissances de plus que de décès en Paca. En 2014, 59 700 bébés sont nés dans la région, soit 7,7 % des naissances de France métropolitaine. Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer s'établit à 2,06 en Paca contre 1,98 au niveau national. Il a progressé de près de 10 % en dix ans, soit l'une des plus fortes croissances des régions métropolitaines.

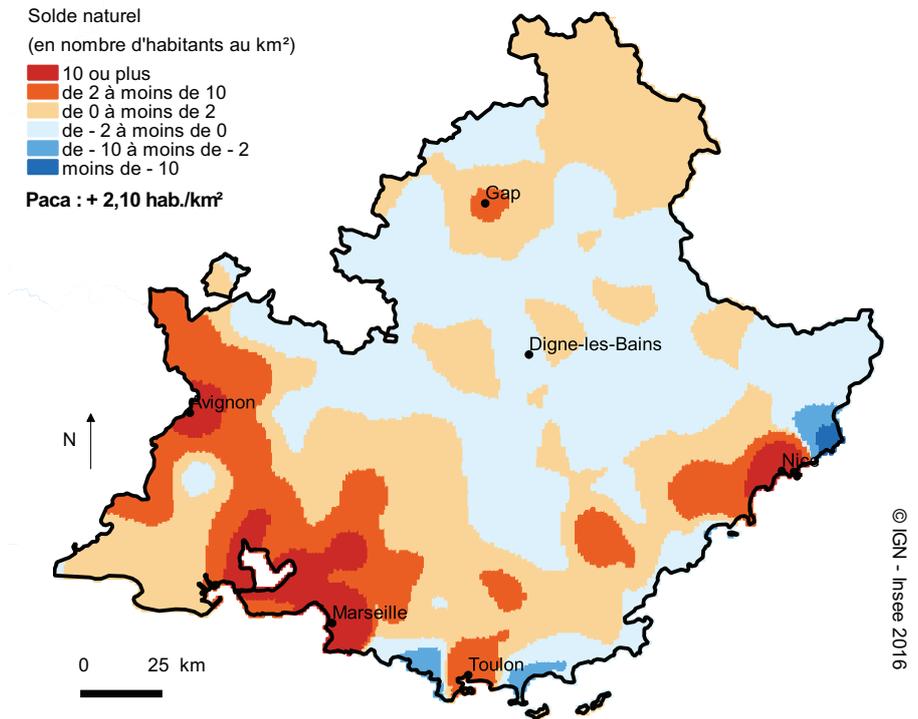
Les départements alpins et le Var restent attractifs

Alors qu'il en était auparavant le principal moteur, le solde migratoire qui exprime la différence entre les installations et les départs de ménages de la région, ne contribue presque plus à la croissance démographique (figure 4). L'attractivité résidentielle de la région s'est ainsi réduite, particulièrement dans les Alpes-Maritimes, où le solde naturel ne compense plus le déficit migratoire. Celui-ci s'établit à - 0,1 % de la population entre 2008 et 2013 contre + 0,9 % entre 1999 et 2008. Le département des Alpes-Maritimes est ainsi le seul de la région à perdre des habitants depuis 2008 (figure 5).

Le département des Bouches-du-Rhône perd aussi de son attractivité. La croissance démographique y est assurée par l'excédent des naissances sur les décès (46 400 personnes entre 2008 et 2013) qui l'emporte nettement sur le déficit migratoire (19 200 habitants sur la même période).

3 L'excédent naturel porte la croissance démographique des grandes communes de Paca

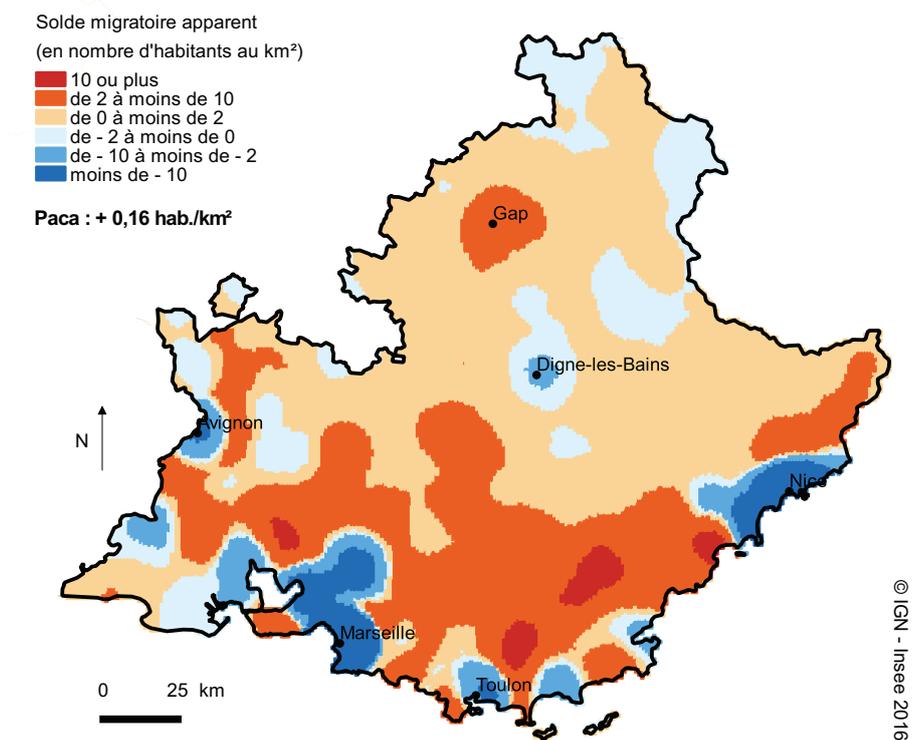
Solde naturel entre 2008 et 2013 lissé par km² en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, État-civil 2008-2013

4 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'attractivité résidentielle est le reflet de la périurbanisation

Solde migratoire apparent entre 2008 et 2013 lissé par km² en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, État-civil, Recensements de la population 2008-2013

Dans le Vaucluse, le solde migratoire est désormais quasi nul (+ 600 personnes entre 2008 et 2013) mais la population augmente de 0,4 % par an depuis 2008 grâce à un effet naturel toujours très marqué.

Le Var reste attractif, les échanges migratoires demeurant le principal moteur de sa croissance démographique. Toutefois, l'excédent migratoire s'atténue : il représente 0,5 % de la population contre 1,2 % lors de la décennie précédente.

Dans les deux départements alpins, la forte croissance démographique de ces dernières années tient exclusivement aux migrations résidentielles. Entre 2008 et 2013, le solde migratoire annuel moyen s'établit à 0,9 % de la population dans les Hautes-Alpes et à 0,7 % dans les Alpes-de-Haute-Provence. Si ces départements bénéficient d'arrivées en provenance d'autres régions, leur dynamisme démographique reflète surtout l'installation de ménages en provenance d'autres départements de la région. À l'inverse, le solde naturel y est faible et même négatif dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Le cœur urbain alimente les banlieues, couronnes et espaces périurbains

La population de l'ensemble des 12 communes de plus de 50 000 habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est restée stable entre 2008 et 2013. Cependant, la situation démographique varie fortement selon les grandes communes de la région. Toulon perd des habitants (- 0,4 % en moyenne par an), ainsi que dans une moindre mesure Nice et Aix-en-Provence (- 0,2 %). À Marseille et Avignon, le solde naturel compense le déficit migratoire : la population y est quasi-stable depuis 5 ans. La Seyne-sur-Mer est la grande commune la plus dynamique de la région : la ville gagne 900 habitants chaque année.

L'espace périurbain est de loin le plus dynamique de la région. Conséquence des échanges avec les grandes communes, la croissance démographique est particulièrement forte dans leur périphérie et l'étalement urbain se poursuit dans les couronnes des pôles urbains. Ainsi la population des communes sous l'influence d'un pôle a augmenté de 1,2 % par an en moyenne depuis 2008. Les communes qui composent cet espace contribuent à la moitié des gains de population de la région, alors qu'elles n'en abritent que 12 %. Les soldes migratoires y sont excédentaires. Ainsi, dans un contexte global de ralentissement démographique, certaines aires urbaines restent très dynamiques. La population

5 Ralentissement démographique dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Population en 2013 et taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999, 2008 et 2013 selon les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Population 2013 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 2008-2013 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2008 (en %)
Bouches-du-Rhône	1 993	0,27	0,76
Alpes-Maritimes	1 081	- 0,07	0,78
Var	1 029	0,54	1,21
Vaucluse	550	0,41	0,84
Alpes-de-Haute-Provence	162	0,50	1,39
Hautes-Alpes	139	0,74	1,12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 954	0,29	0,90

Source : Insee, Recensements de la population 1999-2008-2013

6 La population des principales aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur augmente lentement

Population en 2013 et taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999, 2008 et 2013 des grandes aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Population 2013 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 2008-2013 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2008 (en %)
Marseille - Aix-en-Provence	1 734	0,22	0,78
Nice	1 005	- 0,01	0,79
Toulon	612	0,16	0,77
Avignon	468	0,44	0,94
Fréjus	94	0,13	1,23
Draguignan	84	1,37	1,60
Menton - Monaco (partie française)	72	- 0,82	0,81
Gap	62	1,23	1,30
Salon-de-Provence	59	1,29	1,16
Arles	53	- 0,06	0,48
Manosque	38	0,64	1,32
Digne-les-Bains	25	- 0,43	1,00
Brignoles	23	0,91	2,59
Apt	22	1,26	0,42
Autre multipolarisé	80	0,83	1,47

Source : Insee, Recensements de la population 1999-2008-2013

7 Les espaces ruraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont attractifs

Population en 2013 et taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999, 2008 et 2013 selon le type d'espace de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de communes		Population 2013 (en milliers)	Taux d'évolution annuel moyen 2008-2013 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 1999-2008 (en %)
Urbaines	Denses	2 221	- 0,03	0,57
	Densité intermédiaire	1 718	0,30	1,02
	Peu denses	261	0,53	1,15
Périurbaines	Densité intermédiaire	159	0,94	0,83
	Peu denses	427	1,28	1,91
	Très peu denses	30	1,33	2,02
Rurales	Peu denses	109	0,96	1,52
	Très peu denses	28	0,66	1,43
Ensemble des communes urbaines		4 201	0,14	0,78
Ensemble des communes périurbaines		615	1,19	1,62
Ensemble des communes rurales		137	0,90	1,50
Provence-Alpes-Côte d'Azur		4 954	0,29	0,90

Source : Insee, Recensements de la population 1999-2008-2013

des aires urbaines de Draguignan, Gap, Salon-de-Provence et Apt augmente de 1,2 % à 1,3 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2013 (figure 6). Sur chacune de ces aires, les migrations résidentielles contribuent au moins à la moitié du dynamisme démographique.

Même éloignés, les villages restent attractifs

Le repeuplement de l'espace rural se poursuit en Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 7). La population des communes rurales croît en moyenne chaque année de 0,9 % entre 2008 et 2013. Alors qu'elles ne représentent que 2,8 % de la population, elles contribuent à 8,5 % de la croissance démographique régionale depuis 2008. 86 % de leur gain de population provient des échanges avec les unités urbaines d'Aix-Marseille, Nice, Toulon ou Avignon. Cette dynamique des espaces ruraux en Paca est singulière et provient certainement d'un usage moins agricole, plus résidentiel et plus touristique d'un espace rural constitué surtout de vastes espaces naturels. À l'inverse, dans les régions comparables, les communes rurales isolées continuent de perdre des habitants au profit des grandes villes.

Un habitant sur cinq a plus de 65 ans

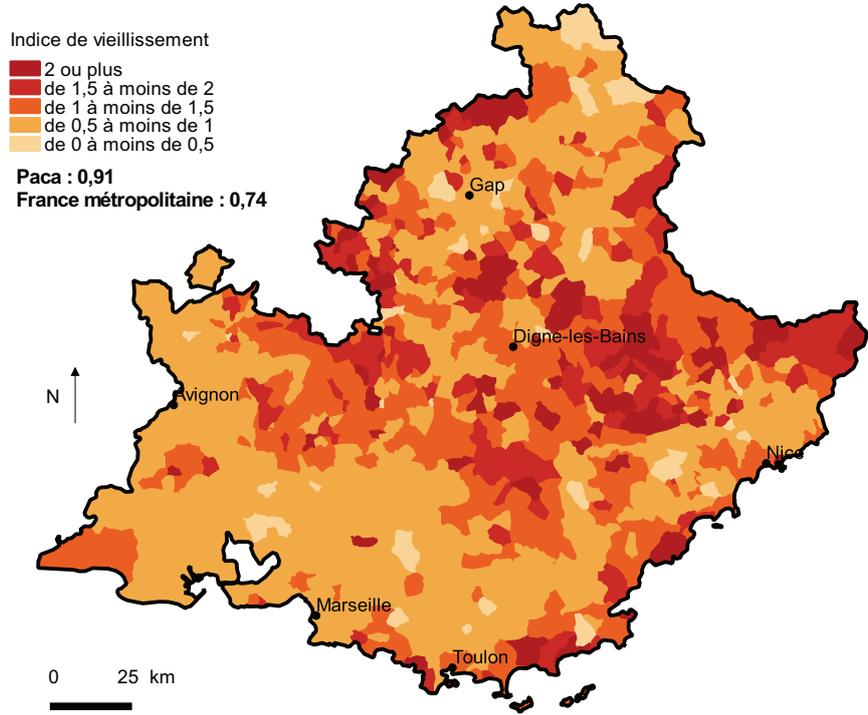
Avec l'allongement de l'espérance de vie, l'avancée en âge de la génération nombreuse du baby-boom et l'attractivité du littoral méditerranéen pour les seniors, le vieillissement de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'accroît. L'âge moyen des habitants atteint 42,1 ans en 2013, soit une hausse de 2,3 ans depuis le début des années 2000.

Les personnes de 65 ans ou plus représentent 20,8 % de la population, soit 206 400 seniors de plus qu'au début des années 2000. Leur part dans la population s'est ainsi accrue de 2,5 points. Parmi eux, les habitants de 75 ans ou plus, susceptibles d'être confrontés à une situation de dépendance, sont 525 800, soit 145 400 de plus qu'en 1999 ; ils représentent plus d'un habitant sur dix en 2013.

Parallèlement, le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminue légèrement ainsi que leur part dans la population (22,9 % en 2013 contre 24,2 % en 1999). In fine, pour 100 habitants de moins de 20 ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille 91 résidents de 65 ans ou plus en 2013, contre 75 en 1999. Ce ratio est bien supérieur à celui de France métropolitaine (74 pour 100 en 2013).

8 Vieillissement prononcé de la population des départements alpins et du littoral du Var et des Alpes-Maritimes

Rapport entre les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans selon les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

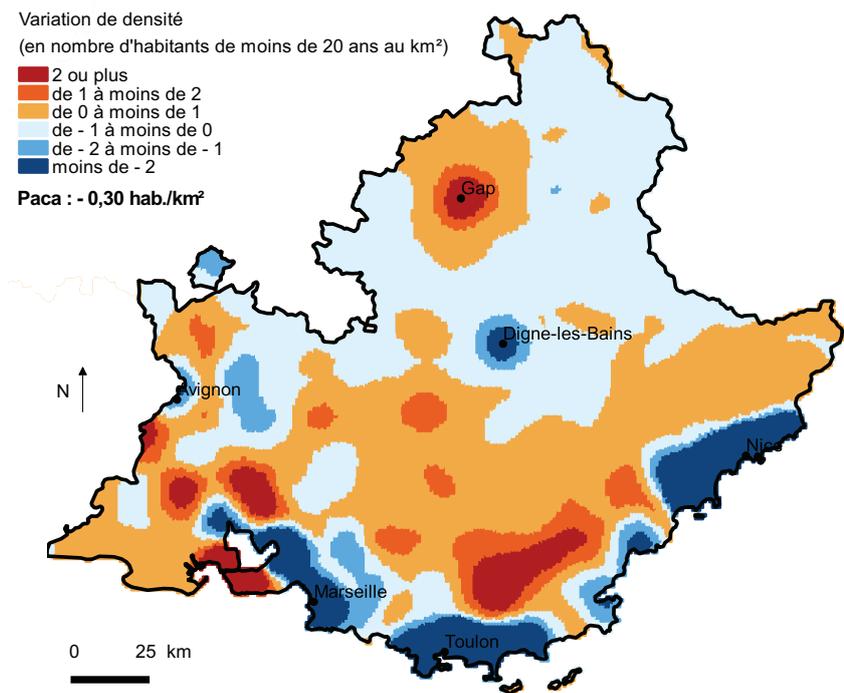


Source : Insee, Recensement de la population 2013

© IGN-Insee 2016

9 Le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur perd des jeunes

Variation de la population de moins de 20 ans entre 2008 et 2013 lissé par km² en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, Recensements de la population 2008-2013

© IGN-Insee 2016

La proportion de seniors est particulièrement forte dans les communes peu peuplées des départements alpins. C'est également le cas sur le littoral, de Cassis à Nice en passant par Toulon et Fréjus (*figure 8*).

À l'inverse, les jeunes sont plus présents à Avignon et dans sa périphérie, autour de l'Étang-de-Berre, à Marseille, dans le

Moyen-Var, et les arrières pays niçois et aixois.

Le vieillissement accru de la population sur certains territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur tient d'une part à l'arrivée importante de seniors dans la région et d'autre part à la baisse du nombre d'habitants de moins de 20 ans, notamment sur le littoral.

Les grandes communes côtières de Marseille à Nice perdent des jeunes. A *contrario*, la croissance du nombre d'habitants de moins de 20 ans est importante à Gap et dans les couronnes des grands pôles urbains (*figure 9*). ■

Pour en savoir plus

- Artaud D., Samyn S., « Recensement de la population - 70 760 habitants supplémentaires entre 2008 et 2013 », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 20, décembre 2015
- Arrighi J.-J., Samyn S., « Des territoires ruraux peu peuplés mais dynamiques », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 22, septembre 2015
- Artaud D., Laffond D., « Bilan démographique - La croissance démographique portée par les naissances », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 20, février 2015
- Clanché F., « Trente ans de démographie des territoires », *Insee Première* n° 1483, janvier 2014

De nombreuses mobilités dans un espace urbain polycentrique et discontinu

Malgré une très forte urbanisation, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur utilise très majoritairement l'automobile dans ses déplacements quotidiens. À Marseille et à Nice, la moitié des habitants ayant un emploi se rendent à leur travail en voiture et un quart en transport en commun. Cette proportion tombe à 15 % dans les autres grandes villes de la région et est inférieure à 10 % dans la plupart des nombreux pôles secondaires des grandes aires urbaines. Dans cet espace urbain discontinu, les temps d'accès aux services de la vie quotidienne ne sont pas très différents, que l'on habite une grande ville, une ville moyenne ou un village.

Jean-Jacques Arrighi, Stéphanie Durieux, Insee

Un espace urbain polycentrique

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf habitants sur dix vivent et travaillent dans une grande aire urbaine. Ce n'est le cas que de sept habitants sur dix en France de province. À elles seules, les quatre plus importantes aires urbaines de la région (Marseille - Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon) rassemblent 78 % de la population. Marseille - Aix-en-Provence est la 3^e aire urbaine de France, Nice la 7^e. Toulon est plus peuplée que l'aire urbaine de Montpellier, et Avignon l'est plus que Metz, Nancy, Clermont-Ferrand ou Orléans.

Plus que dans la plupart des autres régions de métropole, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est concentrée dans de grands systèmes urbains qui présentent une singularité : articulés en réseaux, ils comportent plusieurs centres assez éloignés les uns des autres.

Contrairement à sa dénomination, l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence n'est pas bipolaire. Elle s'organise en un réseau polycentrique, où des villes comme Aubagne, Marignane, Vitrolles, Istres, jouent un rôle essentiel (*figure 1*). Les trois flux domicile-travail intercommunaux les plus nombreux de la région sont situés dans cette zone. Entre Marseille et Aix-en-Provence, 12 800 actifs en emploi circulent chaque jour, 11 100 entre Marseille et Aubagne et 7 000 entre Marseille et Vitrolles. Les échanges à l'ouest de Marseille sont également nombreux, notamment entre Les Pennes-Mirabeau, Martigues ou Istres

et Aix-en-Provence. Les flux se poursuivent même vers Salon-de-Provence à l'ouest et Pertuis au nord.

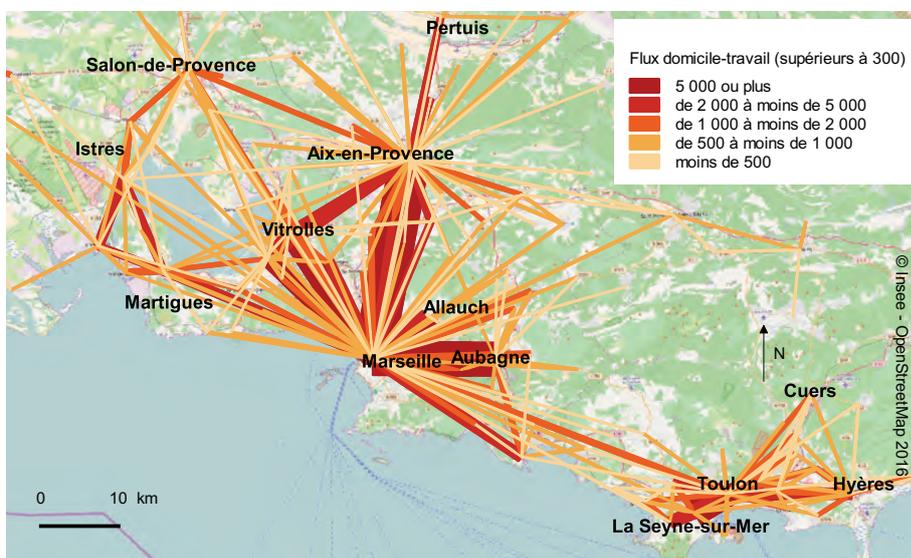
Dans la nouvelle métropole d'Aix-Marseille Provence, qui rassemble 39 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 22 zones de concentration d'emplois regroupent 70 % des emplois salariés sur seulement 4 % du territoire (*figure 2*). Ces zones maillent la métropole de centres distincts, éloignés les uns des autres. Ils sont disséminés dans l'espace situé entre Miramas, Cadarache et La Ciotat. Entre ces centres, des lotissements péri-urbains, un mitage de villas plus ou moins isolées, de

fermes, d'entrepôts, de zones d'activité, de zones commerciales, de villages et de petites villes dont la population a doublé au cours des dernières décennies, côtoient des terres agricoles et des espaces naturels protégés. En découle un usage systématique de l'automobile et une difficulté particulière à développer un réseau de transports publics efficace dans cet espace multipolaire aux interstices dilués.

Moins dilatée car fortement contrainte dans le relief de l'étroite bande côtière et du « moyen pays », l'aire urbaine azuréenne est tout autant multipolaire. Les échanges s'organisent entre Nice et Carros, Grasse,

1 Marseille, Aubagne, Aix-en-Provence, Istres et Vitrolles forment un réseau

Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour de Marseille, Aix-en-Provence et Toulon en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

2 460 500 emplois salariés dans les zones de concentration de l'emploi de la métropole Aix-Marseille Provence

Zones de concentration de l'emploi salarié (public et privé) au sein de la métropole Aix-Marseille Provence au 1^{er} janvier 2011



Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

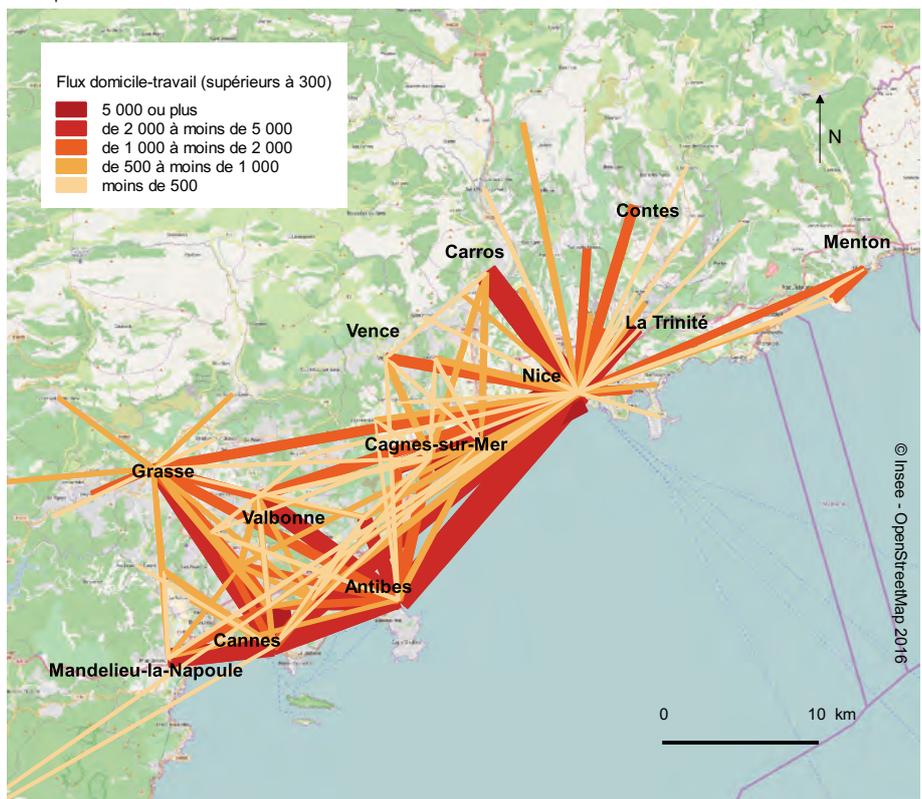
Cagnes-sur-Mer, Valbonne, Cannes, Antibes, Mandelieu-la-Napoule. Entre ces communes, de très nombreux flux croisés sont indépendants de la ville de Nice (figure 3).

L'emploi est très concentré : parmi les 388 400 emplois salariés de l'aire azurée, 313 000 sont localisés dans des zones très denses en emplois (figure 4). Ces territoires regroupent ainsi 81 % de l'emploi salarié de l'aire azurée sur 9 % de sa surface. Au côté de Nice - Saint-Laurent-du-Var, les très grandes concentrations d'emplois sont disséminées entre Carros, Vence, Cagnes-sur-Mer, Antibes - Mandelieu, Sophia-Antipolis et Grasse.

L'aire d'Avignon est polarisée par sa ville centre, avec des flux importants vers et en provenance du Pontet, de Sorgues, de Châteaurenard et de Rochefort-du-Gard situé en Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (figure 5). Néanmoins des flux importants la relie également à Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Pernes-les-Fontaines et Carpentras, qui forment une seconde périphérie. Orange au nord apparaît plus isolée et presque exclusivement reliée à Avignon.

3 Nice, Antibes, Cannes et Grasse constituent un système polycentrique

Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour de Nice et Cannes en 2012



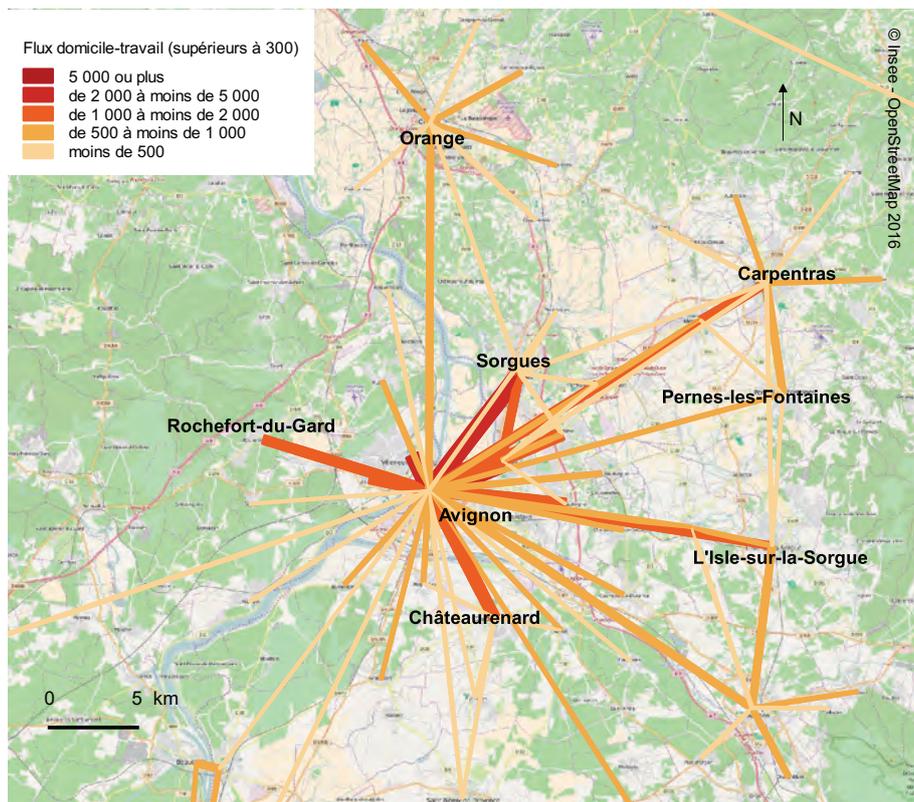
Source : Insee, Recensement de la population 2012

4 313 000 emplois salariés dans les zones de concentration de l'emploi de l'aire azuréenne
Zones de concentration de l'emploi salarié (public et privé) au sein de l'aire azuréenne au 1^{er} janvier 2011



Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

5 Avignon polarise son aire urbaine
Principaux flux domicile-travail intercommunaux autour d'Avignon en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

De même, dans l'aire urbaine varoise, Toulon, Saint-Mandrier et La-Seyne-sur-Mer forment une conurbation continue et polarisent fortement l'aire urbaine, notamment les territoires à l'est, d'Hyères à La Crau (figure 1).

Les études : un important facteur de déplacement

Outre l'activité professionnelle, les études supérieures sont la source de nombreux déplacements quotidiens. Tout particulièrement en Provence-Alpes-Côte d'Azur où un étudiant sur deux réside chez ses parents. En 2012, plus de 60 000 étudiants changeaient ainsi de commune pour se rendre sur leur site d'enseignement.

Les grands pôles d'enseignement supérieur de Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Avignon et Toulon, sont au centre des échanges (figure 6). La commune d'Aix-en-Provence polarise les populations étudiantes des municipalités périphériques ou situées le long de l'autoroute A8. Marseille attire plutôt celles des communes du sud et de l'est de l'aire urbaine. Les communes du pourtour de l'Étang-de-Berre se répartissent entre les deux destinations. Près de la moitié des 31 300 jeunes qui étudient sur Aix habitent dans une autre commune. Parmi eux, 4 000 viennent de Marseille et 900 Aixois font le chemin inverse.

Plus de 6 000 étudiants se déplacent sur Avignon ; Nice en attire plus de 10 000 et Toulon-la-Garde plus de 5 500.

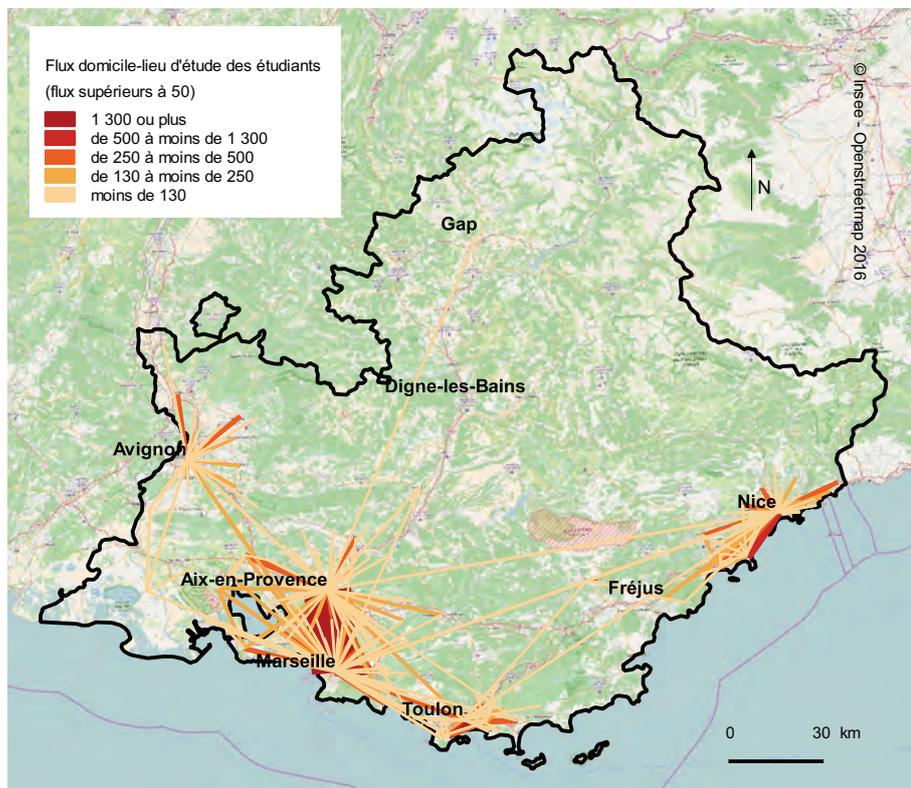
Les déplacements commencent dès l'enfance : 732 000 élèves âgés de moins de 15 ans se déplacent tous les jours pour se rendre à l'école primaire ou au collège. Parmi eux, la grande majorité (plus de huit sur dix) se déplace à l'intérieur de leur commune. Pour les autres, les déplacements vers le lieu de scolarité sont dispersés autour des villes (figure 7).

Ces flux sont plus importants autour de Marseille et Nice et entre grandes villes proches comme Fréjus et Saint-Raphaël. Ces déplacements peuvent atteindre des distances non négligeables. C'est le cas autour d'Arles, d'Aix-en-Provence ou Orange, et entre les villes de la côte d'Azur.

Un accès plutôt aisé aux services de la vie quotidienne, sauf en montagne

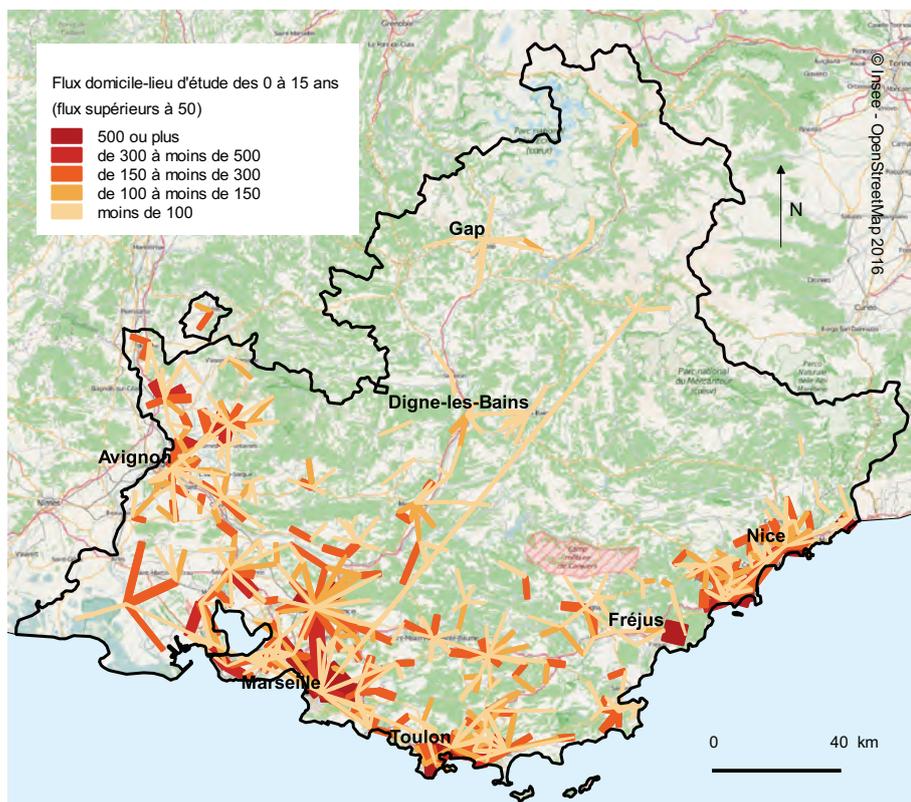
La géographie des équipements est adaptée à ces flux quotidiens : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 95 % de la population accède en moins de 7 minutes en voiture à un panier des principaux services

6 De nombreuses mobilités quotidiennes liées à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur
 Déplacements domicile-lieu d'études intercommunaux des étudiants en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

7 Des déplacements significatifs pour les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Déplacements domicile-lieu de scolarité intercommunaux des jeunes de moins de 15 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

de la vie courante (écoles, collèges, supermarchés, médecins, salons de coiffure, bureaux de poste...). Seuls les Franciliens sont mieux desservis.

Les temps d'accès restent néanmoins très élevés pour les habitants des petites communes rurales (moins de 500 habitants), pour la plupart situées dans les massifs montagneux. Il faut 15 minutes en moyenne à leurs habitants pour accéder à ces services courants, 5 fois plus que dans les communes urbaines. Dans ces villages, un habitant sur cinq est même à plus de 20 minutes de ces équipements d'usage quotidien ou quasi quotidien.

En revanche, dans l'espace urbain et périurbain qui s'étend en un arc de cercle de la côte d'Azur à Bollène, en passant par l'arrière-pays varois, la basse vallée de la Durance et la vallée du Rhône, les temps d'accès à ces équipements courants ne sont pas très différents, que l'on habite dans une grande ville, dans une ville moyenne ou dans un village (figure 8). Ils supposent néanmoins l'usage d'un véhicule et les alternatives à l'automobile n'existent que dans les formes urbaines plus denses.

Peu d'usage des transports en commun hors des centres urbains historiques

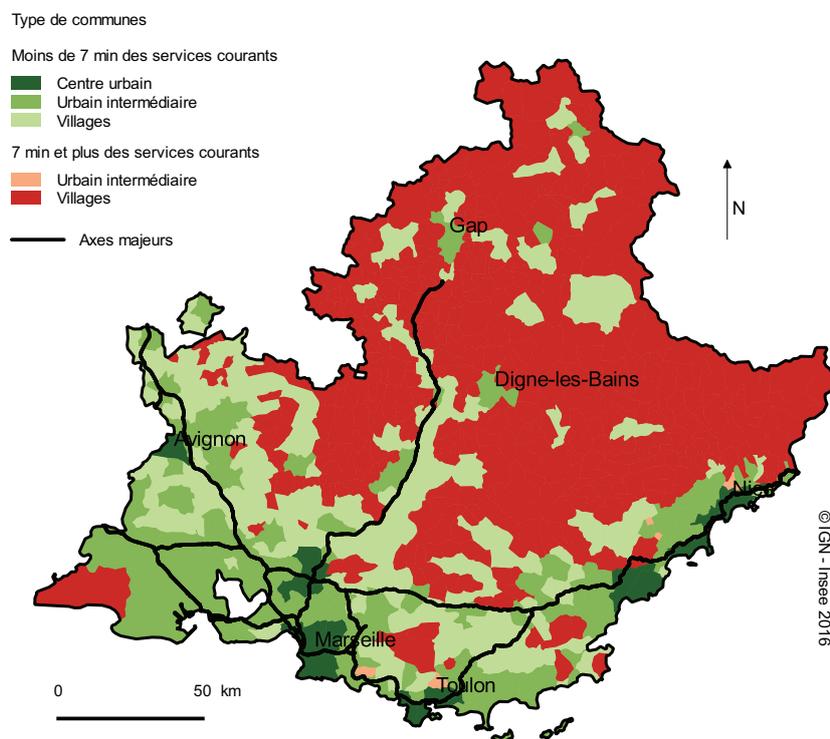
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 72 % des habitants utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. C'est beaucoup plus qu'en Île-de-France (41 %) mais moins que dans toutes les autres régions de France métropolitaine (entre 74 et 80 %) (figure 9).

Si, à Marseille et Nice, 25 % des habitants ayant un emploi utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail, la proportion tombe à 15 % au mieux dans les autres grandes villes de la région (Toulon, Avignon, Antibes, Cannes...). Cette part, bien que plus importante que dans le reste de Paca, est bien inférieure à celle d'autres grandes communes de province comme Lyon (37 %) ou Lille (33 %). Dans la plupart des pôles secondaires des grandes aires urbaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Istres, Marignane, Vitrolles, La Penne-sur-Huveaune, Rousset, Le Pontet, Monteux, Carros, Valbonne, La Garde...), elle est inférieure à 10 %. Dans ces communes, plus de 80 % des actifs utilisent l'automobile pour aller travailler (figure 10).

Hormis entre Menton et Nice, la croissance urbaine des 50 dernières années s'est traduite par un développement du véhicule individuel. En Provence-Alpes-Côte

8 Une accessibilité aux services courants de la vie quotidienne peu sensible à la densité de l'habitat au sein de l'espace sous influence urbaine de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le type de commune et l'accessibilité aux services courants de la vie quotidienne



Source : Insee, BPE 2013, Metric

d'Azur, l'expansion urbaine ne s'est pas réalisée en périphérie concentrique des grands centres comme à Toulouse, Rennes, Lyon-Villeurbanne, Montpellier ou Nîmes. Elle résulte plutôt de la mise en réseau de pôles secondaires, éloignés les uns des autres, entrecoupés de zones d'activité et de zones d'habitations qui progressivement se densifient.

De plus, cette dilution urbaine ne se résume pas à une périurbanisation de l'habitat. Emplois et services à la population se relocalisent sur des nœuds de polarisation secondaires. Travail et logement y sont souvent disjoints. Alors que huit actifs sur dix vivent et travaillent à Marseille, entre six et huit sur dix à Nice, Toulon ou Avignon, dans la plupart des villes secondaires qui maillent les aires urbaines, la proportion d'actifs qui travaillent dans leur commune de résidence est souvent inférieure à 60 %. La plupart du temps, elle est inférieure à 40 % dans les communes plus petites au sein des mêmes aires urbaines (figure 11). ■

9 Sept déplacements domicile-travail sur dix se font en voiture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mode de déplacement domicile-travail des actifs en emploi au lieu de résidence par région en 2012

Régions au 1 ^{er} janvier 2016	Actifs en emploi au lieu de résidence (en milliers)	Mode de déplacement (en %)				
		Marche à pied	Deux roues	Voiture, camion, fourgonnette	Transports en commun	Pas de transport
Île-de-France	5 401	7,3	4,6	41,4	42,9	3,8
Auvergne - Rhône-Alpes	3 257	7,9	3,3	74,1	10,5	4,2
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	2 335	6,0	3,9	80,2	5,1	4,8
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	2 289	7,6	3,5	76,9	8,0	4,0
Nord-Pas-de-Calais - Picardie	2 287	6,9	3,2	77,2	8,6	4,1
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	2 191	7,2	4,0	77,9	6,4	4,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 905	8,5	5,5	71,9	10,2	3,9
Pays de la Loire	1 517	5,5	4,3	78,3	7,0	4,9
Normandie	1 336	7,2	3,0	78,5	6,5	4,8
Bretagne	1 315	6,0	3,3	79,9	5,8	5,0
Bourgogne - Franche-Comté	1 146	8,2	3,2	78,0	5,8	4,8
Centre	1 048	6,5	3,8	77,7	7,2	4,8
Corse	125	9,1	4,2	80,1	2,3	4,3
France de province	20 751	7,2	3,7	77,1	7,6	4,4
France métropolitaine	26 152	7,2	3,9	69,7	14,9	4,3

Source : Insee, Recensement de la population 2012

10 La voiture : mode de déplacement majoritaire des actifs des grandes communes de Paca

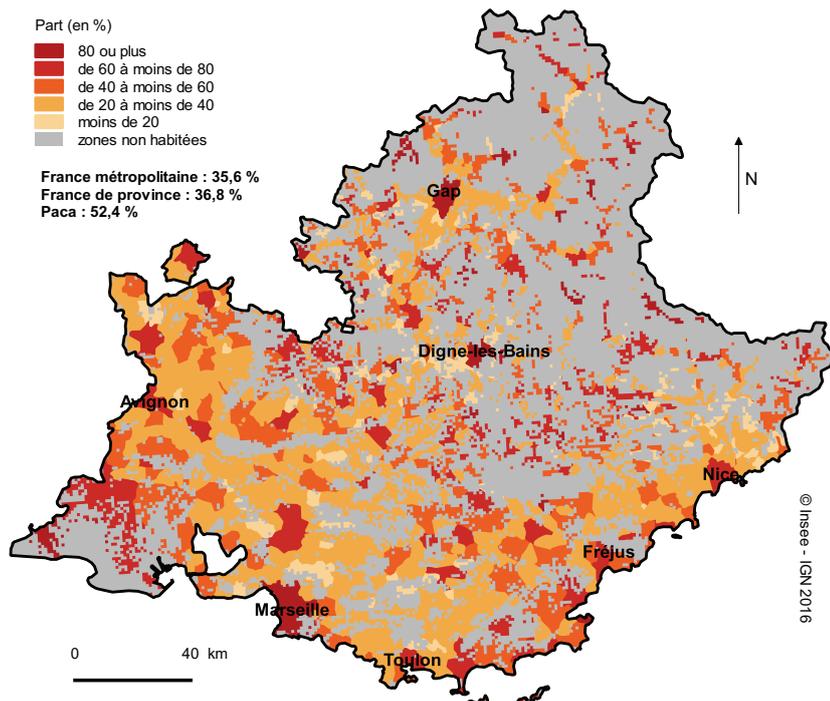
Mode de déplacement domicile-travail des actifs en emploi au lieu de résidence par commune de Paca en 2012

Communes de Paca où résident plus de 10 000 actifs occupés	Actifs en emploi au lieu de résidence (en milliers)	Mode de déplacement (en %)				
		Marche à pied	Deux roues	Voiture, camion, fourgonnette	Transports en commun	Pas de transport
Marseille	303 781	10,7	7,1	54,4	24,9	2,9
Nice	130 810	13,3	10,0	48,2	24,4	4,1
Toulon	58 431	12,3	9,0	62,5	13,7	2,6
Aix-en-Provence	56 530	11,8	3,9	65,2	15,5	3,6
Antibes	30 793	8,5	7,7	68,8	10,1	4,9
Avignon	29 899	12,1	7,5	67,7	9,3	3,4
Cannes	26 264	15,9	10,4	56,6	11,9	5,2
La Seyne-sur-Mer	23 261	5,4	8,8	73,9	9,8	2,2
Grasse	21 386	6,2	4,3	79,4	6,6	3,5
Hyères	20 781	11,4	6,4	73,1	4,2	4,9
Arles	19 074	10,4	5,5	74,2	4,9	4,9
Fréjus	18 974	8,1	5,5	80,3	2,7	3,4
Cagnes-sur-Mer	18 639	7,1	7,3	72,5	9,6	3,5
Martigues	18 295	6,2	1,7	84,8	5,1	2,2
Istres	18 174	6,9	2,8	82,3	5,6	2,4
Aubagne	17 417	7,2	3,7	72,5	13,4	3,2
Salon-de-Provence	17 315	10,4	4,1	75,1	6,7	3,8
Le Cannet	16 992	6,9	9,8	70,1	10,1	3,1
Gap	16 339	16,4	4,3	68,5	6,8	3,9
Draguignan	14 199	11,5	4,4	76,7	4,1	3,2
Vitrolles	14 035	4,3	1,9	85,2	6,6	1,9
Marignane	13 554	4,3	1,8	86,6	5,0	2,3
Saint-Laurent-du-Var	12 957	6,4	7,5	74,0	9,8	2,3
La Ciotat	12 483	7,6	5,1	75,5	8,5	3,3
Six-Fours-les-Plages	12 157	3,7	7,2	82,5	4,0	2,7
Menton	11 458	13,9	16,1	51,2	14,4	4,4
Saint-Raphaël	10 595	8,0	5,3	78,3	3,8	4,5
Orange	10 446	10,9	5,6	72,1	3,9	7,5

Source : Insee, Recensement de la population 2012

11 Hors des grandes villes, un très grand nombre d'actifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne travaillent pas dans les communes où ils résident

Part des personnes résidant et travaillant dans la commune parmi l'ensemble des actifs occupés résidant dans la commune, en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infracommunal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Pour en savoir plus

- Arrighi J.-J., Samyn S., « Équipements et services : bonne accessibilité dans les communes peu denses grâce au tourisme », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 22, janvier 2016
- « Aire Azuréenne – Offre foncière économique : 20 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 19, juillet 2015
- Adaoust S., Pougnaud J., « Métropole Aix-Marseille-Provence – Offre foncière économique : 25 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 5, octobre 2014
- Arrighi J.-J., Bernard J., « En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un étudiant sur deux habite chez ses parents », *Analyse* n° 33, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2013
- Jourdan N., Timotéo J. (Insee), Berlioz F. (Dreal), « Réduire les émissions de CO₂ des trajets domicile-travail : des marges de progrès importantes », *Analyse* n° 6, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2011
- Picon J. (Agam), Esponda M., Fayolle V. (Audat), Verre L. (Aupa), Davout G. (Insee Paca), « Déplacements domicile-travail : une interdépendance forte entre les territoires de la métropole provençale », *SUD INSEE l'essentiel* n° 126, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2008
- De Plazaola J.-P., « Plus de la moitié des salariés travaillent dans une commune distincte de celle où ils résident », *SUD INSEE l'essentiel* n° 108, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, septembre 2007

Services et fonctions métropolitaines au cœur des dynamiques d'emploi

Les fonctions présentes et métropolitaines sont au cœur de l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles regroupent plus de huit emplois sur dix de la région. Depuis 30 ans, leur poids ne cesse de croître. Néanmoins, fait singulier en France, le nombre d'emplois des fonctions productives augmente en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le début des années 2000.

Rémi Belle, Virginie D'Angelo, Directrice
Samuel Ettouati, Insee

Un emploi sur quatre relève des fonctions métropolitaines

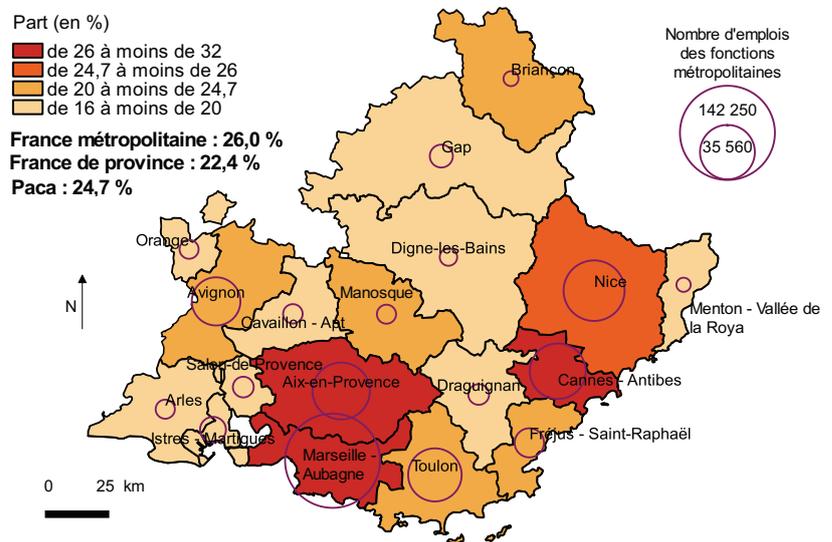
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près d'un emploi sur quatre (24,7 %) relève d'une fonction métropolitaine (méthode et figure 1). C'est plus qu'en France de province (22,4 %), et corollaire d'une région très urbanisée et polarisée par deux grandes aires urbaines de rayonnement national. Si par nature ces emplois sont plus concentrés dans les grandes agglomérations, leur importance relative n'est pas toujours liée à la taille du territoire. Ainsi, la zone d'emploi de Nice compte proportionnellement moins d'emplois métropolitains que sa voisine Cannes-Antibes qui accueille la technopole de Sophia Antipolis spécialisée dans les technologies de l'information, les sciences du vivant, la chimie fine et les sciences de l'environnement. De même, les pôles d'activité de pointe tels que Cadarache, Rousset et l'Arbois expliquent une proportion d'emplois métropolitains importante dans la zone d'Aix-en-Provence. La zone d'emploi de Marseille-Aubagne – lieu de commandement pour de nombreux sièges sociaux – se distingue par une part élevée des fonctions de gestion (15 % contre 13 % en moyenne en Paca).

59 000 salariés dans les établissements adhérents à un pôle de compétitivité

La concentration des fonctions métropolitaines est révélatrice d'une économie de la connaissance et de l'innovation. Depuis 2004, les pôles de compétitivité rassemblent des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation, sur une thématique ciblée. Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille neuf pôles de compétitivité. En 2013, 1 203 établissements de la région sont adhérents à au moins un pôle – de Paca ou

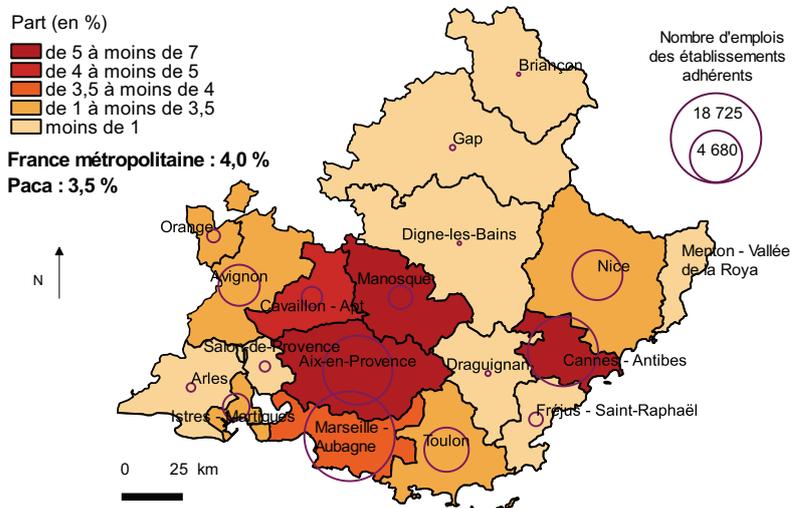
1 Les fonctions métropolitaines rassemblent près d'un quart des emplois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre d'emplois des fonctions métropolitaines et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2012



2 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 emplois sur 100 sont liés à un pôle de compétitivité

Nombre d'emplois des établissements adhérents à un pôle de compétitivité et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013



d'ailleurs – et près de 59 000 salariés y travaillent. Ainsi, 3,5 % des emplois de Paca sont issus d'établissements adhérents à un pôle de compétitivité (figure 2).

Dans les zones d'emploi de Cannes-Antibes, Aix-en-Provence et Manosque, près de 6 emplois sur 100 sont dans un établissement adhérent à un pôle. La zone d'Aix-en-Provence accueillait en 2013 la gouvernance de trois pôles (« Capenergies », « Pégase » et « Risques », les deux derniers ayant fusionné en juillet 2015). Les emplois liés aux pôles, quoique peu nombreux dans la zone de Manosque, ont un poids important sur ce territoire. À près de 90 %, ces emplois sont issus d'établissements adhérents au pôle « Parfums, arômes, senteurs, saveurs » dont le siège est à Grasse.

La zone d'emploi de Marseille-Aubagne regroupe 31 % des emplois des établissements adhérents à un pôle de compétitivité régional. Comme à Aix-en-Provence et Cannes-Antibes, tous les pôles régionaux y sont représentés. Le pôle « Optitec », dont le siège est à Marseille, pèse le plus en termes d'emplois : il abrite plus de la moitié des effectifs salariés des pôles présents sur ce territoire. Dans la zone d'emploi d'Istres-Martigues, les salariés des pôles de compétitivité sont concentrés à 87 % au sein de « Capenergies » et de « Pégase ». Enfin, dans la zone de Cavaillon-Apt, c'est le pôle « Terralia » (agroalimentaire) qui joue un rôle majeur : il regroupe près d'un salarié sur deux d'un établissement appartenant à un pôle.

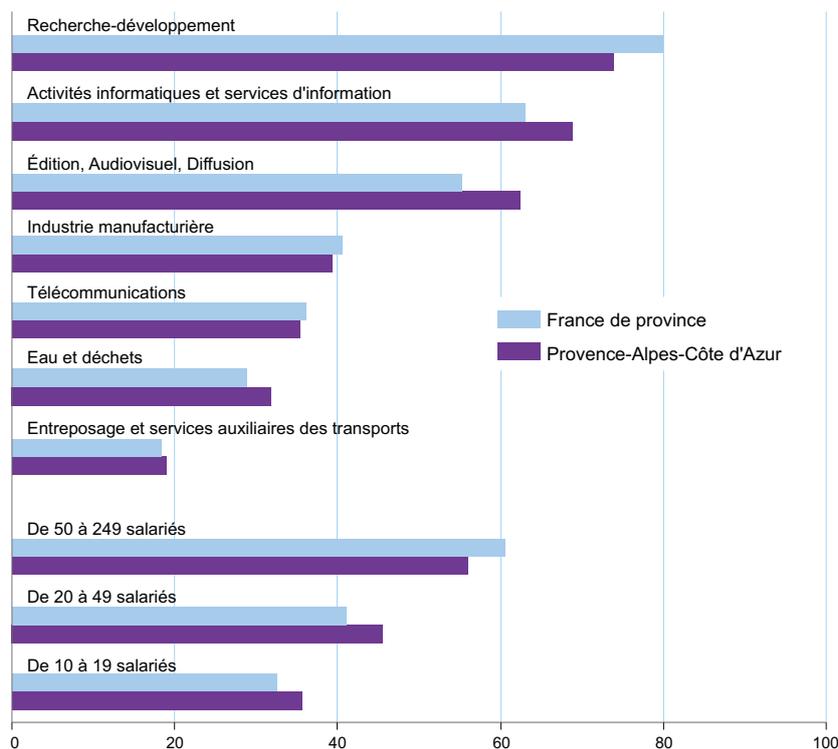
Des PME particulièrement innovantes

Les pôles de compétitivité sont des foyers de coopération entre les entreprises et le monde de la recherche, propices à développer un des quatre types d'innovation (produits, procédés, organisation, marketing). Même si les pôles ne sont pas le cadre exclusif de ces coopérations, leur intensité y est plus marquée.

Entre 2010 et 2012, les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'illustrent par une propension à innover plus forte que la moyenne des PME de France de province. En effet, 59 % des PME régionales ont développé au moins une innovation contre 56 % en France de province. Si la propension à innover s'accroît avec la taille de l'entreprise, les PME régionales de moins de 50 salariés sont plus innovantes qu'en moyenne en France de province et compensent le déficit d'innovation des PME de plus grande taille.

3 Les PME sont plus innovantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France de province

Part des entreprises innovantes en technologie de Paca par secteur et taille entre 2010 et 2012

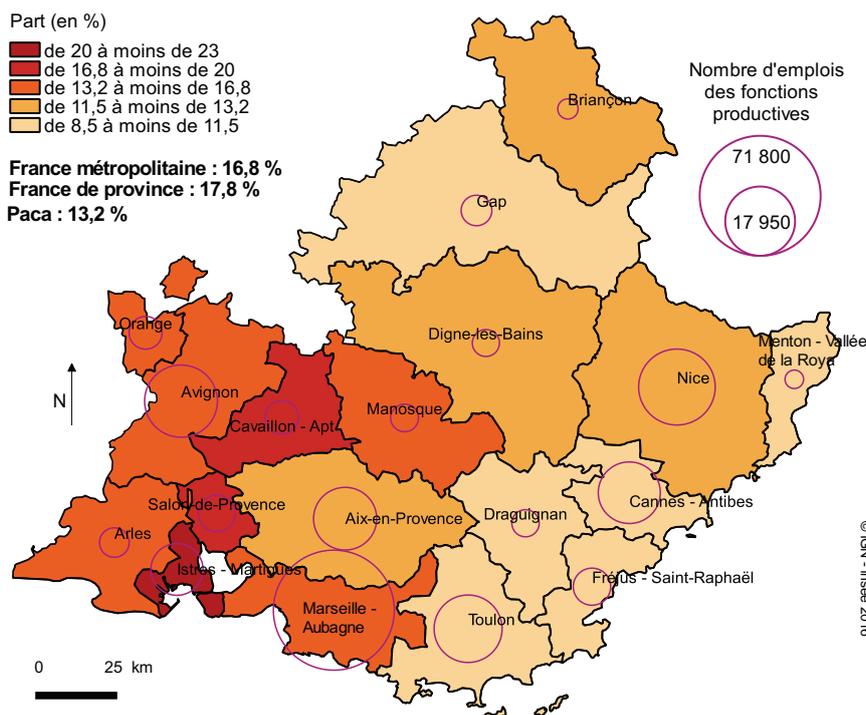


Champ : PME régionales de Paca ayant développé une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

4 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les fonctions productives sont concentrées le long du couloir rhodanien

Nombre d'emplois des fonctions productives et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Entre 2010 et 2012, 28 % des PME ont mis sur le marché un nouveau produit ou une nouvelle méthode de production. En outre, 35 % d'entre elles ont introduit une innovation d'organisation et 26 % une innovation dans le domaine du marketing. Concernant les innovations technologiques, directement liées à la

production, leur fréquence dépend beaucoup de l'activité de l'entreprise. Les PME régionales sont beaucoup plus innovantes que leurs homologues de France de province dans l'informatique et les services d'information, l'édition-audio-visuel-diffusion et l'eau-gestion des déchets (figure 3).

Sous-représentation des fonctions productives

Les fonctions productives, autrement dit concourant directement à la production de biens matériels et à leur acheminement, représentent 13,2 % de l'emploi total en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 4,6 points de moins qu'en France de province.

C'est à l'ouest de la région, le long du couloir rhodanien, que ce type d'emplois est le plus fréquent. Ces territoires bénéficient en effet d'un réseau de transport de marchandises (routier, ferroviaire et maritime) dense et interconnecté. Ils abritent une forte proportion d'établissements industriels et d'activités connexes en amont ou en aval de la production comme le transport et la logistique. Dans ces domaines se distinguent la zone de Salon-de-Provence, où est implantée une des plus grandes plate-formes françaises sur les communes de Grans et de Miramas, et la zone d'Istres-Martigues, au cœur du complexe industrialo-portuaire (figure 4). Seules ces zones d'emploi, avec celle de Cavailon-Apt, présentent un profil productif plus marqué qu'en moyenne nationale. Les plus grands établissements industriels régionaux sont toutefois implantés dans les zones urbaines les plus denses, de Marseille à Nice en passant par Aix-en-Provence (figure 5).

Globalement, la distribution spatiale des emplois industriels est proche de celle des emplois liés aux fonctions productives (figure 6). La faible industrialisation de l'économie en Paca s'accompagne d'une sous-représentation des métiers de la fabrication. Fin 2012, l'industrie régionale compte 155 000 emplois, soit 8 % des emplois de Paca (12 % au niveau national). Avec 14,6 milliards d'euros, les secteurs industriels contribuent pour 11 % à la valeur ajoutée de Paca (14 % en France métropolitaine). Ainsi, Paca n'est qu'au 11^e rang des régions françaises pour l'emploi industriel, alors qu'elle occupe le 5^e rang pour le PIB. Toutefois l'industrie régionale résiste mieux à la crise : en Paca l'emploi salarié dans l'industrie a augmenté de 0,8 % entre 2010 et 2012 alors qu'il reculait de 1,2 % en France métropolitaine.

L'emploi agricole se concentre dans l'ouest de la région et à Hyères (figure 7). La production agricole de Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 3,0 milliards d'euros par an, principalement portée par les vins, les fruits, les légumes frais et les fleurs. La région contribue pour 30 % au chiffre d'affaires de la France

5 Airbus Helicopters : plus grand établissement industriel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

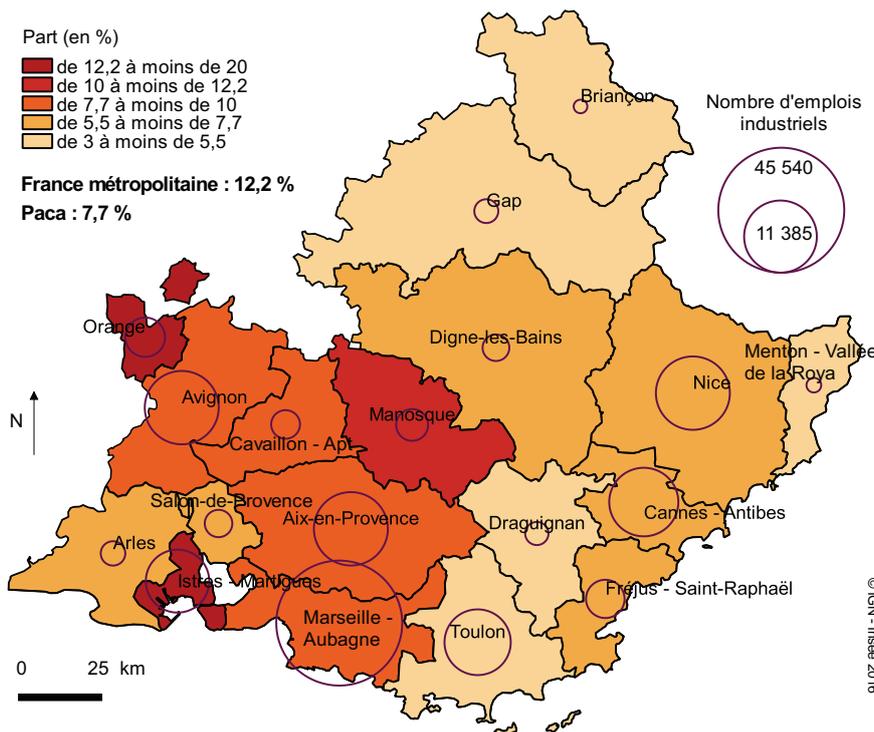
Les plus grands établissements du secteur marchand de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

Établissements	Commune	Tranche d'effectifs
AIRBUS HELICOPTERS	Marignane	Plus de 3 500
REGIE DES TRANSPORTS DE MARSEILLE	Marseille	2 500 à 3 500
AMADEUS	Biot	2 500 à 3 500
STMICROELECTRONICS ROUSSET SAS	Rousset	2 500 à 3 500
ARCELORMITTAL MEDITERRANEE	Fos-sur-Mer	2 500 à 3 500
CEA CENTRE DE CADARACHE	Saint-Paul-lès-Durance	2 000 à 2 500
CNRS	Marseille	2 000 à 2 500
CMA CGM	Marseille	2 000 à 2 500
SNCF GARE DE MARSEILLE ST CHARLES	Marseille	2 000 à 2 500
THALES ALENIA SPACE FRANCE	Cannes	2 000 à 2 500
SOC NATIONALE MARITIME CORSE MEDITERRANEE	Marseille	1 300 à 2 000
DCN SERVICES TOULON	Toulon	1 300 à 2 000
BOURBON OFFSHORE SURF	Marseille	1 300 à 2 000
SNCF MARSEILLE	Marseille	1 300 à 2 000

Champ : établissements du secteur marchand de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Source : Insee, Clap 2013

6 L'emploi industriel est sous-représenté en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre d'emplois industriels et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2012



Source : Insee, Estimation d'emploi localisé

métropolitaine en fruits et pour un quart à celui des fleurs et plantes. Paca compte 20 800 exploitations agricoles qui emploient près de 38 900 unités de travail annuelles agricoles. Depuis une quinzaine d'années, la Surface Agricole Utilisée des exploitations de la région se réduit. Si les terres arables sont relativement stables, les surfaces toujours en herbe diminuent. Ce recul est encore plus marqué pour les cultures permanentes. La concurrence d'usage du foncier et les cessations d'activité d'exploitations agricoles liées aux crises de ces dernières années contribuent à cette tendance.

Prédominance de l'économie présentielle

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'économie est essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins de la population présente, qu'elle soit résidente ou non. Au cours des 30 dernières années, la part de l'emploi des fonctions présentielles a fortement progressé. Dans toutes les zones d'emploi, elles sont majoritaires : plus de 60 % des emplois en moyenne contre 56 % en France de province (*figure 8*).

Néanmoins, certaines zones ont un profil présentiel plus marqué. C'est le cas des territoires localisés sur un axe nord-sud, de Briançon à Toulon, et à Menton-Vallée de la Roya. Cette dernière zone se distingue par une part élevée d'emplois liés aux services de proximité (métiers de l'hôtellerie-restauration, des services aux particuliers) en raison de son caractère très touristique.

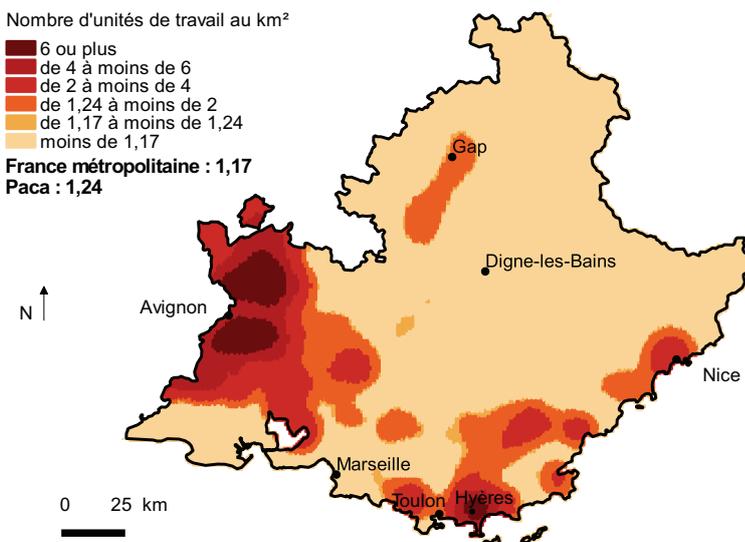
Trois emplois sur dix sont touristiques dans la zone de Briançon

Région ensoleillée, attractive pour la diversité de ses territoires et son patrimoine, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seconde région touristique de France métropolitaine après l'Île-de-France. Les visiteurs sont très nombreux à venir et dépensent plus de 15 milliards d'euros par an. Leur présence génère 116 000 emplois touristiques en moyenne sur l'année, soit 93 000 emplois équivalents temps plein. Les activités d'hébergement et de restauration concentrent à elles deux près des deux tiers de l'emploi touristique.

Les emplois touristiques représentent 5,8 % de l'emploi régional, contre 3,9 % en moyenne en France métropolitaine (*figure 9*). Seule la Corse a un poids du tourisme dans l'emploi régional supérieur à

7 L'ouest de Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre les emplois agricoles

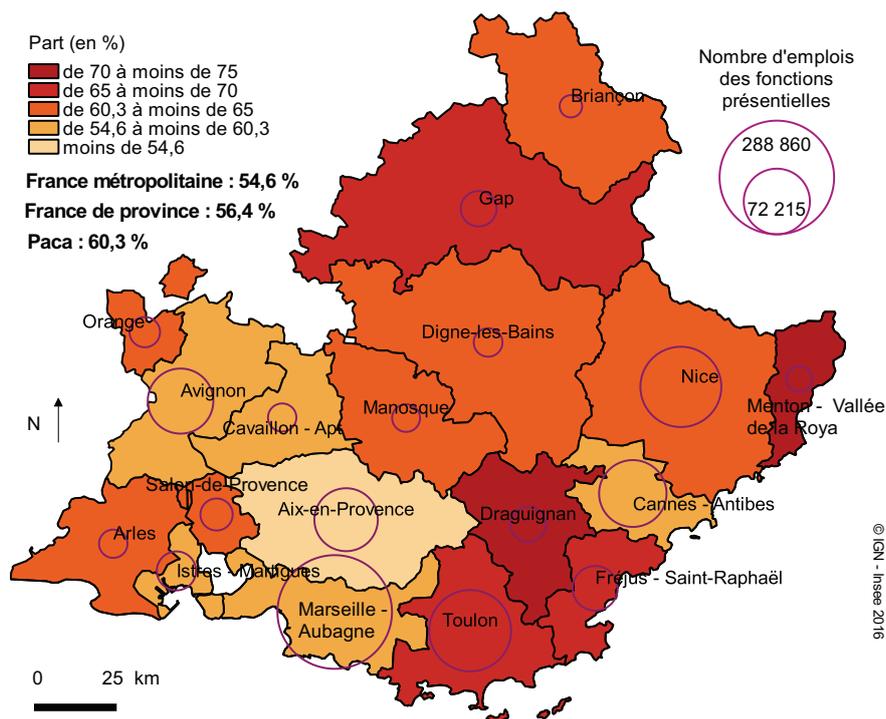
Densité du nombre d'unités de travail du secteur agricole en Paca en 2010



Source : Agreste, Recensement agricole 2010

8 Des fonctions présentielles prédominantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre d'emplois des fonctions présentielles et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

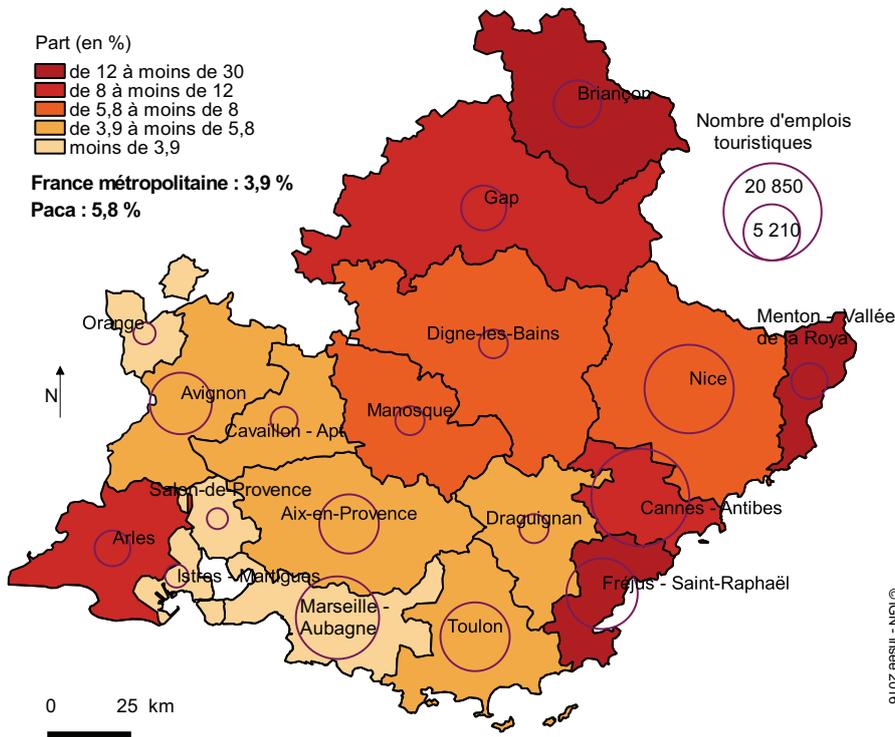
celui de Paca (10,6 %). Au sein de la région, six zones d'emploi comptent plus de 10 % d'emplois touristiques : Briançon (29,7 %), Fréjus-Saint Raphaël (15,6 %), Menton-Vallée de la Roya (14,1 %), Cannes-Antibes (11,8 %), Gap (11,7 %) et Arles (10,2 %). Si la zone d'emploi de Marseille-Aubagne concentre 13 % des emplois touristiques de la région, ces

derniers ne représentent que 3 % de l'emploi total de la zone.

En lien avec les besoins de la demande touristique, l'activité commerciale pèse beaucoup dans la région. Elle regroupe 14,6 % des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit la plus forte proportion après la Corse (*figure 10*).

9 Trois emplois sur dix sont touristiques dans la zone d'emploi de Briançon

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2012



Source : Insee, Dads - Acoss

Un tiers des emplois relèvent de la fonction publique dans la zone de Toulon

Fin 2011, 435 000 salariés de Paca travaillent dans la fonction publique, soit 21,8 % de l'emploi régional contre 20,1 % en France métropolitaine (figure 11). Paca est ainsi la 2^e région, après la Corse, où la fonction publique est la plus présente. Près de la moitié de ces salariés publics travaillent pour la Fonction Publique d'État (FPE), dont la moitié dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur ou la Recherche. La Défense concentre plus de 10 % des salariés du public dans la région contre moins de 6 % en France métropolitaine. En outre, la Fonction Publique Territoriale (FPT) représente 36,7 % de l'emploi public régional. Elle est principalement constituée du personnel communal (plus d'un agent public sur cinq). Enfin, la Fonction Publique Hospitalière (FPH), rassemble 17,2 % des effectifs publics de Paca.

À l'échelle des zones d'emploi, la part de la fonction publique dans l'emploi est contrastée. Dans les zones de Toulon, Digne-les-Bains, Gap, Menton-Vallée de la Roya et Draguignan, plus d'un emploi sur quatre relève de la fonction publique. C'est encore davantage dans la zone de Toulon, où un emploi sur huit relève du seul ministère de la Défense en raison de la présence de la base navale nationale. Les zones d'emploi de Digne-les-Bains et Gap se caractérisent par une surreprésentation marquée des FPT et FPH. En revanche, les zones de Cavaillon-Apt et Fréjus-Saint-Raphaël se distinguent par un poids de la FPE deux fois moins important qu'ailleurs en Paca.

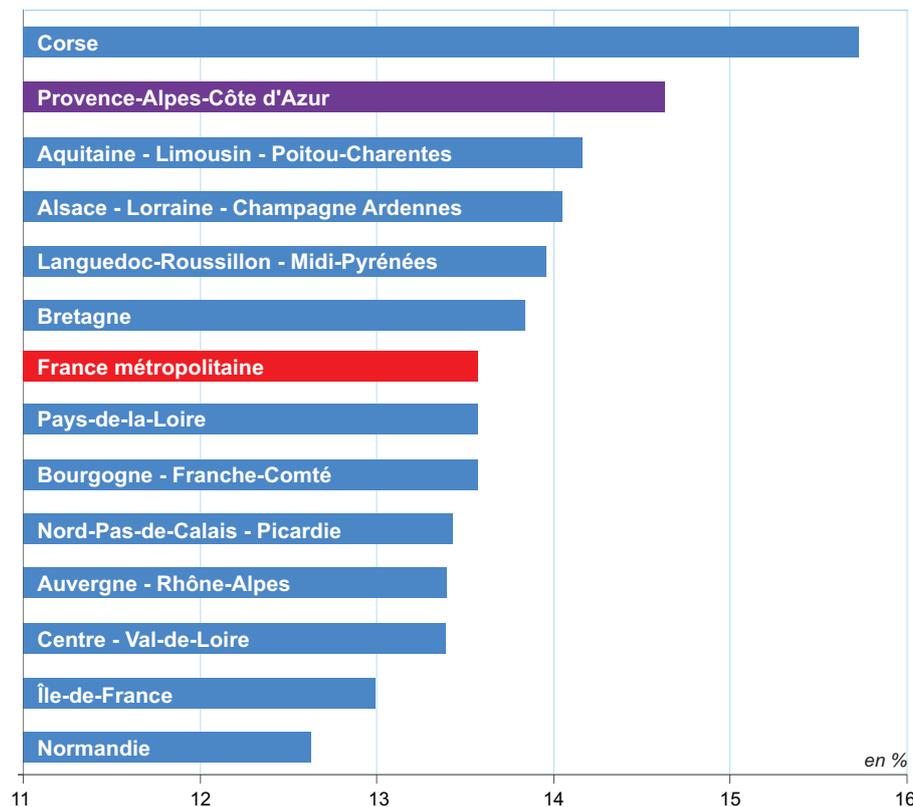
Des effets d'entraînement entre fonctions

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, toutes les zones d'emploi ont créé des emplois entre 1999 et 2012, autant dans les fonctions présentes (+ 20 %) que métropolitaines et productives (+ 21 %).

Les fonctions métropolitaines, productives et présentes, présentent de nombreuses interdépendances, formant des leviers à la croissance de l'emploi. Ainsi, fonctions métropolitaines et productives interagissent à travers des relations de complémentarité industrie-services. Par ailleurs, l'emploi présentiel dépend des revenus injectés par les fonctions métropolitaines et productives, ainsi que de l'attractivité touristique. On estime qu'une hausse de 1 % des emplois des fonctions métropolitaines et

10 Le commerce représente 14,6 % des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Part des emplois du commerce dans l'emploi total par région de France métropolitaine en 2013



Source : Insee, Clap 2013

productives s'accompagne en moyenne dans la région d'une augmentation de 0,5 % de l'emploi des fonctions présentes.

Si la croissance des fonctions métropolitaines et présentes est un phénomène commun au niveau national, la création d'emplois des fonctions productives distingue Paca de la plupart des régions, notamment du nord et de l'est de la France : entre 1999 et 2012, leur nombre a augmenté de 4,2 % en Paca contre une baisse de 7,8 % en France métropolitaine (figure 12). Les fonctions productives en Paca, moins riches en industries à forte intensité de main d'œuvre, ont en effet été moins concernées par les fortes baisses d'emplois du début des années 2000. ■

Méthode

Pour analyser la répartition spatiale de l'emploi sur un territoire, l'approche par fonction complète la classification usuelle par secteur d'activité.

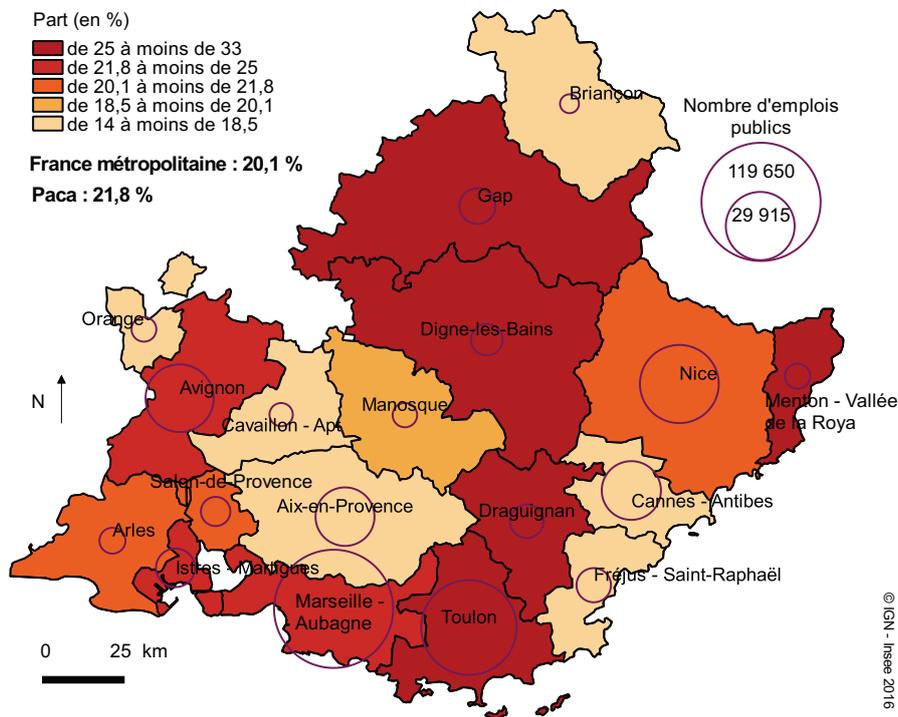
Établie à partir des professions exercées, l'analyse distingue quinze fonctions dont certaines, plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, sont qualifiées de métropolitaines. Ces dernières recouvrent les prestations intellectuelles, conception-recherche, commerce interentreprises, gestion, culture ou loisirs.

Pour en savoir plus

- Novella S., « 6 % de l'emploi régional est directement lié au tourisme », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 13, avril 2015
- Arrighi J.-J., « L'innovation tirée par les petites entreprises et les services technologiques », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 6, novembre 2014
- Novella S., « En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un emploi sur cinq relève de la fonction publique », *Analyse* n° 43, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2014
- Agreste, « L'agriculture en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Une mosaïque de systèmes spécialisés », *Agreste* n° 82, février 2014
- Adaoust S., Belle R., « Zones d'emploi : des économies de plus en plus dépendantes des populations présentes », *Analyse* n° 9, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2011.

11 Dans cinq zones d'emploi de Paca, plus d'un emploi sur quatre relève de la fonction publique

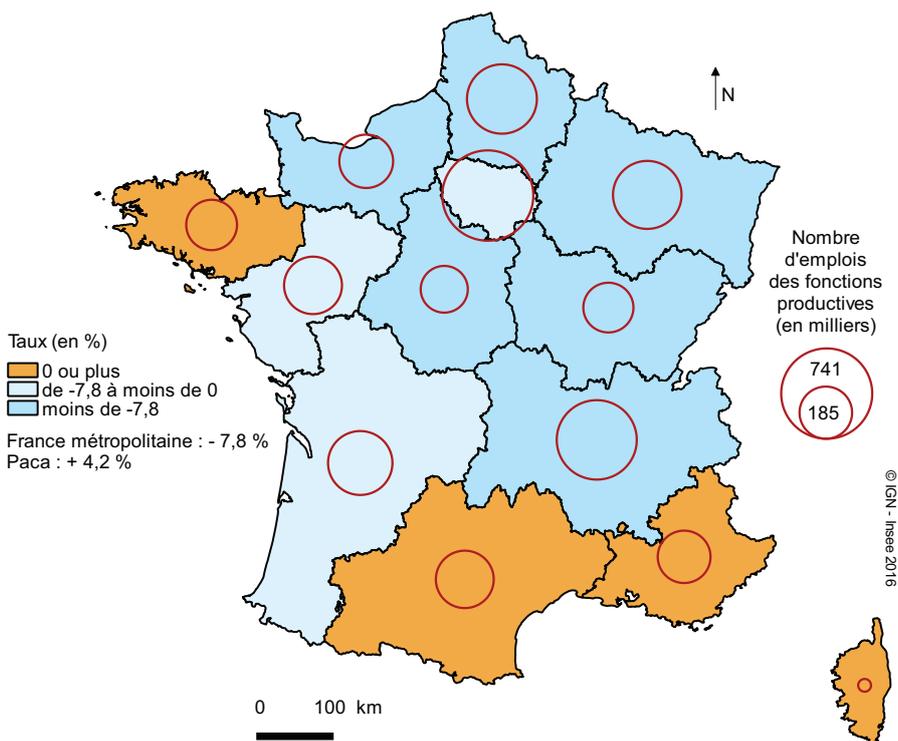
Nombre d'emplois publics et part dans l'emploi total par zone d'emploi de Paca en 2011



Source : Insee, Siasp 2011

12 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les fonctions productives créent des emplois

Taux d'évolution des emplois des fonctions productives par région entre 1999 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 1999-2012

Entre persistance du chômage et montée en charge des contrats aidés

En 2012, 2 188 100 actifs âgés de 15 à 64 ans résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec un taux de chômage de 11,5 % au 4^e trimestre 2015, la région est la 3^e la plus touchée de France métropolitaine. Depuis la crise, la demande d'emploi s'intensifie, tout particulièrement celle de longue durée. Parallèlement, des contrats aidés ont été mis en place pour faciliter l'insertion sur le marché du travail. Fin décembre 2015, 24 000 personnes bénéficient d'un contrat unique d'insertion et 10 200 jeunes d'un emploi d'avenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un contexte national de destruction d'emplois, Paca résiste mieux à la crise : l'emploi y a progressé de 1,4 % entre 2007 et 2012, alors qu'il a diminué de 0,1 % au niveau national.

Rémi Belle, Virginie D'Angelo, Directrice
Samuel Ettouati, Insee

2 188 100 actifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2012, 2 188 100 actifs âgés de 15 à 64 ans vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit seulement 71 % des habitants en âge de travailler. La région est ainsi la 3^e de France métropolitaine où la part de la population active est la plus basse, après la Corse et le Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Pour autant, le taux d'activité de Paca progresse davantage qu'en moyenne nationale : + 2 points entre 2007 et 2012, contre + 0,6 point. Cette plus grande participation au marché du travail se traduit par une croissance du nombre d'actifs en emploi mais aussi, dans les mêmes proportions, du nombre de chômeurs.

La zone d'emploi de Marseille-Aubagne concentre le plus grand nombre d'actifs de la région (571 000) ; c'est aussi la zone où le taux d'activité est le plus faible (68,8 %) (*figure 1*). En effet, la population étudiante, le plus souvent inactive, y est nombreuse dans le sillage de l'important pôle universitaire d'Aix-Marseille. À l'inverse, la zone d'emploi de Briançon affiche le plus fort taux d'activité de Paca (77,1 %) ; le nombre d'étudiants qui y réside est faible et l'activité saisonnière très marquée incite à rejoindre le marché du travail.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage

À la fin du 4^e trimestre 2015, le taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'établit à 11,5 %, contre 9,9 % en France métropolitaine. Il a augmenté de 2,9 points

depuis le 4^e trimestre 2007. Cette aggravation est de même ampleur au niveau national. La région demeure néanmoins l'une des plus touchées par le chômage, au 3^e rang derrière Nord-Pas-de-Calais - Picardie et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées.

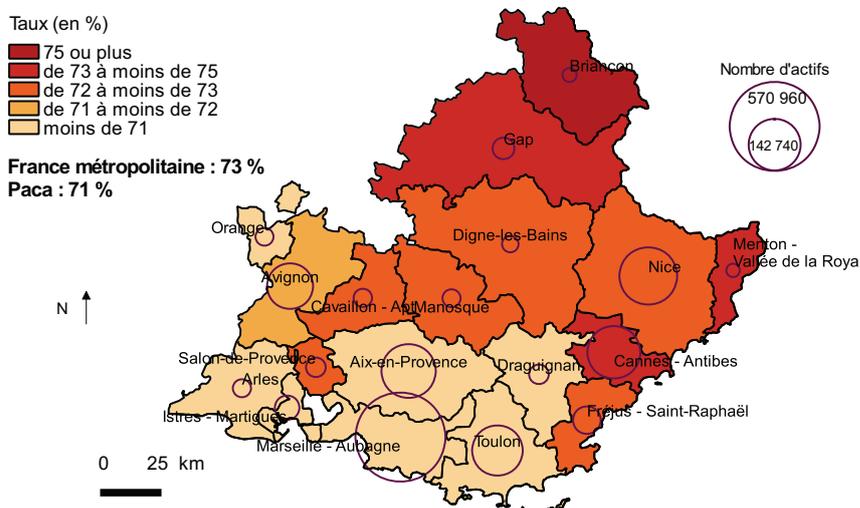
La crise économique a durement frappé certaines zones d'emploi. Ainsi, le taux de chômage a augmenté de 5,0 points depuis 2007 à Cavaillon-Apt (*figure 2*). Cette zone est désormais l'une des plus touchées par le chômage en Paca après celles d'Arles et d'Orange. Les zones d'emploi de Menton - Vallée de la Roya et de Nice, relativement épargnées par le chômage avant la crise, ont

connu depuis une très forte poussée, respectivement de 4,5 et 4,0 points. À l'inverse, le taux de chômage s'est plus modérément aggravé à Marseille - Aubagne. Cette zone, la plus touchée en fin 2007 avec Arles, n'occupe plus que le 4^e rang en 2015, avec un taux de chômage de 12,6 %.

42 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus

Fin 2015, 484 200 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles pour travailler (catégories A, B, C) sont inscrits à Pôle emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Leur nombre a augmenté en moyenne de

1 Le taux d'activité de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne est le plus faible de la région Paca
Nombre d'actifs et taux d'activité par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

7,4 % par an entre fin 2007 et fin 2015 dans la région, une hausse comparable à celle de France métropolitaine. La région se caractérise par une part de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) plus importante qu'au niveau national (70,7 % contre 65,5 %). Fin décembre 2015, 342 100 demandeurs d'emploi n'exercent aucune activité en Paca.

Contrairement à l'avant-crise, les femmes ne sont plus majoritaires parmi les demandeurs d'emploi. Fin 2015, 7 160 hommes de plus que de femmes sont inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C dans la région. Entre 2007 et 2015, la part des femmes dans la demande d'emploi a diminué, notamment dans les zones d'emploi de Gap, Salon-de-Provence et Istres - Martigues. Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus a été multiplié par 2,7 dans la région. Briançon est la zone la plus affectée. La hausse de la demande d'emploi des seniors n'est pas uniquement due à la conjoncture économique : la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi entre 2009 et 2011, combinée au relèvement de l'âge légal de départ en retraite depuis 2010 contribuent à cette hausse.

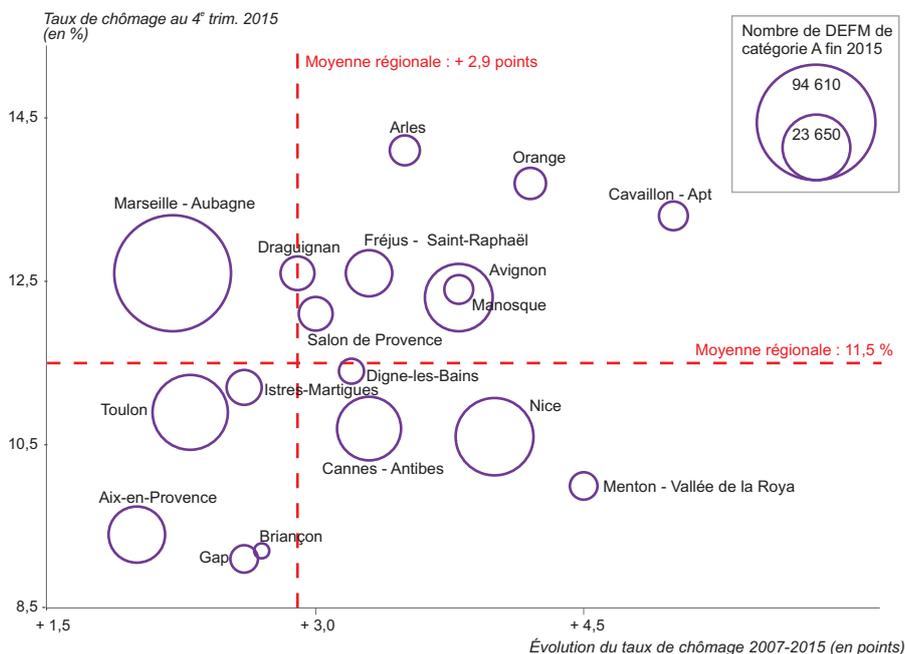
La demande d'emploi s'intensifie fortement avec la durée d'inscription à Pôle emploi. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 42,4 % des demandeurs d'emploi le sont depuis un an ou plus (figure 3). En moyenne entre fin 2007 et fin 2015, le nombre des demandeurs d'emploi de longue durée a progressé de 11,9 % par an, soit une évolution comparable à celle de France métropolitaine. Au sein de la région, les zones d'emploi de Menton - Vallée de la Roya et Fréjus - Saint-Raphaël sont les moins touchées : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée s'y est certes accru très rapidement en huit ans (figure 4), mais leurs poids dans l'ensemble des demandeurs d'emploi restent les plus faibles de la région fin 2015. À l'inverse, dans la zone d'emploi de Marseille - Aubagne, près d'un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis un an ou plus à Pôle emploi mais la demande de longue durée a progressé moins vite que la moyenne régionale.

24 000 bénéficiaires de Contrat Unique d'Insertion ...

Entré en vigueur en 2010, le Contrat Unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi rencontrant des

2 Les zones d'emploi d'Arles, Orange et Cavaillon-Apt sont les plus touchées par le chômage

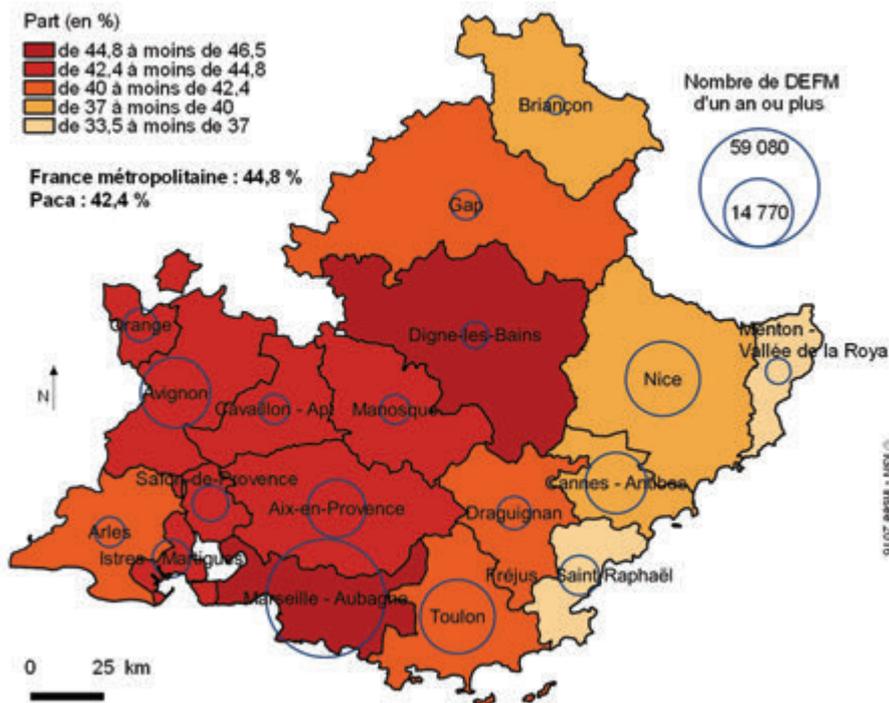
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, taux de chômage au 4^e trimestre 2015 et évolution du taux de chômage entre les 4^e trimestres 2007 et 2015 par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : dans la zone d'emploi de Cavaillon-Apt, le taux de chômage s'établit à 13 % au 4^e trimestre 2015. Il a progressé de 5 points depuis le 4^e trimestre 2007.
Sources : Insee, STMT - Pôle emploi, Dares

3 Dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne, un demandeur d'emploi sur deux l'est depuis un an ou plus

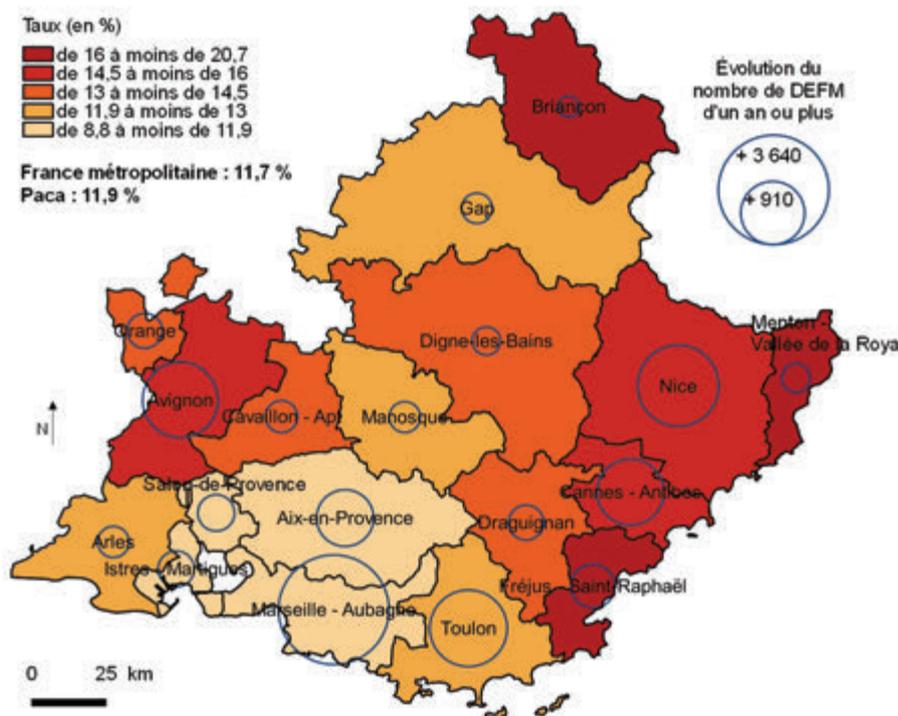
Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus et part dans l'ensemble des demandes de catégories A, B ou C par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur fin décembre 2015



Sources : STMT - Pôle emploi, Dares

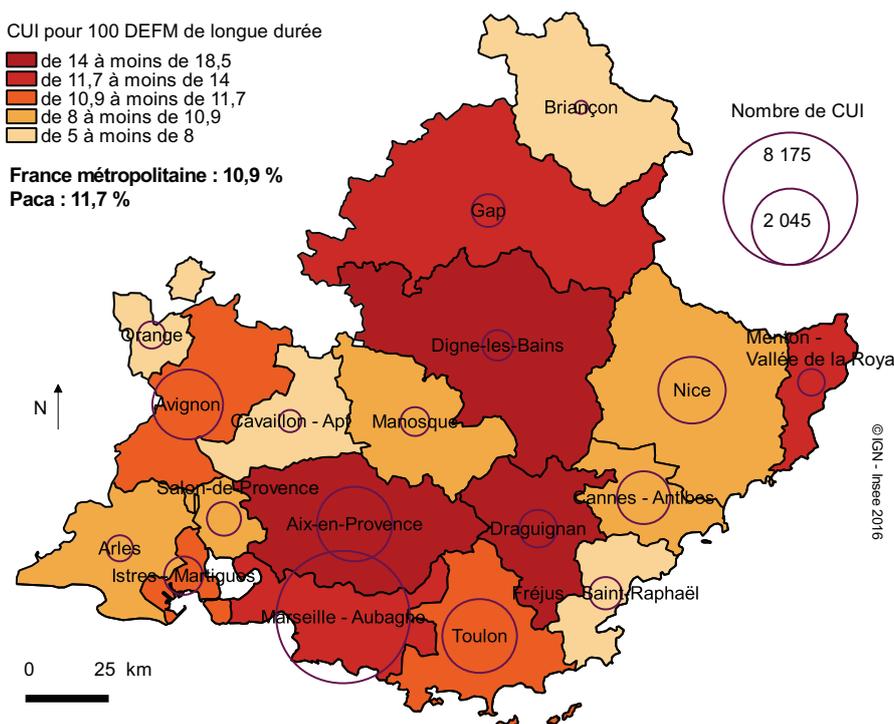
4 Chaque année, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 12 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'évolution annuel moyen entre fin 2007 et fin 2015 du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus et évolution en nombre par zone d'emploi de Paca



Sources : STMT - Pôle emploi, Dares

5 Davantage d'accès aux contrats uniques d'insertion dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, Digne-les-Bains et Draguignan



Sources : ASP STMT - Pôle emploi, Dares

difficultés d'accès à l'emploi. Les demandeurs d'emploi de longue durée font partie des publics prioritaires. Fin décembre 2015, 23 970 personnes bénéficient d'un CUI en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 81 % dans le secteur non marchand. Pour la troisième année consécutive, leur nombre augmente.

Rapporté au nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, le nombre de bénéficiaires de CUI atteint 11,7 % dans la région, soit 0,8 point de plus qu'au niveau national (figure 5). Ce taux d'accès aux contrats aidés est très hétérogène selon les territoires. Malgré une surreprésentation des demandeurs d'emploi de longue durée dans les zones d'emploi de Cavaillon - Apt et Orange, le taux d'accès aux CUI y est faible (respectivement 6,2 % et 7,4 %). En revanche, il est supérieur à 14,0 % à Aix-en-Provence, Digne-les-Bains et Draguignan.

... dont 10 200 jeunes en emploi d'avenir

Créés en novembre 2012, les emplois d'avenir sont une forme particulière de CUI qui s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur niveau de formation ou de leur origine géographique (zone de revitalisation rurale ou quartiers Politique de la Ville). Ces contrats aidés visent une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Fin décembre 2015, 10 180 jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'un emploi d'avenir, dont les trois quarts dans le secteur non marchand. Avec 8,6 % des 118 460 emplois d'avenir de France métropolitaine, Paca est la 7^e région la plus utilisatrice du dispositif.

Les demandeurs d'emploi, âgés de moins de 26 ans et inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois ou plus, non diplômés ou titulaires d'un CAP ou d'un BEP, sont la cible de ces emplois d'avenir. En Paca, 53,5 % des jeunes ayant ce profil sont en emploi d'avenir fin décembre 2015 (figure 6). C'est davantage que la moyenne de France métropolitaine (47,1 %). Là encore, ce taux varie selon la zone d'emploi. Il excède 60 % dans les zones de Draguignan, Salon-de-Provence, Briancçon, Digne-les-Bains, Aix-en-Provence et Gap. De manière générale, les zones d'emploi faisant appel aux CUI, recourent aussi davantage aux emplois d'avenir.

L'emploi en Paca résiste à la crise

En 2012, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 2 008 600 emplois. C'est 27 000 de plus qu'en 2007. Le nombre d'emplois augmente davantage dans la région qu'en moyenne nationale : + 8,3 % contre + 3,6 % entre 2002 et 2012. Plus précisément, il a progressé de 6,9 % en Paca entre 2002 et 2007 contre 3,7 % en France métropolitaine. Puis, entre 2007 et 2012, l'emploi a mieux résisté à la crise en Paca (+ 1,4 %) qu'au niveau national (- 0,1 %) (figure 7). Dans la région, l'accroissement sur la première période est essentiellement imputable aux secteurs de la construction et du tertiaire. Depuis la crise de 2007, la croissance de l'emploi tient à celle des non salariés et du secteur tertiaire.

L'emploi non salarié a ainsi largement contribué au dynamisme de l'emploi en Paca. Même s'il ne représente qu'un emploi sur dix, il a participé à hauteur de 35 % à sa progression entre 2002 et 2012, témoignage d'une forte dynamique entrepreneuriale dans la région. Dans le même temps, l'emploi salarié, qui reste la composante principale de l'emploi, a connu une hausse plus modérée.

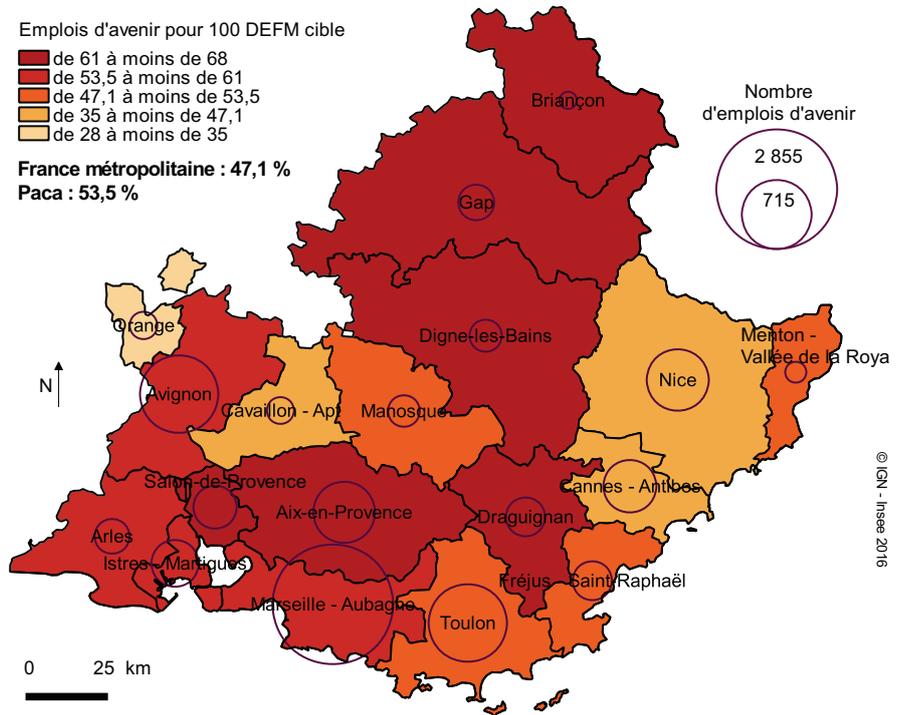
Au sein de la région, l'accroissement de l'emploi entre 2002 et 2012 est deux fois plus rapide qu'au niveau régional dans les zones d'emploi de Manosque, Fréjus - Saint-Raphaël, Aix-en-Provence et Draguignan. Manosque et Draguignan restent dynamiques depuis la crise : l'industrie, en particulier le secteur de la parfumerie, et le tertiaire marchand continuent en effet de créer des emplois à Manosque, et l'emploi présentiel dans la zone de Draguignan demeure bien orienté. A contrario, dans les zones d'emploi de Cavaillon - Apt et Digne-les-Bains, le nombre d'emplois diminue entre 2002 et 2012. Ces zones sont notamment affectées par un déficit de jeunes disponibles sur le marché du travail.

Un emploi salarié sur dix de la zone d'emploi de Briançon est saisonnier

L'emploi salarié de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les flux d'inscription à Pôle emploi se caractérisent par une forte saisonnalité. Ces fluctuations au cours d'une année ne se limitent pas au surcroît lié au tourisme et aux cycles de la nature. Les périodes de Noël ou de soldes entraînent par exemple de nombreuses embauches temporaires dans les commerces.

6 10 200 jeunes en emplois d'avenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur

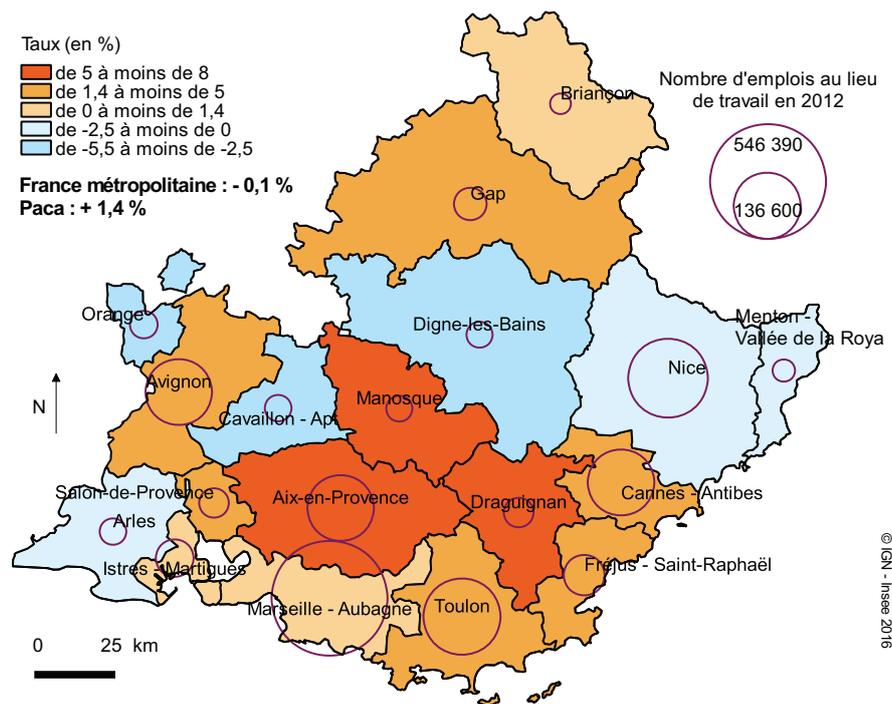
Nombre d'emplois d'avenir par demandeur d'emploi de moins de 26 ans inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois ou plus non diplômés ou titulaires d'un CAP ou d'un BEP par zone d'emploi de Paca fin décembre 2015



Sources : ASP STMT - Pôle emploi, Dares

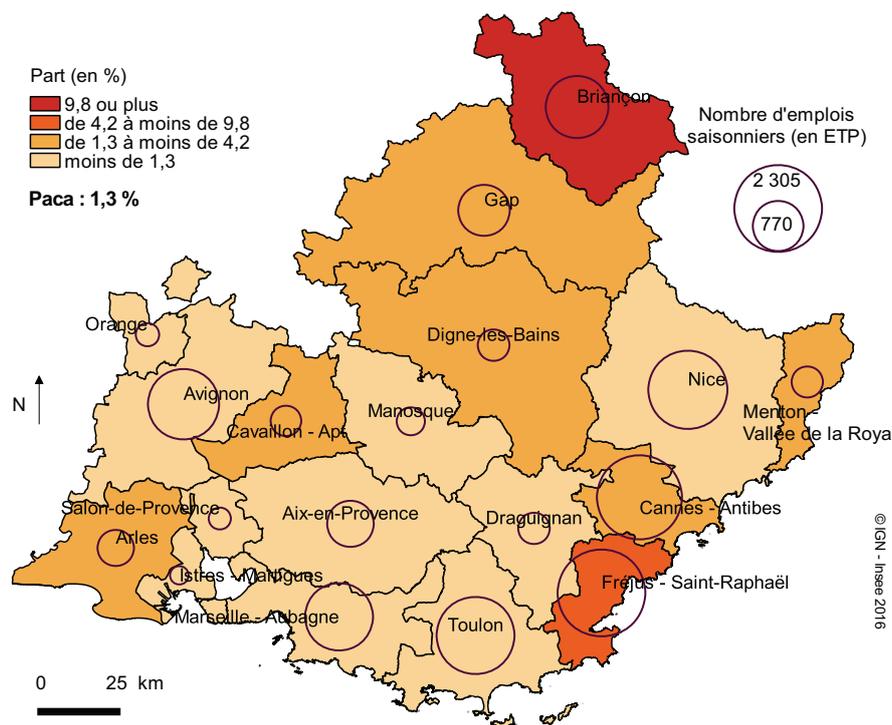
7 Entre 2007 et 2012, Provence-Alpes-Côte d'Azur a continué à créer de l'emploi

Nombre d'emplois en 2012 et taux d'évolution de l'emploi entre 2007 et 2012 par zone d'emploi de Paca



Source : Insee, Estimations d'emplois localisés

8 Le poids de l'emploi saisonnier varie sensiblement selon les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Nombre d'emplois saisonniers équivalent temps plein (ETP) et part dans l'emploi salarié par zone d'emploi de Paca



Pour répondre à leurs besoins temporaires de main-d'œuvre, les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent avoir eu recours à 174 000 contrats salariés courts entre début novembre 2011 et fin octobre 2012. Cet emploi saisonnier représente 15 900 emplois équivalent temps plein (ETP) sur l'année, soit 1 % de l'emploi salarié ETP de la région.

Ce poids varie sensiblement selon les territoires. Deux zones d'emploi se distinguent : Briançon et Fréjus-Saint-Raphaël (figure 8). Dotées d'un tissu économique très orienté vers les activités touristiques, le poids de l'emploi saisonnier y est relativement élevé (respectivement 10 % et 4 % de l'emploi salarié). L'activité saisonnière est essentiellement génératrice de contrats à durée déterminée courts et faiblement rémunérés. ■

Note : zone d'emploi d'Avignon y compris sa partie située en Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées

Source : Insee, DADS 2011-2012

Pour en savoir plus

- « Bilan économique 2015 de Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 10, mai 2016
- Domens J., Novella S., « Emplois saisonniers - 174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 30, avril 2016
- « Les Chiffres-clés de la Direccte Paca », Édition 2015, juillet 2015
- Bessone A-J., Dorothée O., Robin M., Vugdalic S., « Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise », *Insee Focus* n° 40, novembre 2015

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accès à la qualification reste un enjeu prioritaire

Entre 18 et 25 ans, les jeunes achèvent leurs études et entrent dans la vie active. Cette transition est loin d'être linéaire. D'une part, le salariat en cours d'études n'est pas négligeable. D'autre part, inactivité et chômage en fin d'études sont fréquents. Ces difficultés sont accrues en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les politiques publiques d'accès à l'emploi sous forme d'actions de formation ou d'emplois aidés y sont particulièrement nécessaires. Parallèlement, la part de population diplômée de l'enseignement supérieur est élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jean-Jacques Arrighi, Stéphanie Durieux, Insee
Adeline Petrovitch, Observatoire Régional des Métiers

De nombreuses transitions difficiles vers l'emploi

Parmi les 208 000 jeunes de 18 à 25 ans qui poursuivent leurs études en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012, 47 000 occupent parallèlement un emploi et 11 000 en recherchent un. Ces étudiants salariés ou en recherche d'emploi ne sont pas exclusivement inscrits dans l'enseignement supérieur : 20 500 n'ont pas le baccalauréat et poursuivent des formations de niveau secondaire. Ce salariat en cours

d'études n'est pas propre à la région. Les proportions moyennes observées en France métropolitaine sont très proches.

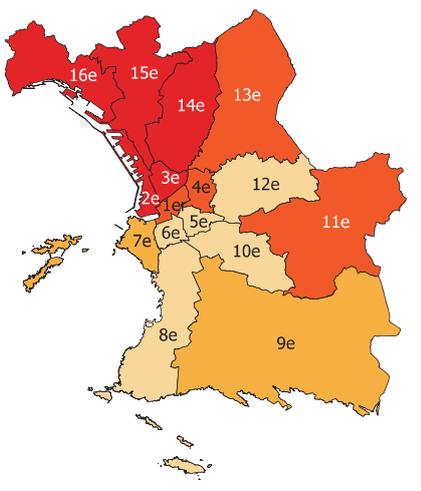
En revanche, la part des jeunes qui connaissent une transition études-emploi incertaine singularise Provence-Alpes-Côte d'Azur : 110 000 jeunes, qui ne poursuivent ni études ni formation, sont inactifs ou au chômage. Ils représentent 24,6 % des jeunes de 18-25 ans dans la région, contre 21,7 % en moyenne en France métropolitaine. En Paca, cette transition vers l'emploi

est particulièrement difficile dans certaines parties du territoire, où elle concerne près de 3 jeunes sur 10 (figure 1). Ces zones correspondent à l'implantation de sept « missions locales » : Cogolin, Le Luc et Brignoles dans le Var ; Avignon et Valréas dans le Vaucluse ; Martigues et Arles dans les Bouches-du-Rhône. D'autres missions locales sont situées dans des zones presque autant affectées : dans l'est du Var (Fréjus, Draguignan), du Vaucluse (Carpentras, Pertuis), autour de l'Étang-de-Berre, à Toulon et dans les quartiers nord de

1 Une insertion des jeunes particulièrement difficile dans le Vaucluse et le Haut-Var

Part de jeunes non insérés (ni en études, ni en emploi) parmi l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans selon les territoires des missions locales de Paca en 2012

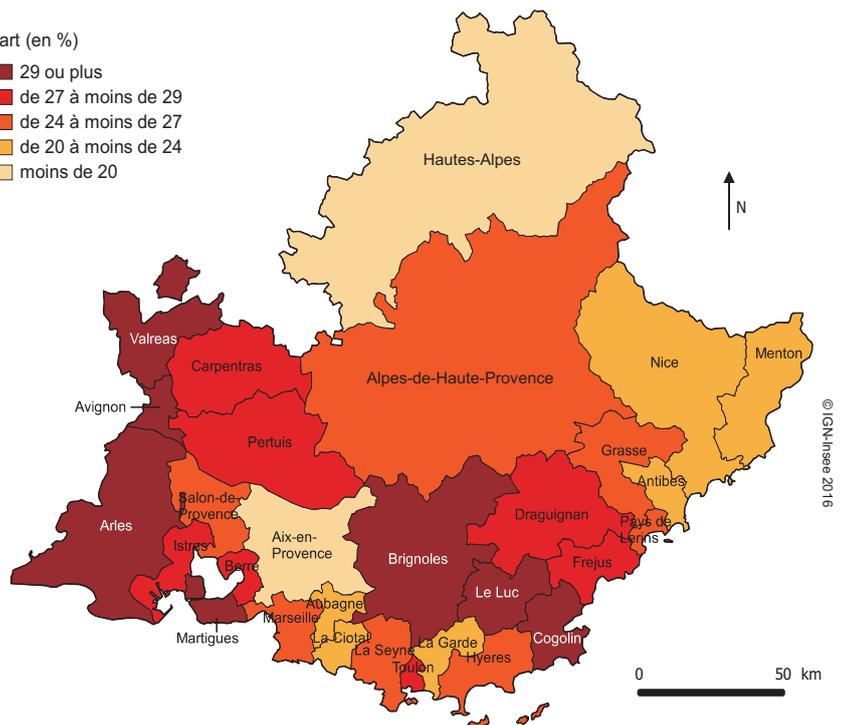
Les arrondissements de Marseille



France métropolitaine : 21,7 %
Paca : 24,6 %
Marseille : 25,4 %

Part (en %)

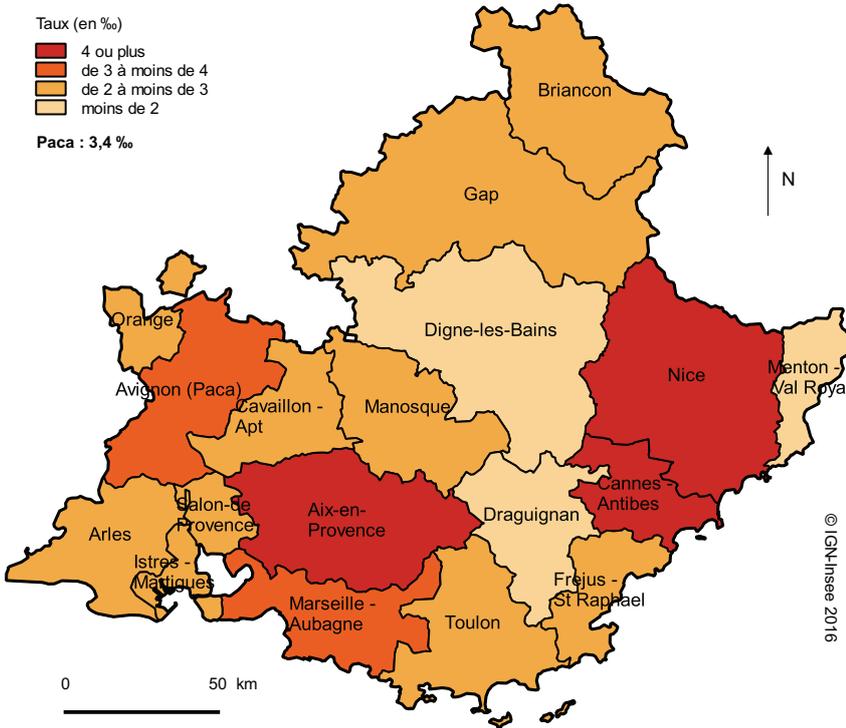
29 ou plus
de 27 à moins de 29
de 24 à moins de 27
de 20 à moins de 24
moins de 20



Source : Insee, Recensement de la population 2012

4 Les contrats de professionnalisation, plutôt dans les grandes aires urbaines de Paca

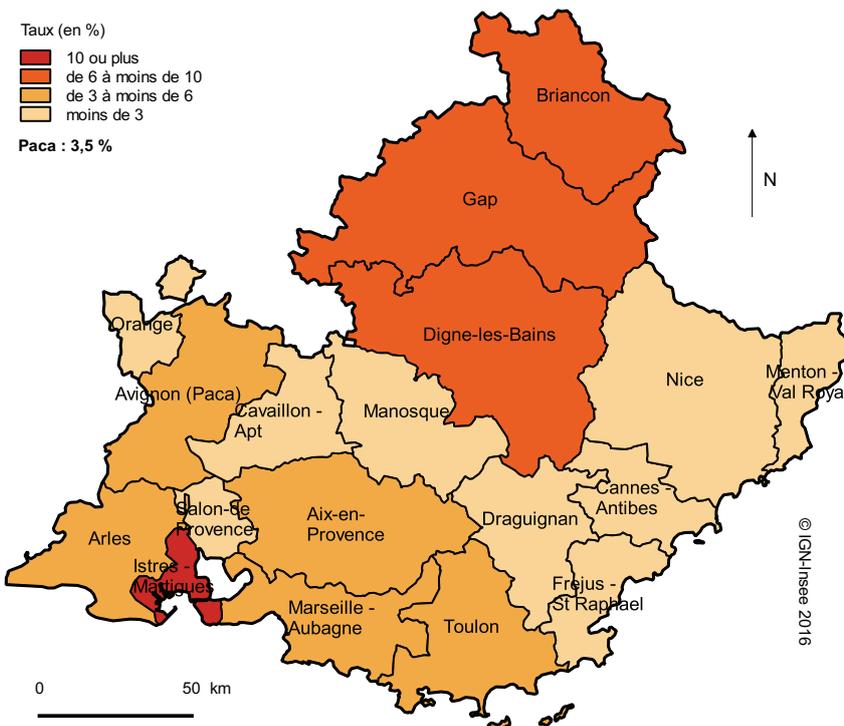
Taux d'accès aux contrats de professionnalisation selon les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : nombre de contrats de professionnalisation signés avec un employeur de la zone d'emploi en 2012 rapporté au nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans résidant dans la zone en 2011.
Sources : Dares ; Direccte Paca ; Insee-Traitement ORM

5 La formation continue des demandeurs d'emploi très présente autour de l'Étang-de-Berre et dans les Alpes

Taux d'accès à la formation continue des demandeurs d'emploi selon les zones d'emploi de Paca en 2012



Note : nombre de stagiaires de la formation continue inscrits dans un organisme de formation de la zone d'emploi en 2012 rapporté au nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans une agence de Pôle emploi de la zone en 2011.
Sources : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; DR AFPA Paca ; Pôle emploi Paca ; Direccte Paca - Traitement ORM

d'insertion les plus marqués (figure 2). Pour les jeunes en échec dans la voie générale, les alternatives d'accès à la qualification via l'enseignement professionnel sont nombreuses dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence et de Digne-les-Bains, et dans une moindre mesure dans celles de Gap, Nice, Toulon, Marseille-Aubagne et Arles. En revanche, dans le reste du département du Var et dans celui du Vaucluse, où se trouvent les territoires les plus affectés par les sorties sans diplôme, la possibilité de poursuivre sur place une formation professionnelle scolaire est plus faible. Parallèlement, les formations en apprentissage ne sont significativement présentes que dans les zones d'emploi d'Avignon et de Draguignan (figure 3). En conséquence, la voie professionnelle en formation initiale est difficilement praticable pour les jeunes dans cinq zones d'emploi de la région (Orange, Cavaillon-Apt, Manosque, Menton et Fréjus-St Raphaël). Dans ces zones, l'abandon scolaire et les fins de scolarité sans diplôme sont très fréquents.

Les contrats de professionnalisation, plutôt dans les PME et dans les grandes agglomérations

Autre voie de formation professionnelle en alternance sous contrat de travail, financièrement encouragée par l'État mais gérée exclusivement par les partenaires sociaux, le contrat de professionnalisation est désormais ouvert à tous les âges. Néanmoins, il demeure très majoritairement utilisé par les entreprises pour intégrer des jeunes : 85 % des bénéficiaires ont moins de 25 ans et ils sont généralement déjà titulaires d'un baccalauréat. Cette formule très présente dans la grande distribution et dans les services, est souvent mobilisée par des PME en croissance installées dans les grandes aires urbaines (figure 4). Les opportunités les plus nombreuses sont situées dans les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, de Cannes-Antibes et de Nice. Elles sont également significatives dans les autres zones d'emploi urbaines de la région, à l'exception toutefois de celle de Toulon. Ces formations sont en revanche plus rares dans les zones d'emploi plus rurales autour des villes moyennes.

La formation continue des demandeurs d'emploi, rare sur la diagonale Fréjus-Orange

Constituée d'actions de formation récurrentes ou ponctuelles, au plus près des besoins exprimés par les actifs et par les entreprises, la formation continue qualifiante des

demandeurs d'emploi jeunes ou adultes est pilotée par la Région qui en finance l'essentiel des coûts. Les initiatives sont locales. Elles sont proposées par des organismes de formation, qui en principe transforment les demandes latentes des entreprises et des demandeurs d'emploi en propositions concrètes d'actions de formation. Ces dernières sont financées ou non, en fonction des priorités validées dans le programme régional de formation professionnelle et du nombre d'inscriptions assurées. Parallèlement, depuis 2009, Pôle emploi et les partenaires sociaux par l'intermédiaire des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), accentuent leur présence dans le champ de la formation sous forme d'actions opérationnelles. D'une durée plus courte, elles ne visent pas nécessairement l'obtention d'une certification, mais accompagnent une embauche, une reconversion professionnelle, complètent les droits acquis dans le cadre des Comptes Personnels de Formation (CPF) ou répondent aux besoins de métiers en tension sur des territoires circonscrits.

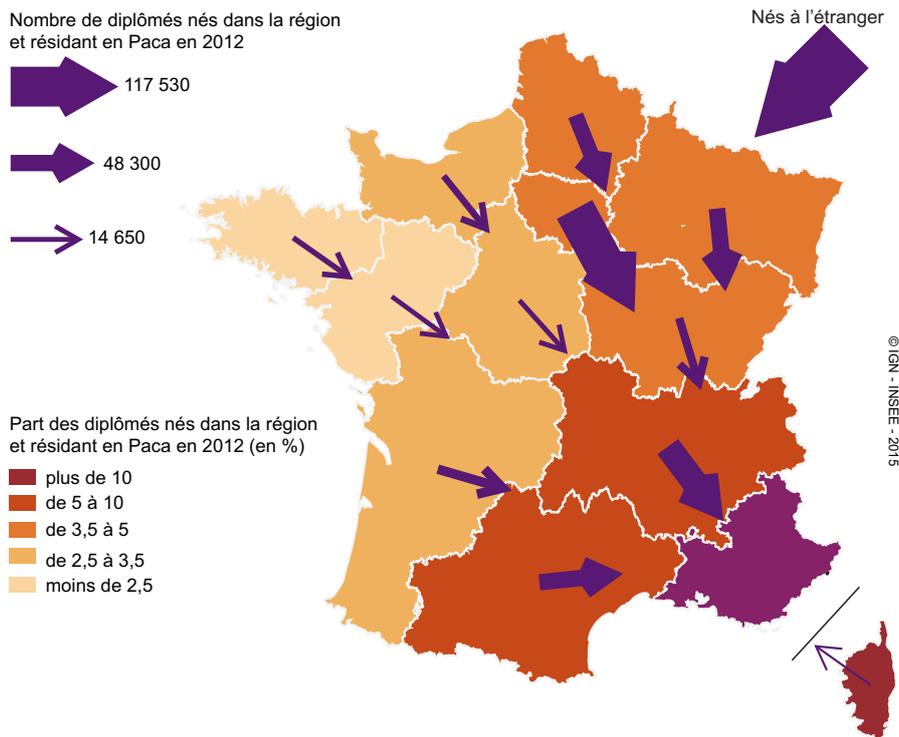
Au cours de l'année 2012, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 7 demandeurs d'emploi sur 200 ont participé à un stage de formation visant à l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). La localisation de ces actions est très inégalement répartie entre les différentes zones d'emploi (figure 5). Elles sont très fréquemment organisées dans celle d'Istres-Martignes, du fait de la présence d'un très grand centre de l'Afpa. Relativement au nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, les formations sont également très fréquentes dans les trois zones d'emploi des Alpes (Digne-les-Bains, Gap, Briançon). Elles sont en revanche rares dans les Alpes-Maritimes, et surtout sur une « diagonale des faibles qualifications » qui traverse la région, de Fréjus à Orange en passant par Draguignan, Manosque et Cavaillon. Cette diagonale, où coexistent déficit de formation continue et insuffisance de la formation initiale, traduit géographiquement un phénomène bien connu des acteurs de la formation : la formation concerne le plus souvent les individus déjà formés.

L'enseignement supérieur au cœur des migrations

Parallèlement à ces difficultés d'accès à une première qualification, le niveau de formation de la population a fortement progressé au cours des deux dernières décennies :

6 184 000 diplômés ou étudiants du supérieur résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont nés à l'étranger

Régions de naissance des étudiants et diplômés du supérieur qui résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

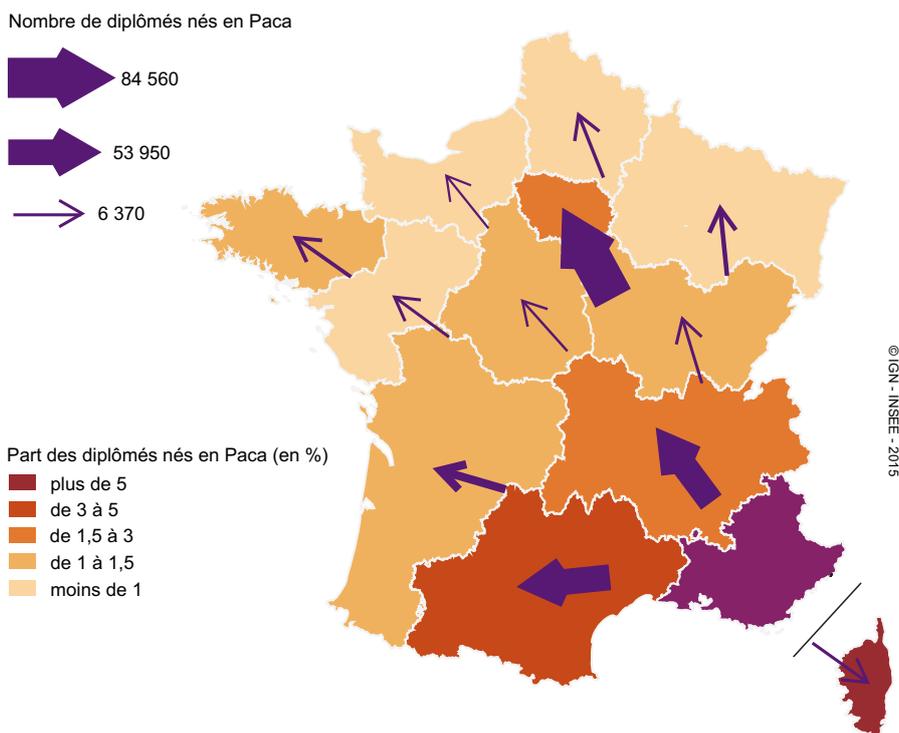


Lecture : 117 530 diplômés et étudiants du supérieur résident en Paca en 2012 sont nés en Île-de-France. Ils représentent 4,2 % des diplômés et étudiants du supérieur nés en Île-de-France. Champ : population âgée de 18 ans ou plus résidant en France.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

7 L'Île-de-France est la première destination des diplômés ou étudiants du supérieur nés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et résidant dans une autre région en 2012

Régions de résidence en 2012 des étudiants et diplômés du supérieur nés en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : 84 560 diplômés ou étudiants du supérieur résident en Île-de-France en 2012 sont nés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils représentent 2,2 % des diplômés et étudiants du supérieur résidant en Île-de-France.

Champ : population âgée de 18 ans ou plus résidant en France.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

entre 1990 et 2012, le nombre d'adultes diplômés du supérieur ou poursuivant des études supérieures a été multiplié par 2,5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en moyenne nationale. Or, l'accès à l'enseignement supérieur s'accompagne de mobilités résidentielles fréquentes. Dans les villes moyennes, en Paca comme ailleurs, le nombre réduit d'opportunités d'enseignement supérieur conduit les jeunes à déménager pour poursuivre leurs études.

Ainsi, 61 % des étudiants originaires des Hautes-Alpes et 55 % de ceux originaires des Alpes-de-Haute-Provence poursuivaient en 2008 leurs études dans un autre département, dans ou en dehors de la région Paca. L'existence d'un pôle universitaire réduit cette émigration sans toutefois l'épuiser. Malgré l'université de Toulon, 35 % des étudiants originaires du Var étudiaient dans un autre département et, malgré l'université d'Avignon, 44 % de ceux du Vaucluse. Cette émigration concerne aussi les très grands sites d'enseignement supérieur comme Aix-Marseille

ou Nice qui ne scolarisaient en 2008 que 83 % et 79 % des étudiants originaires respectivement des Bouches-du Rhône et des Alpes-Maritimes.

Ces migrations sont compensées par des mouvements inverses. Sur les 160 000 jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2008, 20 000 habitaient dans une autre région de France métropolitaine cinq ans plus tôt et 7 000 résidaient à l'étranger. À la fin de leurs études, les jeunes diplômés peuvent retourner dans leur région d'origine, s'installer à proximité de leur lieu d'études ou rejoindre une nouvelle destination pour y occuper un emploi ou pour suivre un conjoint.

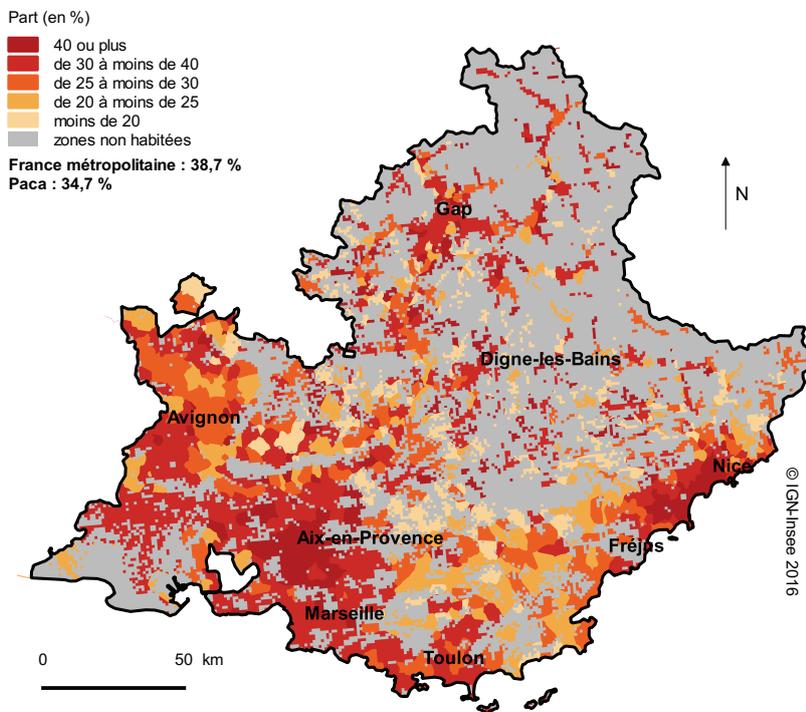
Une région attractive pour les diplômés du supérieur

Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie largement de la mobilité des hautes qualifications. En 2012, parmi les 1 151 000 habitants de la région qui sont diplômés du

supérieur ou étudiants, plus de la moitié (647 000) ne sont pas nés dans la région ; 184 000 sont nés à l'étranger, ce qui place la région en seconde position juste après l'Île-de-France pour l'accueil de diplômés nés à l'étranger (figure 6). À l'inverse, 773 500 natifs de Paca étudiants ou diplômés du supérieur habitent une autre région ; ils résident principalement en Île-de-France (31 %) et dans les deux régions voisines, Auvergne - Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (figure 7). Au final, Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région plutôt attractive pour les hautes qualifications : 27 % des habitants de plus de 25 ans ayant achevé leurs études sont diplômés du supérieur ; ce qui place la région au 3^e rang derrière l'Île-de-France (39 %) et Auvergne - Rhône-Alpes (28 %). Deux territoires retiennent et/ou attirent particulièrement les jeunes diplômés. Sur la Côte d'Azur, dans la plaine littorale Nice-Cannes-Antibes où, comme en Île-de-France, plus de quatre habitants sur dix âgés de 20 à 29 ans sont diplômés du supérieur. Il en va de même sur un large périmètre autour d'Aix-en-Provence (figure 8). ■

8 Forte concentration de jeunes actifs diplômés du supérieur autour de Sophia-Antipolis et d'Aix-en-Provence

Part des jeunes diplômés du supérieur parmi les jeunes actifs de 20 à 29 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : l'indicateur représenté ici n'est pas infracommunal ; il est calculé à l'échelle des communes. Les carreaux gris sont inhabités et permettent de retirer de la représentation les zones où l'analyse est sans objet.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Pour en savoir plus

- « Cartographie des effectifs en formation professionnelle en Paca », *ORM outils d'analyse* n° 19, février 2016
- « Atlas régional : les effectifs d'étudiants en 2013-2014 », Édition 2015, DGSIP-MESR, juillet 2015
- Chauvot N., « Trois adultes sur dix sont diplômés ou étudiants du supérieur », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 18, juin 2015
- « La formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2012 : hausse de 6 % des entrées en formation », *DARES Analyses* n° 055, juillet 2014
- « Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage », MEN Depp - Cereq, juin 2014
- Arrighi J.-J., Bernard J., « En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un étudiant sur deux habite chez ses parents », *Analyse* n° 33, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, juin 2013

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région la plus touchée par la pauvreté

En 2012, 16,9 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent sous le seuil de pauvreté. La région est la troisième la plus touchée par la pauvreté en France métropolitaine, derrière la Corse et le Nord-Pas-de-Calais - Picardie. La moitié des ménages pauvres de Paca vit avec moins de 764 euros par mois et par unité de consommation. Dans la région comme ailleurs, la pauvreté s'accroît avec la concentration urbaine. Les jeunes et les familles monoparentales sont les plus exposés à ce risque.

Samuel Ettouati, Insee

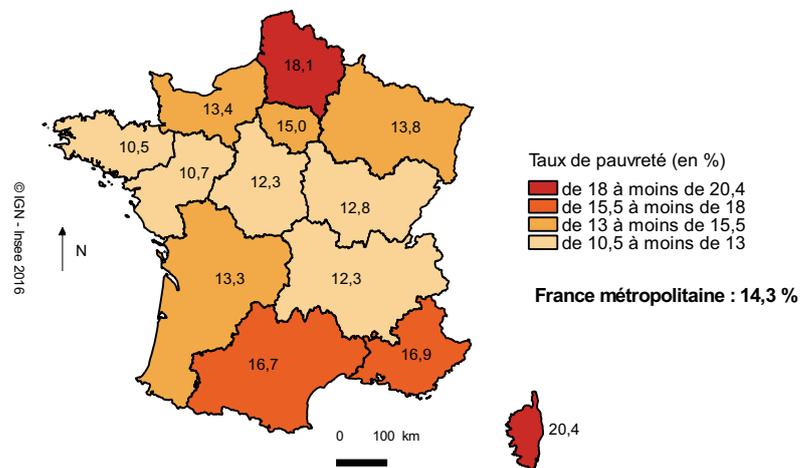
Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région la plus touchée par la pauvreté

En 2012, 830 000 habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire, avec moins de 989 euros par mois et par unité de consommation. Ils représentent 16,9 % de la population régionale, soit 2,6 points de plus que la moyenne nationale. Paca est la 3^e région de France métropolitaine la plus touchée par la pauvreté, derrière la Corse (20,4 %) et Nord-Pas-de-Calais - Picardie (18,1 %) (figure 1).

Par ailleurs, le niveau de vie des ménages pauvres de Paca est particulièrement faible : la moitié d'entre eux vit avec moins de 764 euros par mois et par unité de consommation, soit 225 euros de moins que le seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté, écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté, atteint ainsi 22,8 % dans la région, soit 1,8 point de plus qu'au niveau national.

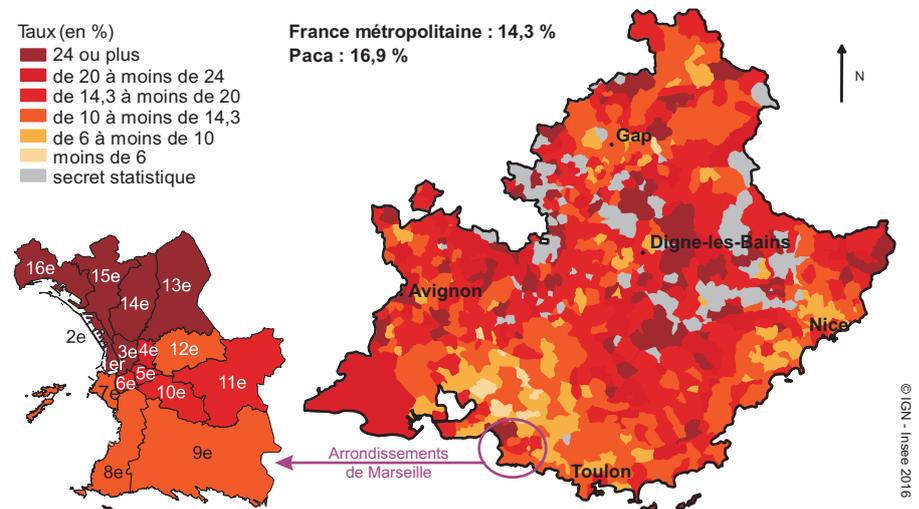
En Paca comme ailleurs en France, la pauvreté s'accroît avec la concentration urbaine. Les communes les plus peuplées de la région sont particulièrement touchées. La pauvreté concerne 28,9 % de la population d'Avignon, 25,1 % à Marseille, 21,1 % à Toulon et 19,6 % à Nice (figure 2). Dans le 3^e arrondissement de Marseille, plus de la moitié des habitants (51,1 %) vit sous le seuil de pauvreté, niveau supérieur à toute autre commune ou arrondissement de France métropolitaine. La population des autres arrondissements au nord de la capitale régionale est également précaire : le taux de pauvreté y excède 39 % dans les 1^{er}, 2^e, 14^e et 15^e arrondissements. D'autres communes de la région concentrent une forte part de ménages pauvres. Un quart des habitants vivent ainsi sous le seuil de pauvreté à Tarascon, Carpentras, Cavaillon, Apt, Orgon et dans les 13^e et 16^e

1 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 830 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté
Taux de pauvreté selon les régions de France métropolitaine en 2012



Note : périmètre des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016.
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

2 La périphérie des grands pôles urbains de Paca est moins touchée par la précarité que les centres
Taux de pauvreté par commune de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

arrondissements de Marseille. Certaines communes, sont toutefois épargnées par cette pauvreté urbaine, notamment dans la périphérie d'Aix-en-Provence, où le phénomène touche moins de 6 % de la population.

Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre 128 Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Un QPV de France métropolitaine sur dix est ainsi situé dans la région. Partout en Paca, les habitants des quartiers de la politique de la ville sont davantage confrontés à la précarité. Pour autant, celle-ci n'est pas uniforme au sein des QPV des différentes unités urbaines de la région. L'unité urbaine de Marseille-Aix est particulièrement concernée ; elle couvre 56 des QPV de Paca. La monoparentalité y est plus marquée que dans les autres QPV de la région. En revanche, les étrangers y sont moins présents. À l'inverse, dans les 16 QPV de l'unité urbaine de Nice, la population étrangère est plus présente qu'en moyenne dans les QPV de Paca. La précarité de l'emploi et le moindre accès à l'emploi des femmes y sont en revanche moins saillants qu'en moyenne dans les QPV de la région. L'unité urbaine d'Avignon compte 21 quartiers de la politique de la ville. Ceux-ci sont davantage touchés par la pauvreté et le chômage qu'ailleurs. Ces handicaps concernent l'ensemble de la zone mais sont encore plus prononcés au sein des QPV. En revanche, les ménages des QPV d'Avignon disposent plus souvent d'un logement social qu'en moyenne des QPV de la région. Ce n'est pas le cas de l'unité urbaine de Toulon et de ses 13 QPV. Les étrangers y sont moins présents qu'en moyenne dans les QPV de la région mais l'emploi précaire est plus fréquent.

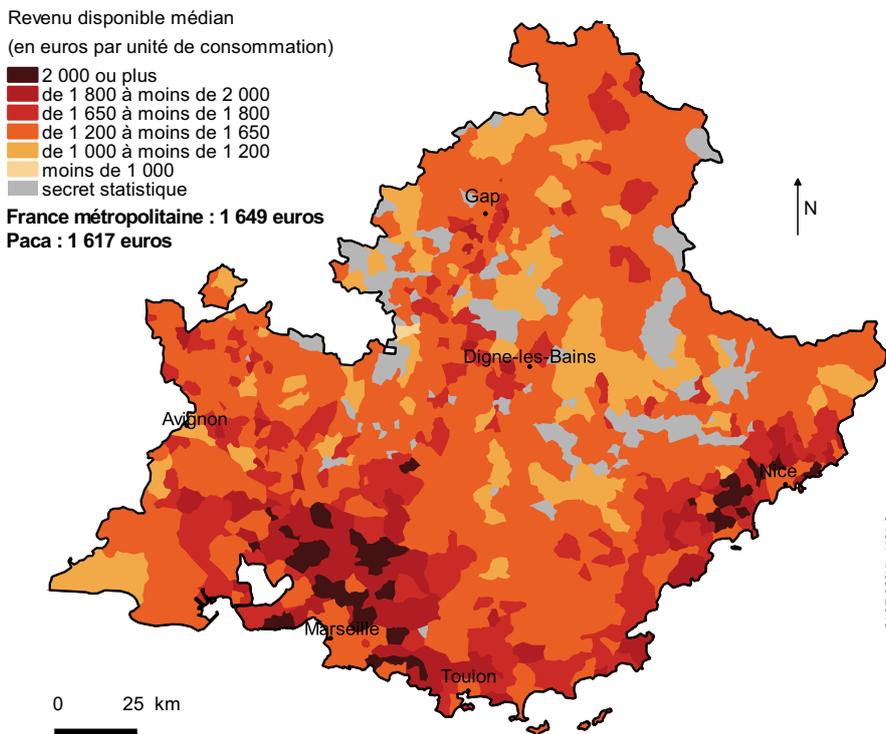
Des niveaux de vie plus élevés dans la périphérie des grandes communes

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le revenu disponible médian de la population (1 617 euros par mois et unité de consommation) est relativement proche du niveau national (1 649 euros). Il existe toutefois de fortes disparités au sein de la région. Le niveau de vie médian est plus élevé dans les trois départements du littoral, là où se concentrent plus de 8 habitants de la région sur 10. Seul le département des Alpes-Maritimes affiche un niveau de vie (1 680 euros) supérieur à la moyenne nationale.

Le niveau de vie au sein des grandes villes est souvent plus faible que dans leur périphérie. Ainsi à Marseille, le revenu médian des ménages s'établit à 1 462 euros par mois, soit 132 euros de moins qu'à

3 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, des revenus plus faibles dans les villes-centres des grandes aires urbaines

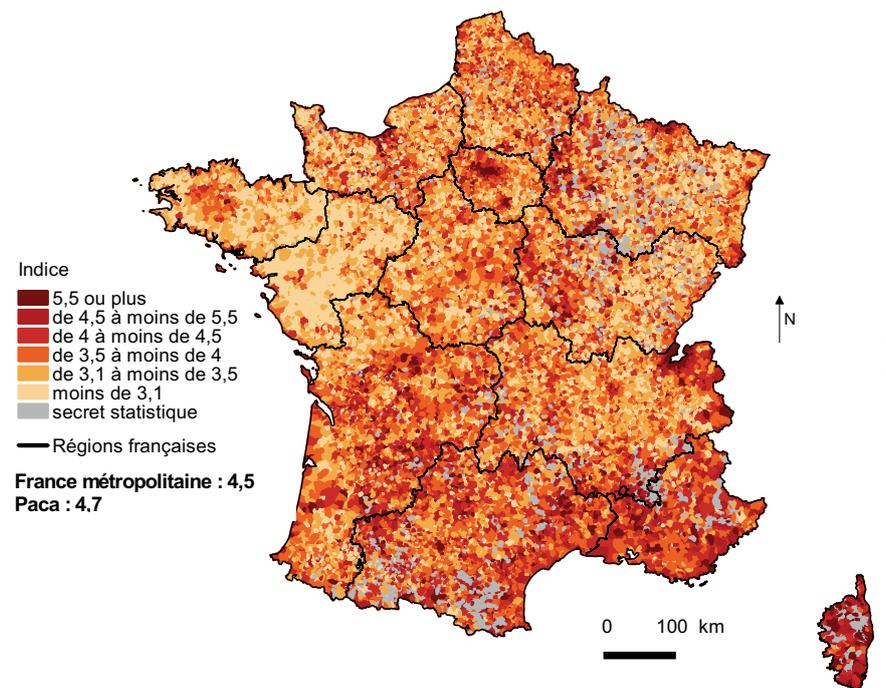
Revenu disponible médian par unité de consommation et par mois par commune de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

4 De fortes inégalités de revenus sur le pourtour méditerranéen

Inégalités de revenu par commune de France métropolitaine en 2012

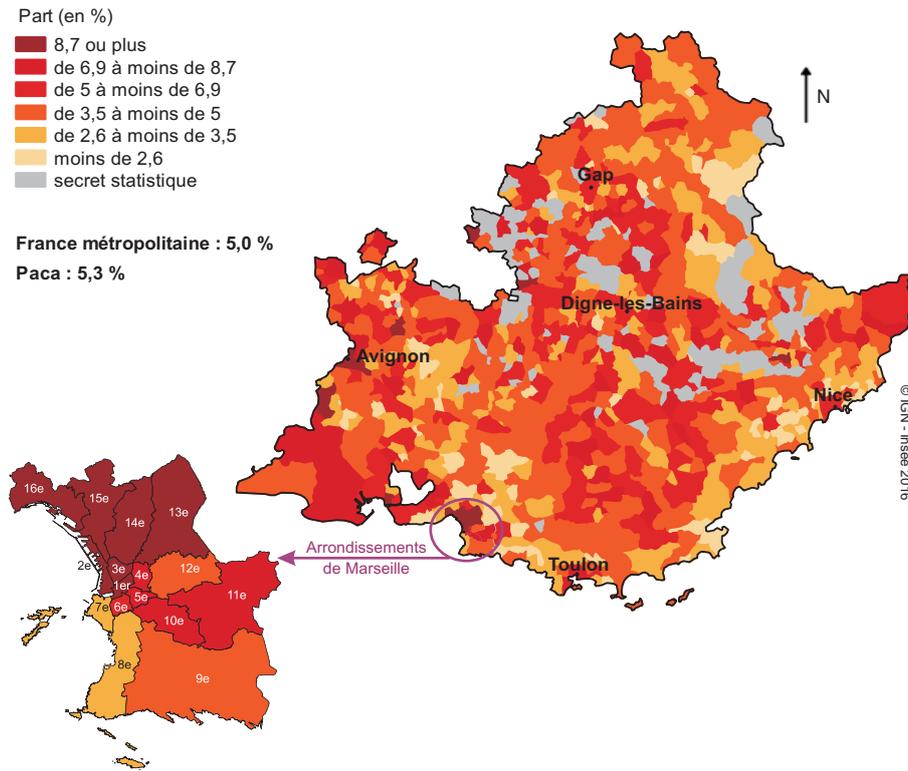


Note : l'indice est l'écart relatif entre les masses des niveaux de vie des 20 % d'individus les plus aisés et des 20 % des personnes les moins aisées.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

5 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les prestations sociales représentent 5,3 % du revenu des ménages

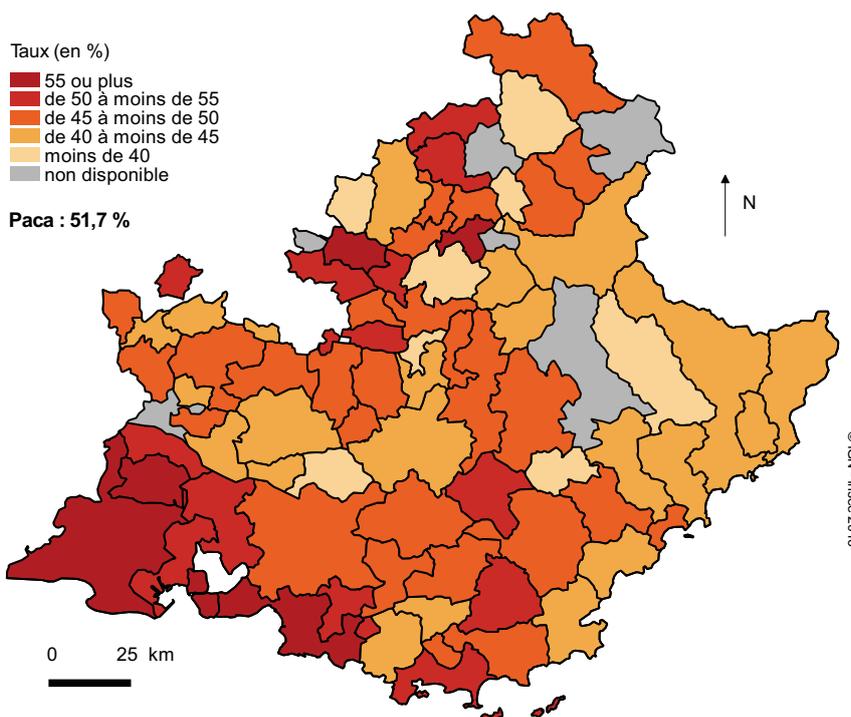
Part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages par commune de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

6 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des allocataires du RSA socle le sont depuis 3 ans ou plus

Taux d'allocataires du RSA socle ayant recours au dispositif depuis 3 ans ou plus par EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : périmètre des EPCI au 31 décembre 2015.

Source : Caf Paca

Aubagne, sa commune contiguë la moins riche (figure 3). De même à Nice où le revenu est inférieur à celui des communes alentours. Plus largement, dans les dix grandes aires urbaines de la région, le revenu disponible médian des couronnes est plus élevé que celui des pôles (21 200 euros contre 19 300 euros). Au sein même des pôles, le niveau de vie de la ville-centre est toujours inférieur à celui de sa banlieue.

Provence-Alpes-Côte d'Azur présente des inégalités de revenus plus marquées que la moyenne nationale : les revenus des 20 % les plus aisés y sont 4,7 fois supérieurs à ceux des 20 % les plus pauvres, contre 4,5 fois en France métropolitaine. Pour autant, certaines communes de la région se caractérisent par de très fortes inégalités. À Marseille, Nice et Aix-en-Provence, les revenus des 20 % les plus aisés sont de 5,2 à 5,6 fois supérieurs à ceux des 20 % les plus pauvres (figure 4). Aix-en-Provence et Nice comptent en effet une population aux revenus élevés ; à Marseille coexistent une population pauvre dans les arrondissements du nord de la ville et une population plus aisée au sud. L'ampleur de ces inégalités n'est toutefois pas propre à la région. À Paris, les revenus des 20 % les plus riches sont 9,6 fois supérieurs à ceux des 20 % les plus pauvres.

Les prestations sociales : principale source de revenus pour les ménages les plus modestes

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 62,7 % du revenu disponible des ménages provient des salaires, traitements ou chômage. C'est en dessous du niveau national (67,4 %). La part des pensions et retraites est en revanche plus élevée en Paca qu'en France métropolitaine (3,2 points de plus), en lien avec l'âge de la population. La part des prestations sociales (5,3 %) est proche du niveau national (5,0 %) (figure 5). Pour les 10 % de ménages les plus modestes, les prestations sociales pèsent pour 38,4 % du revenu disponible, davantage que les salaires (37,2 %). Enfin, la contribution fiscale des ménages de la région est voisine de la moyenne nationale : la part des prélèvements fiscaux dans les revenus atteint 17,5 % en Paca contre 17,0 % en France métropolitaine.

Instauré le 1^{er} juin 2009, le revenu de solidarité active (RSA) constitue l'un des revenus issus de la redistribution. Outre sa forme principale dite RSA socle, le dispositif peut être complété par le RSA activité, dans le cas où l'allocataire perçoit un faible revenu

d'activité. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 120 000 habitants âgés de 18 à 59 ans sont bénéficiaires du RSA socle. Plus de la moitié d'entre eux peinent à s'extraire du dispositif : 51,7 % des allocataires le sont depuis 3 ans ou plus, et jusqu'à 57,0 % dans les Bouches-du-Rhône (figure 6).

Mis en place au 1^{er} septembre 2010, le RSA jeune s'adresse aux personnes de 18 à 24 ans sans enfant à charge. Dans la région comme ailleurs, les jeunes constituent en effet une population très exposée à la précarité. En Paca, le taux de pauvreté des moins de 30 ans atteint 24,1 % en 2012, soit 2,2 points de plus que le niveau national (figure 7). En transition vers l'âge adulte, la jeunesse se caractérise par une grande diversité de situations, du lycéen au jeune actif occupé ou en recherche d'emploi. Néanmoins, le fort taux de chômage des jeunes les expose tout particulièrement à la pauvreté. À l'inverse, les seniors sont moins touchés par la pauvreté : le taux de pauvreté des 75 ans ou plus est de 11,7 % en 2012 en Paca. C'est toutefois 1,5 point de plus qu'en France métropolitaine.

Une famille monoparentale sur trois est pauvre

Près d'un quart des familles de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont monoparentales, c'est-à-dire composées d'un seul adulte avec au moins un enfant mineur partiellement ou totalement à sa charge. Paca est ainsi la 2^e région, derrière la Corse pour la part des familles monoparentales. Ces dernières sont issues dans 81 % des cas d'une rupture d'union. Après cette rupture, l'enfant est le plus souvent confié à la mère. Vivre et assumer seul la responsabilité d'enfants, même provisoirement, a de nombreux impacts sur le quotidien des familles. Les difficultés pécuniaires et organisationnelles fragilisent ces parents, surtout les femmes, sur le marché du travail et les placent plus fréquemment en situation de précarité.

En 2012, une famille monoparentale sur deux vit avec moins de 1 233 euros par mois et par unité de consommation, soit 384 euros de moins que le niveau de vie médian de l'ensemble des ménages de la région. Cet écart atteint 540 euros avant transferts sociaux et fiscaux. *In fine*, 14 % du revenu disponible des ménages monoparentaux est issu de prestations sociales (contre 6 % pour ceux en couple). Même si cette redistribution permet d'atténuer la précarité, une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté (figure 8). Par ailleurs, des difficultés organisationnelles naissent de leurs faibles ressources : ces

familles moins aisées recourent plus difficilement aux assistantes maternelles ou crèches et sont plus souvent contraintes à faire appel au soutien de leurs proches.

Les mères de famille monoparentales davantage touchées par le chômage

Dans la région comme au niveau national, les mères de familles monoparentales sont plus souvent présentes sur le marché du travail, en emploi ou au chômage, que les mères de famille en couple (figure 9). En revanche, elles sont beaucoup plus souvent au chômage (24 % contre 13 %). Pour répondre seules à la charge financière de leur famille, elles travaillent plus souvent à temps plein. En effet, lorsqu'elles ont un emploi, les mères de famille monoparentale

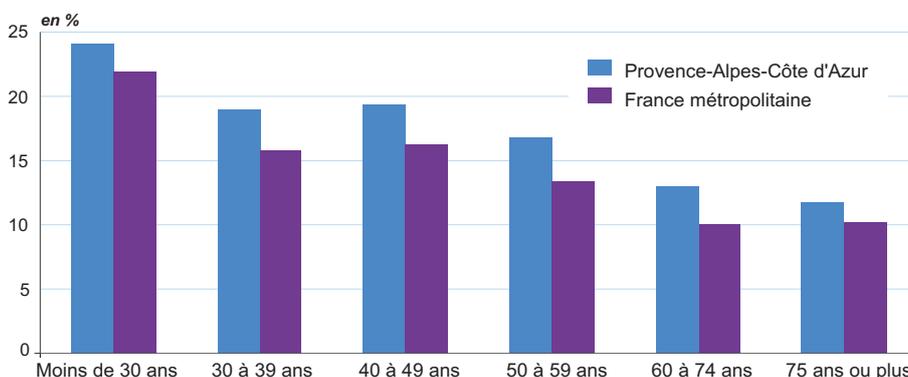
sont à temps partiel dans 30 % des cas, contre 35 % des mères en couple. Les emplois qu'elles occupent sont par ailleurs moins qualifiés et donc moins rémunérés : elles ne sont que 6 % à être cadre (contre 10 % pour celles en couple). Enfin, ces mères de famille monoparentale disposent moins souvent d'un diplôme : 30 % n'en ont aucun, contre 20 % pour celles en couple.

Un ménage sur huit en situation de vulnérabilité énergétique

Un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique si ses dépenses en carburant ou en chauffage de son logement occupent une part importante de ses revenus. Baisse de la consommation d'autres biens ou services ou barrière à l'emploi peuvent en être des

7 Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus exposés à la pauvreté

Taux de pauvreté par tranche d'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur et France métropolitaine en 2012



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

8 De plus faibles revenus pour les familles monoparentales de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Revenus disponibles et taux de pauvreté pour les familles monoparentales et l'ensemble des ménages en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012

	en euros par UC et par mois	
	Familles monoparentales	Ensemble des ménages
1 ^{er} quartile	888	1 156
Médiane	1 233	1 617
3 ^e quartile	1 695	2 235
Taux de pauvreté (en %)	32,0	16,9

Lecture : un quart des familles monoparentales vit avec 888 euros par UC et par mois.
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CMSA ; Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Les mères de familles monoparentales sont plus présentes sur le marché du travail mais plus souvent au chômage

Indicateurs d'activité des mères de familles monoparentales et en couple en Paca et France métropolitaine en 2011

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France métropolitaine	
	Mères de famille monoparentale	Mères de famille en couple	Mères de famille monoparentale	Mères de famille en couple
Taux d'activité	85,6	81,8	88,2	84,8
Taux de chômage	23,7	13,3	21,5	10,9
Taux d'emploi	65,3	70,9	69,2	75,6
Taux de temps partiel	29,5	34,8	27,8	33,4

Champ : familles avec au moins un enfant mineur.
Source : Insee, enquête Famille et Logements 2011

conséquences. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 256 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique en 2008, soit 12 % des ménages de la région. 165 000 ménages présentent une situation de précarité du fait de leurs dépenses en carburant et 118 000 du fait de celles en chauffage. 27 000 ménages cumulent les deux types de

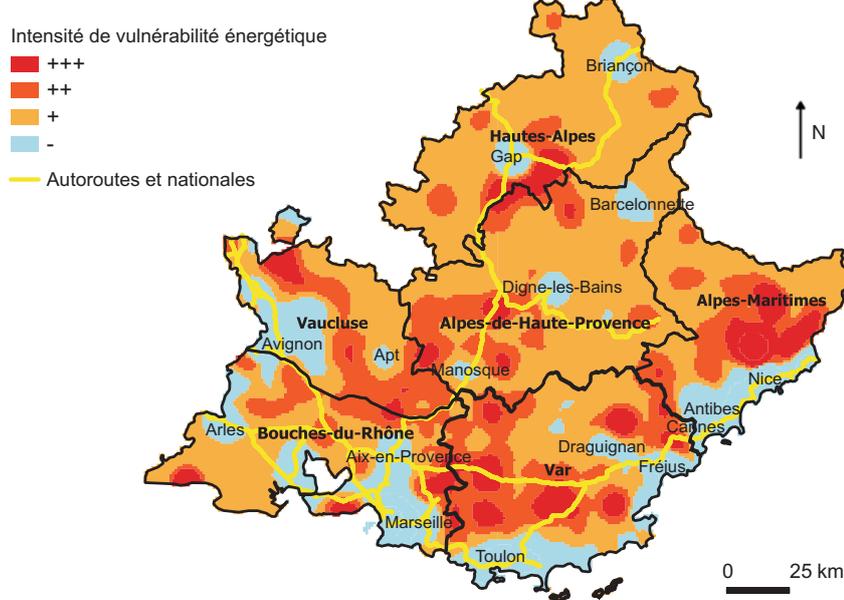
vulnérabilité. Grâce à son climat avantageux et la forte concentration de sa population en zone urbaine, la région est néanmoins l'une des moins vulnérables de France métropolitaine. Associée aux déplacements contraints (domicile-travail, achats, soins et démarches administratives), la vulnérabilité liée aux dépenses en

carburant touche plutôt les actifs et les ménages vivant en périphérie des pôles urbains. Sont notamment concernés les habitants des communes autour de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et l'arrière-pays niçois. Les ménages vulnérables sont également nombreux autour de Gap et dans le Luberon (figure 10). Les dépenses en carburant dans les couronnes des grands pôles urbains atteignent 1 070 euros par an, soit 530 euros de plus que la moyenne régionale. Ces dépenses dépassent 1 500 euros chez les actifs se rendant sur leur lieu de travail en voiture.

La vulnérabilité liée aux dépenses de chauffage, directement fonction du climat, touche davantage les ménages qui vivent au nord de la région. Ces derniers sont très présents dans les communes de Briançon à Carpentras, en passant par Apt, Pertuis, Manosque, Digne-les-Bains et Gap (figure 11). Gap est la commune de cette zone rassemblant le plus de ménages vulnérables (4 700, soit un quart de sa population). Cette vulnérabilité touche particulièrement les occupants de logements grands, anciens ou chauffés au fioul. La rénovation des logements anciens, le remplacement des modes de chauffages énergivores et la transition énergétique constituent ainsi des enjeux importants de la lutte contre la vulnérabilité énergétique en Provence-Alpes-Côte d'Azur. ■

10 Forte vulnérabilité énergétique liée au carburant : autour des pôles urbains de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Surreprésentation des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur vulnérables pour les dépenses de carburant par rapport à la moyenne régionale en 2008



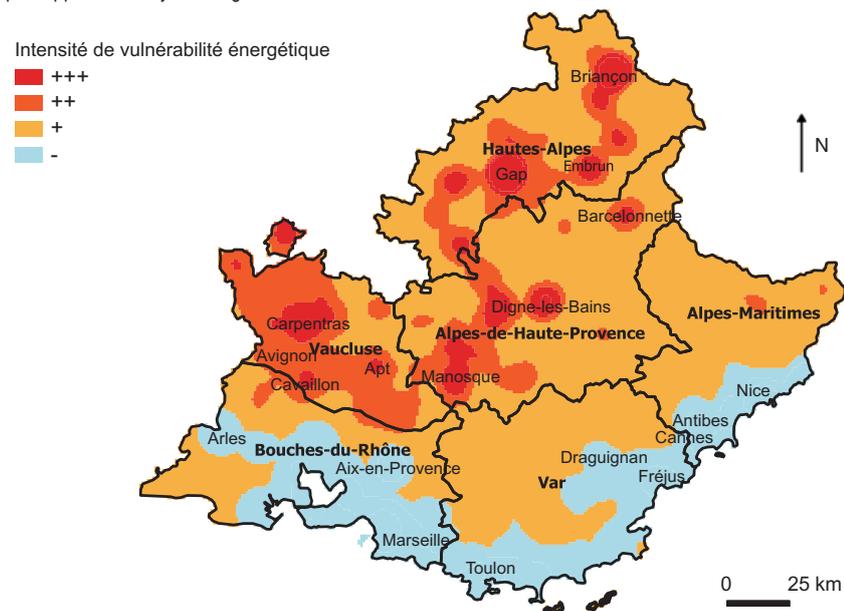
Champ : hors inactifs de moins de 30 ans.

Lecture : dans les territoires dans un dégradé de rouge, la part des ménages vulnérables est supérieure à la moyenne régionale ; dans ceux dans un dégradé de bleu, elle est inférieure à la moyenne régionale.

Sources : Insee, SOeS et Anah

11 Vulnérabilité énergétique liée au logement : très présente dans le Vaucluse et les départements alpins

Surreprésentation des ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur vulnérables pour les dépenses de chauffage par rapport à la moyenne régionale en 2008



Champ : hors inactifs de moins de 30 ans.

Lecture : dans les territoires dans un dégradé de rouge, la part des ménages vulnérables est supérieure à la moyenne régionale ; dans ceux dans un dégradé de bleu, elle est inférieure à la moyenne régionale.

Sources : Insee, SOeS et Anah

Pour en savoir plus

- Durieux S., « Marseille concentre la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 31, mai 2016
- Martin M., « Les mères de famille monoparentale particulièrement exposées au chômage et à la précarité », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 26, octobre 2015
- Martin M., « 17 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2012 », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 16, juin 2015
- Domens J., Martin M., Samyn S., « 256 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 10, février 2015
- Arrighi J.-J., Dotta D., Martin M., « Qui habite où ? Analyse des ségrégations résidentielles en Paca », *Dossier* n° 14, *Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur*, juin 2014
- « Atlas social 2013 », Dros Paca

La nouvelle architecture institutionnelle issue des réformes territoriales

L'administration territoriale décentralisée (région, départements, intercommunalités et communes) connaît actuellement de profonds changements suite à la réforme territoriale qui a notamment créé des métropoles, modifié la carte des régions et renforcé l'intercommunalité. De taille désormais moyenne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble six départements très hétérogènes. L'émiettement communal de Paca est moins accentué que dans le reste de la France. La carte intercommunale achevée depuis 2014 est aujourd'hui en cours de rationalisation, tant dans ses périmètres que dans ses compétences. Cette dynamique de réformes recompose donc les relations entre niveaux de collectivités territoriales.

Xavier Durang, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une région de taille moyenne

La loi du 16 janvier 2015, relative notamment à la délimitation des régions, a substitué aux 22 anciennes régions métropolitaines 13 nouvelles régions (figure 1). Depuis leur création en 1956, le périmètre des anciennes régions était resté quasi inchangé. La loi du 2 mars 1982 qui les avait érigées en collectivités territoriales de plein exercice, leur avait transféré un premier ensemble de compétences, enrichi depuis par plusieurs lois de décentralisation. Leur regroupement en ensembles plus vastes a pour conséquence de réduire les écarts entre les régions. Il a également pour effet de modifier le positionnement relatif des régions entre elles.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec près de 5,0 millions d'habitants, devient ainsi une région de taille moyenne, les nouvelles régions comptant désormais en moyenne 4,8 millions d'habitants. Sa superficie de 31 400 km² la situe bien en dessous de la moyenne qui s'élève à 41 800 km², soit la superficie des Pays-Bas. Provence-Alpes-Côte d'Azur se retrouve ainsi entourée de régions beaucoup plus importantes en termes de population et de superficie : Auvergne - Rhône-Alpes (7,8 millions d'habitants et 69 700 km²) et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (5,8 millions d'habitants et 84 000 km²).

Par ailleurs, la création des nouvelles régions a pour conséquence de réduire les écarts régionaux de richesse produite par habitant. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le PIB par habitant est plus élevé que la moyenne de province.

La compétence de la Région renforcée en matière de développement économique

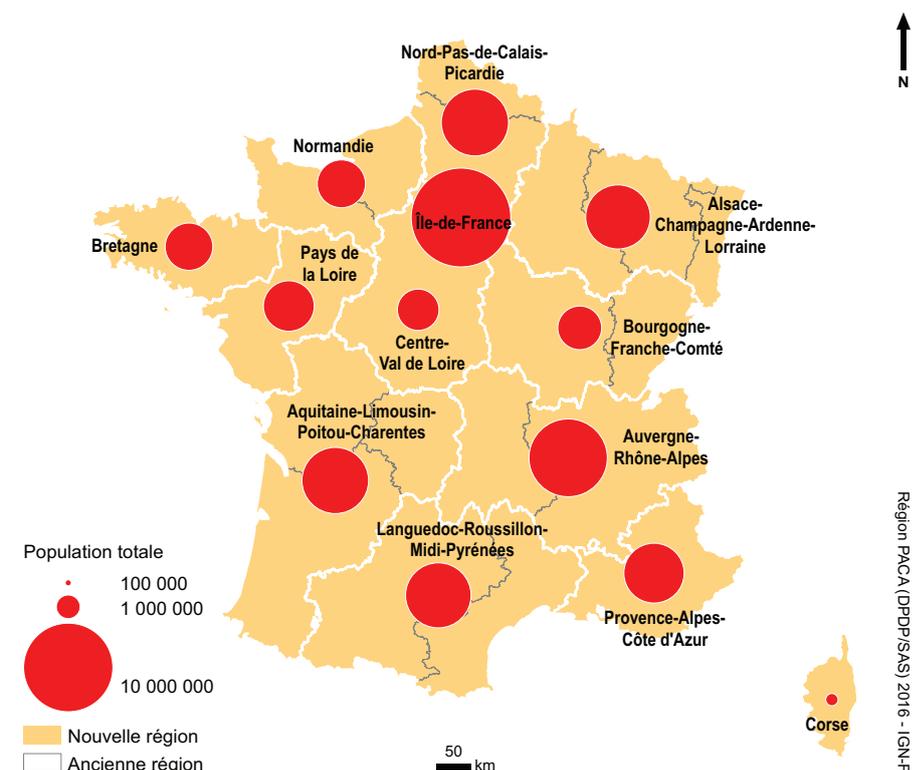
Les compétences des conseils régionaux restent centrées sur les transports, la formation professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, l'apprentissage, les formations sanitaires et sociales, le patrimoine bâti, l'équipement des lycées et en

partie de l'enseignement supérieur, l'aménagement des territoires, la gestion des fonds européens et enfin la promotion de l'innovation et du développement économique (aides aux entreprises).

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) précise cette dernière compétence en désignant l'institution régionale comme la collectivité territoriale responsable sur son territoire du développement

1 Provence-Alpes-Côte d'Azur entourée de régions plus vastes et peuplées

Population des 13 nouvelles régions de France métropolitaine en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013

économique et en lui confiant l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Il s'agit d'un schéma majeur prescriptif comme le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

La loi NOTRe a également élargi les compétences de la Région en matière de transports (transports scolaires interurbains, gares routières, etc.).

Enfin, le niveau régional a été consacré avec la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) comme échelle de gouvernance avec la mise en place de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui peut rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques.

Six départements aux caractéristiques très différentes

Substitués aux provinces de l'ancien régime par la Révolution française, les départements sont aux côtés des communes, les collectivités territoriales historiques. Provence-Alpes-Côte d'Azur en compte 6, moins que la moyenne des nouvelles régions (7,3) et beaucoup moins que les nouvelles régions limitrophes : Auvergne - Rhône-Alpes en rassemble 13, et Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées 12.

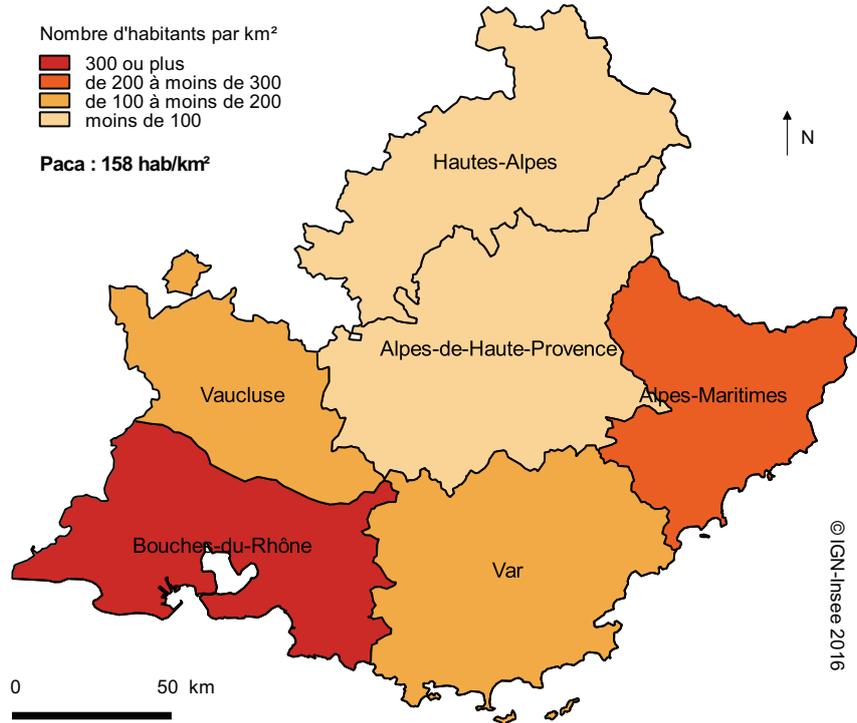
Les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent des caractéristiques démographiques très différentes (figure 2). Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes concentrent 62 % de la population régionale. Ils sont essentiellement urbains : 80 % de la population vit dans une commune de plus de 10 000 habitants (contre 48 % au niveau national) ; seuls les départements de Paris et de la Petite Couronne sont plus urbanisés. Avec 2 millions d'habitants, le département des Bouches-du-Rhône occupe le 3^e rang des départements les plus peuplés de France, après le Nord (2,6 millions) et Paris (2,2 millions).

Le Var (1 million d'habitants) et le Vaucluse (550 000 habitants) sont également des territoires urbanisés mais dans des proportions moindres : la part de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants atteint respectivement 65 % et 56 %.

À l'inverse, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont peu denses et peu peuplés : entre 23 et 25 hab./km² contre

2 Les Bouches-du-Rhône, 3^e département le plus peuplé de France métropolitaine

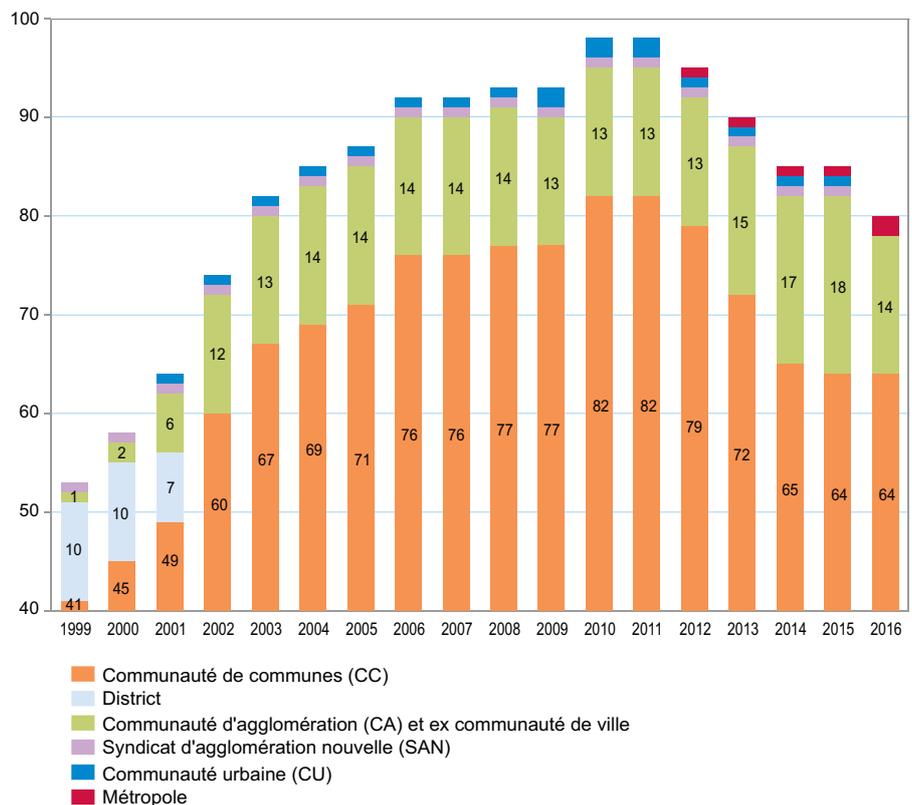
Densité de population en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013

3 Le nombre d'EPCI à fiscalité propre diminue depuis 2011 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Évolution du nombre d'EPCI à fiscalité propre en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le 1^{er} janvier 1999



Source : DGCL, Banatic

158 hab./km² en moyenne au niveau régional. Dans ces départements, neuf communes sur dix sont rurales, contre seulement une sur dix dans les Bouches-du-Rhône et le Var et une sur deux dans le Vaucluse. Les deux départements alpins regroupent 301 000 personnes, soit 6 % de la population régionale.

Le conseil départemental, l'échelon des politiques de solidarités

Les politiques de solidarités constituent la vocation première des Départements depuis trois décennies de décentralisation. Leurs compétences en matière d'action sociale, réaffirmée par la loi NOTRe, recouvrent l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les aides aux personnes handicapées et la prise en charge des mineurs étrangers isolés. Le conseil départemental possède d'autres compétences en matière de grands équipements et de voirie (gestion des routes départementales, ports, aéroports), de patrimoine bâti et d'équipement des collèges, d'aménagement rural (remembrement) et de Secours et d'Incendie (SDIS).

Avec la loi NOTRe, son champ de compétences évolue : suite à la suppression de la clause de compétence générale, l'institution départementale ne peut plus agir dans tous les domaines, au nom de l'intérêt public départemental.

Par ailleurs, le Département voit son rôle confirmé en matière d'appui et d'expertise technique auprès des communes et intercommunalités. Ses compétences en matière de transport sont transférées à la Région, et d'autres compétences en matière de culture, sport, tourisme, langues régionales sont partagées avec elle.

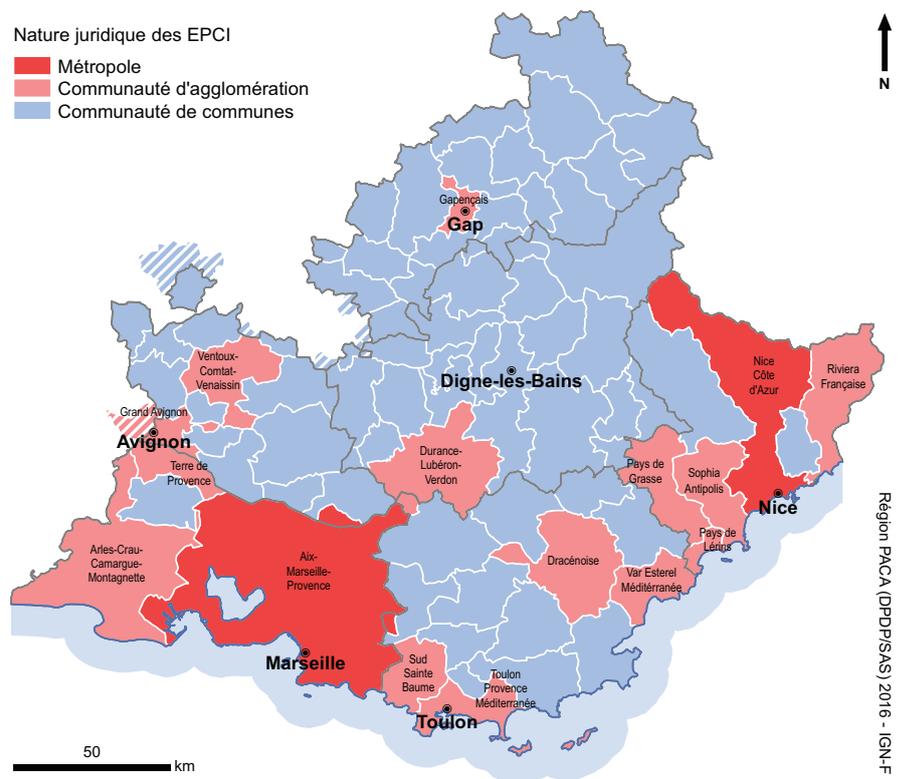
Un émiettement communal moins accentué qu'ailleurs en France

Issue de la révolution française, la commune est l'échelon administratif de la proximité. La loi du 14 décembre 1789 a érigé en communes toutes les communautés d'habitants relevant de droits coutumiers disparates (paroisses, villages, bourgs, villes). Ceci explique le nombre très important de communes en France : 35 855 au 1^{er} janvier 2016 (y compris les DOM) soit trois à quatre fois plus qu'en Allemagne, Espagne ou Italie.

Cet émiettement communal se vérifie en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui comprend 953 communes, alors que la Belgique, dont

4 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2 métropoles, 14 Communautés d'agglomération et 64 Communautés de communes

Les 80 EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon leur nature juridique au 1^{er} janvier 2016

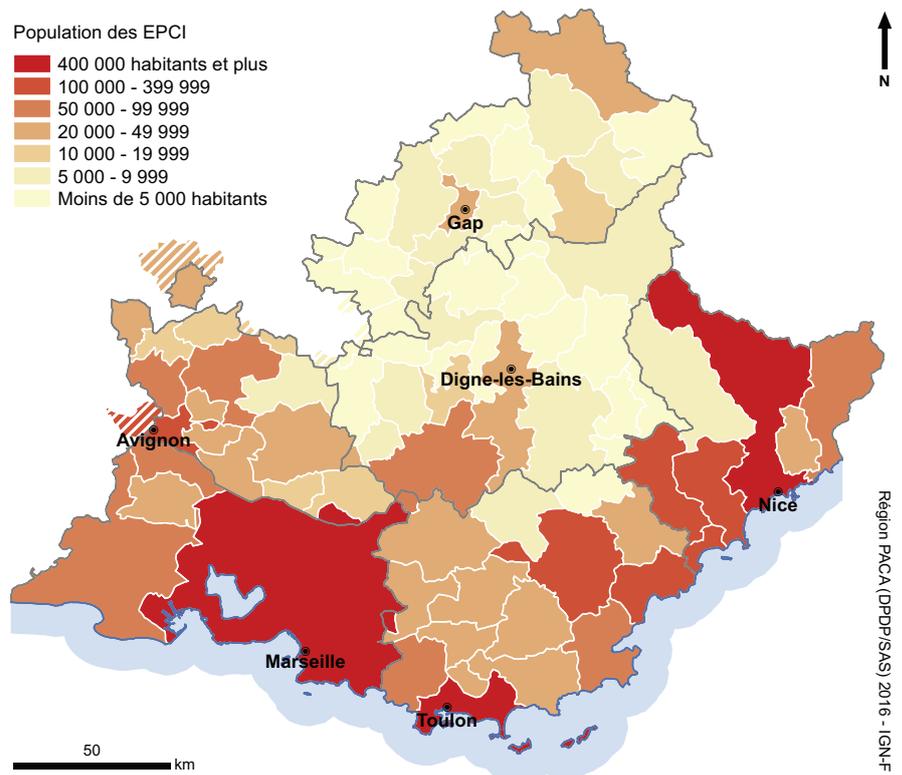


Note : les zones hachurées sont celle des EPCI s'étalant sur d'autres régions.

Source : DGCL, Banatic

5 Des EPCI au poids démographique inégal en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Population des 80 EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013



Source : Insee, Recensement de la population 2013

la superficie est équivalente à celle de la région, ne dispose que de 589 municipalités. Pour autant, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte trois fois moins de communes que la moyenne des régions métropolitaines (2 750 communes).

La population moyenne des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 150 habitants) est trois fois plus élevée que la moyenne nationale (1 734 habitants). Le constat est identique en matière de superficie : 33 km² pour les communes de Paca, contre 15 km² en moyenne nationale.

Depuis l'adoption de la loi NOTRe, la commune est la seule collectivité à conserver le bénéfice de la clause de compétence générale pour gérer tout objet d'intérêt communal. Les compétences spécifiques de la commune s'articulent autour de l'urbanisme et de la maîtrise des sols (plan local d'urbanisme sous réserve de la compétence éventuelle des EPCI, délivrance des permis de construire), du fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles ou encore de la culture et du patrimoine (bibliothèques, musées, offices du tourisme).

La montée en puissance d'une intercommunalité en cours de rationalisation

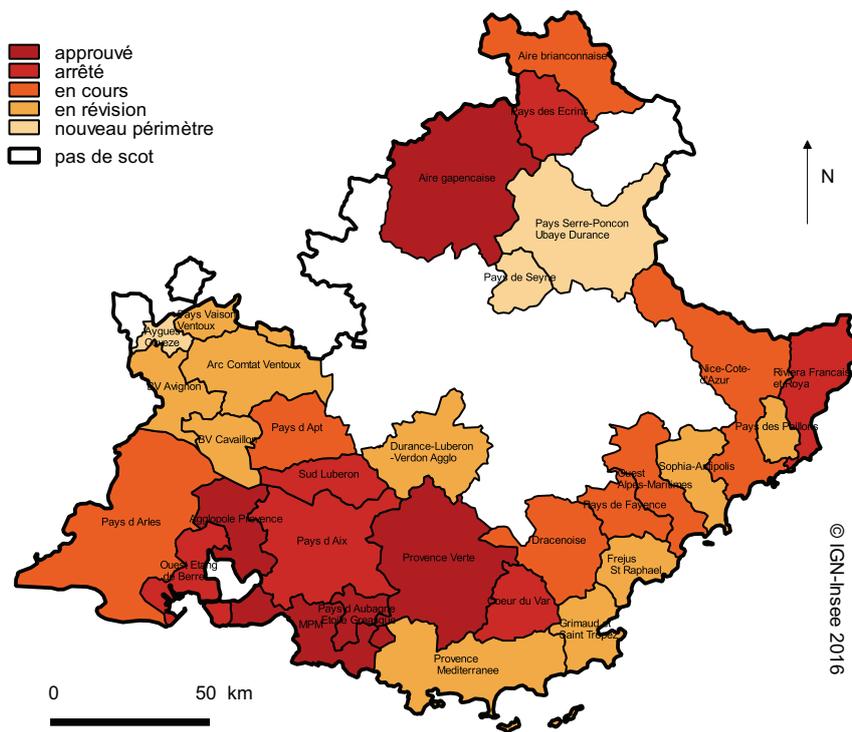
Face à l'émiettement communal, dans le but de rationaliser et de mutualiser l'action publique, l'intercommunalité a été vigoureusement relancée au cours des années 1990, notamment par deux lois : la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Ces lois sont respectivement à l'origine des communautés de communes et des communautés d'agglomération.

En 1991, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne comptait que 11 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (figure 3). En 1999, leur nombre avait été multiplié par 4 : 41 communautés de communes, une communauté de ville et un Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN). Passant de 74 à 98 entre 2002 et 2010, le nombre d'EPCI à fiscalité propre a continué à augmenter. Ces territoires regroupaient en 2009, 91 % de la population régionale contre 47 % dix ans auparavant.

Puis, les nouvelles priorités affichées par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 (RCT) se sont

6 27 SCoT en Provence-Alpes-Côte d'Azur

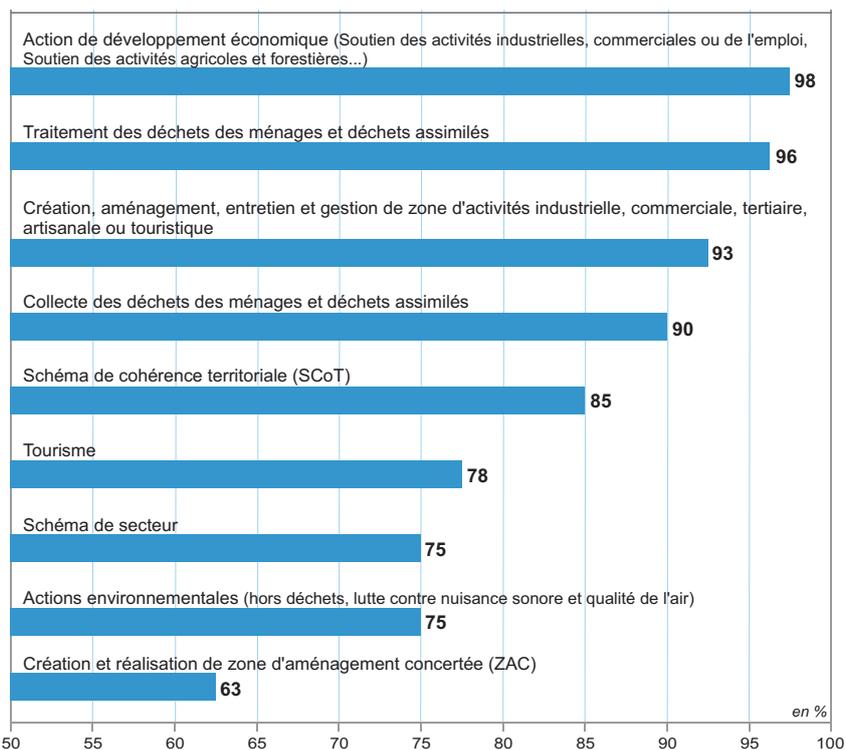
Avancement des SCoT de Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 décembre 2015



Sources : Insee ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

7 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le champ d'intervention des 80 communautés est large

Taux d'exercice des compétences par les communautés de Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2016



Source : DGCL, Banatic

centrées sur la finalisation de la carte intercommunale, la réduction du nombre de groupements de communes et la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre.

L'achèvement de la carte intercommunale a été réalisée en 2014 (71 communes étaient encore isolées dans la région en 2011). Le nombre d'EPCI à fiscalité propre est ainsi passé de 98 à 80 entre 2011 et 2016 en Paca. Cette baisse se poursuit, dans le cadre de leur mise en conformité au regard de la loi NOTRe. Les Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique ou Multiple (SIVU, SIVOM) ont connu la même évolution : ils sont passés de 345 en 2011 à 258 en 2016. Sur la même période, le nombre de syndicats mixtes associant des collectivités de nature différente est passé de 162 à 136.

La rationalisation de l'intercommunalité inscrite dans la loi RCT du 16 décembre 2010 s'est également traduite par l'émergence du nouveau statut de Métropole.

La première métropole créée en France en 2011 a été la Métropole Nice Côte d'Azur (540 000 habitants et 49 communes). Cinq ans après, la métropole Aix-Marseille Provence (1,8 million d'habitants et 92 communes) a été mise en place officiellement, suite à la loi MAPTAM et à la loi NOTRe. La Région Paca est ainsi caractérisée par le poids des métropoles dans la

population régionale : il s'élève à 47 % contre 23 % en Auvergne - Rhône-Alpes et 21 % en Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées, qui sont les seules régions qui comptent également deux métropoles.

Le développement économique et l'aménagement au cœur des compétences des EPCI

Les 80 EPCI à fiscalité propre (2 métropoles, 14 communautés d'agglomération et 64 communautés de communes) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1^{er} janvier 2016 (*figures 4 et 5*), exercent en lieu et place de leurs communes membres, les compétences définies par leurs statuts. Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi, ainsi que différentes compétences dites « optionnelles », qu'elles choisissent au sein d'une liste fixée par le législateur. Le nombre de compétences est d'autant plus élevé que la population est nombreuse.

Les compétences obligatoires de toutes les communautés concernent le développement économique et l'aménagement de l'espace. Cette dernière compétence est à relier aux Schémas de Cohérence

Territoriale (SCoT), qui servent de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement, etc. Au 1^{er} janvier 2016, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 27 SCoT (*figure 6*).

Les communautés d'agglomération se distinguent des communautés de communes par l'exercice d'autres compétences obligatoires liées à l'équilibre social de l'habitat (PLH, etc.) et à la politique de la ville.

Enfin, les métropoles ont obligatoirement compétence en matière de gestion des services d'intérêt collectif (eau, assainissement, etc.) et de protection de l'environnement (gestion des déchets, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores...). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le champ d'intervention des 80 EPCI est dans les faits plus large (*figure 7*).

Les clarifications récentes apportées par la loi NOTRe, qui limite le périmètre de la clause de compétence générale, devraient contribuer à renforcer le niveau d'intégration des collectivités, au travers de la mutualisation des compétences, des ressources financières et des services administratifs. ■

Pour en savoir plus

- Verpeaux M. et alii, « Les collectivités territoriales et la décentralisation », 9^e Édition, collection *Découverte de la vie publique*, La Documentation Française, 2016
- « Les collectivités locales en chiffres 2015 », DGCL
- Brière L. et Koumarios H., « Nouvelles régions : moins de différences interrégionales », *La France et ses territoires*, Insee références, Édition 2015
- « L'intercommunalité mode d'emploi 2014-2020 », ADCF, 2014
- Brennetot A. et De Ruffray S., « Une nouvelle carte des régions françaises », UMR CNRS 6266 IDEES, 2015, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>
- Brulon F., « L'intercommunalité à fiscalité propre en Provence-Alpes-Côte d'Azur : essor inégal et logiques variables », *Sud Insee l'essentiel* n° 22, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, octobre 1999

Principaux observatoires et centres de ressources régionaux

Connaissance du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur et Observatoire territorial
www.regionpaca.fr/connaissance-du-territoire

Cellule économique régionale de la construction
www.cerc-paca.fr

Centre interRégional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité - Paca et Corse
www.creai-pacacorse.com

Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE)
www.crige-paca.org

Dispositif Régional d'Observation Sociale Dros Paca
www.dros-paca.org

Observatoire de la forêt méditerranéenne
www.ofme.org

Observatoire de l'eau et des milieux aquatiques
www.observatoire-eau-paca.org

Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire en Paca
www.cresspaca.org

Observatoire Régional de la Biodiversité
www.observatoire-biodiversite-paca.org

Observatoire Régional de la Santé
www.orspaca.org

Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air (ORECA)
www.oreca.regionpaca.fr

Observatoire régional des déchets
www.ord-paca.org

Observatoire Régional des Métiers
www.orm-paca.org

Observatoire Régional des risques majeurs en Paca
www.observatoire-regional-risques-paca.fr

Observatoire Régional des Transports
www.ort-paca.fr

Observatoire Régional du Tourisme
www.infotourismepaca.fr

Réalisation et coordination Direction régionale de l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti - CS 70004
13395 Marseille cedex 10

Contributions Jean-Jacques Arrighi, Delphine Artaud,
Stéphanie Durieux, Samuel Ettouati
(Insee)

Xavier Durang, Agnès Verdeau, François Cabriel
(Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Rémi Belle, Virginie D'Angelo
(Direccte)

Adeline Petrovich
(ORM Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Directeur de publication Patrick Redor

**Chef du service
Études et Diffusion** Alexandre Gautier

Rédacteur en chef Claire Joutard

Secrétaire de rédaction Delphine Kocoglu

Photos de couverture Région / Bouvier Yann / Cintas-Florès Régis / Cabanel Jérôme

Bureau de presse Fernande Ponzio - Insee
Tél : 04 91 17 59 11 – Fax : 04 91 17 59 60
Courriel : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

Insee Dossier

Provence-Alpes Côte d'Azur

Atlas régional

Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte près de 5 millions d'habitants, la majorité concentrée sur une bande littorale très urbanisée. Après 50 ans de croissance rapide de la population, la dynamique démographique s'atténue. Dans un contexte de contrainte forte sur le foncier, le patrimoine naturel exceptionnel et la richesse paysagère de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont autant d'atouts fragiles dont la préservation constitue un enjeu essentiel.

Sur le plan économique, la région se situe à la lisière du cœur prospère de l'Europe. La richesse économique qu'elle dégage la place au 3^e rang français en termes de Produit Intérieur Brut par habitant. Son économie a mieux résisté à la crise que la plupart des autres régions et a davantage créé d'emplois. Pour autant, la région est particulièrement exposée au chômage, en raison d'une participation accrue de la population au marché du travail. Les politiques publiques favorisant l'accès à l'emploi, qu'elles portent sur la formation ou sur l'accompagnement de la croissance des entreprises, sont dès lors essentielles, d'autant plus que Provence-Alpes-Côte d'Azur compte une part importante de population en situation précaire.

Dossier n° 4
Juin 2016

ISSN 2426-329X

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 700004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor

Rédactrice en chef :
Claire Joutard

Crédits Photos : Région / Bouvier Y. /
Cintas-Florès R. / Cabanel J.

Dépôt légal : juin 2016

© Insee – Région Paca – Direccte 2016

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

